



Mémoire Présenté

par : YERIMA A.

Sakibou

**UNIVERSITE DU BENIN
LOME-TOGO**

FACULTE DES LETTRES ET

SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**Urbanisation et Difficultés d'Emploi dans
les villes secondaires du Togo: le cas
Sokode**

JUILLET 1998

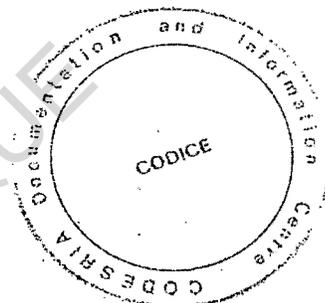
UNIVERSITE DU BENIN
LOME - TOGO

14.04.03
YER
11192

29 AVR. 1999

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



**URBANISATION ET DIFFICULTES D'EMPLOI
DANS LES VILLES SECONDAIRES DU TOGO :
LE CAS DE SOKODE.**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DE LA MAITRISE ES-LETTRES
OPTION : GEOGRAPHIE URBAINE**

Présenté et soutenu par :

YERIMA A. Sakibou

Sous la direction de :

G. K. NYASSOGBO

Maître-Assistant de Géographie Urbaine

JUILLET 1998

DEDICACE

Nous dédions ce travail à :

- Notre mère feu ZINABOU, arrachée très tôt à notre affection. Nous prions Dieu Tout-puissant de lui accorder la paix profonde après ses efforts dont elle ne goûtera pas les fruits.

- Notre père, qui a souffert et continue de souffrir pour nous. Que Dieu Tout-puissant le garde encore plus longtemps

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour la contribution financière apportée à notre recherche. Cette assistance nous a grandement facilité la tâche dans les différentes phases du travail. Puisse ce modeste travail contribuer à la cohésion et au développement des sociétés africaines, objectif que l'Institution s'est fixée depuis 1973.

Qu'il nous soit permis de citer :

- Monsieur K. NYASSOGBO, Maître-Assistant au Département de Géographie de l'Université du Bénin (U.B) qui a su patiemment diriger ce mémoire. Sans ses précieux conseils et son expérience en la matière, ce travail n'aurait pas abouti.

- Les membres du jury qui, malgré leurs nombreuses occupations se sont occupés de notre travail.

- Monsieur A. TOSSOU, Maître-Assistant au Département de Géographie (U.B) pour son soutien moral.

- MM OURO-AKONDO Tchadizindé et WOROU Tchamouza pour leurs contributions et leurs encouragements pendant notre formation universitaire.

Nos remerciements vont aussi à MM. BADJI Bawa, EL-HADJ TRAORE I. Sakibou, GOUNGOU Bivaina, AKAKPO Kokou, BOUKARI Salifou, Mlle YERIMA Mami.

A nos frères, soeurs et amis notamment : TCHAKEI Banna, MAMAN M. Safianou, SEBABA Mohamed, AKONDO Ali, TCHERO Sanyo, YERIMA Sahadatou, KENAO Takounadi, TOURE Issa, Mesdames AZOTI Martine et ABOKI Germaine, votre soutien, votre fraternité et votre amitié sincère qui ne nous ont jamais fait défaut nous ont encouragé dans nos travaux. Nous vous en sommes reconnaissant.

Que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce travail et dont les noms n'avaient pas été cités trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

I

SOMMAIRE

	pages
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I - LES CONDITIONS GENERALES	5
I - La problématique.....	6
II - Les Objectifs de l'étude.	8
1 - Les objectifs généraux	8
2 - Les objectifs spécifiques	8
II - Les hypothèses de travail	8
IV - La revue de la littérature	9
V - La méthodologie de la collecte des données	12
1 - La détermination de l'échantillon	12
2 - Les variables sélectionnées	13
3 - La technique de collecte des données	14
a - La collecte des données existantes	14
b - L'enquête sur le terrain	15
c - Les entrevues	15
4 - Le traitement des informations	15
5 - Les difficultés rencontrées.	16
CHAPITRE II : LE CADRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SOKODE	17
I - L'aperçu historique	18
A - L'origine	18
1 - Didawré	18
2 - La chefferie de komah	19
3 - Tchawanda	20
4 - Kpangalam	20
5 - Kouloundè	21
B - L'évolution administrative et sociale	21
II - L'espace urbain	26
A - Site et situation	26
1 - Situation	26
2 - Site	26
a - Un relief peu accidenté	27
b - Hydrographie	27
c - Sols et végétations	27
d - Climat	27

II

B - La dynamique spatiale	32
III - La population	35
A - Structure de la population	35
a - Par sexe et par âge	35
b - Répartition par ethnie et par religion	38
c - Structure socio-professionnelle.	38
B - L'évolution rapide de la population	40
CHAPITRE III - LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI URBAIN	44
A - Un déséquilibre entre l'offre et la demande	45
1 - Un déséquilibre quantitatif	46
2 - Un déséquilibre qualitatif.	46
B - Urbanisation de Sokodé : un facteur de déséquilibre du marché du travail.	48
C - Le sous-emploi et le chômage à Sokodé.	49
1 - Le chômage à Sokodé	50
2 - Le sous-emploi à Sokodé	51
D - Les activités économiques	52
1 - Les activités essentiellement commerciales	52
2 - Les activités artisanales.	53
3 - Les activités industrielles.	53
4 - L'administration	53
CHAPITRE IV : LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE LA DISPROPORTION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI	54
I - Les causes	55
A - L'inefficacité de la politique de l'emploi	55
1 - L'insuffisance des moyens du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi.	55
a - Moyens en personnel	55
b - Moyens matériels	56
2 - L'absence de coordination entre le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi et le monde du travail.	58
B - L'absence d'activités industrielles.	60
C - L'abandon des études par les jeunes	62
D - L'exode rural	65
E - L'effet de la crise économique	68
1 - Le développement insuffisant des possibilités d'emploi	68
2 - Les programmes d'ajustement structurel	69

III

III - Les conséquences	73
A - Les conséquences sociales	73
1 - Le chômage	73
2 - Le sous-emploi	76
3 - La délinquance juvénile	79
B - Le secteur informel comme source d'emploi et de revenus	82
1 - Le commerce	83
2 - L'artisanat	88
3 - Le transport	94
C - L'émigration des jeunes	97
1 - L'affluence des jeunes vers la capitale	98
2 - Les départs pour l'étranger	98

CHAPITRE V : QUELQUES TENTATIVES DE SOLUTIONS

POSSIBLES EN VUE D'ATTENUER LES PROBLEMES D'EMPLOI

I - La création d'emploi et l'augmentation des chances d'emploi.	101
A - Une véritable politique de développement	101
1 - La maîtrise de la croissance urbaine	102
2 - La politique d'industrialisation	103
B - La résolution du problème d'inadéquation entre formation et marché du travail	104
1 - La planification de l'éducation et la résolution du problème de chômage.	105
2 - La corrélation permanente entre la formation et l'emploi : les mécanismes d'adaptation de la formation à l'emploi	107
II - Les mesures tendant à réduire l'exode rural.	111
A - L'accroissement des possibilités d'emploi en milieu rural	111
1 - Le regroupement en coopératives	111
2 - L'installation de petites unités de transformation de produits agricoles.	112
a - Création d'une petite unité de production de fil semi- mécanisé dans la région de Sokodé.	112
b - Création d'une petite unité de transformation industrielle de l'igname.	113
B - La redynamisation des jeunes en milieu rural.	113
1 - Les activités socio-culturelles	114
2 - L'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales.	114

IV

III - L'encouragement de la politique de décentralisation -----	115
A - Le transfert de pouvoir et de compétences -----	116
B - La promotion de l'initiative privée -----	118
Conclusion Générale -----	120
Bibliographie -----	122
Liste des tableaux -----	128
Liste des cartes -----	129
Liste des graphiques -----	130
Liste des photos -----	131
Annexes -----	132

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Le rythme actuel de l'urbanisation dans les pays en voie de développement est sans précédent.

Entre 1950 et 1990, la population de l'Afrique Subsaharienne a triplé, mais le nombre de citadins a été multiplié par 8, passant de 20 à près de 155 millions. Sylvie JAGLIN et Alain DUBRESSON (1993) estiment qu' «il y aura probablement 260 millions de citadins en l'an 2000 et un Africain sur deux vivra en ville en 2020». Des villes comme Kinshasa, Lagos, Abidjan, Dakar offrent l'image de cette croissance urbaine. Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC) s'étire sur plus de 70 km (M. PAIN, 1984). Sa population est passée de 137 000 habitants en 1950 à près de 3 millions en 1983 et Lagos, la géante cité atteint les 4 millions d'habitants. Lomé atteindra en l'an 2000, 1 million d'habitants alors qu'elle n'avait que 73 646 au premier recensement national de 1960.

Cette croissance ne se traduit pas seulement par une forte augmentation de la population mais aussi par de fortes densités d'occupation de l'espace. Certaines villes ont ainsi explosé et prolifèrent comme "un énorme cancer" (J. -M. ELA, 1983).

Par sa rapidité et son ampleur, cette explosion urbaine vient aggraver les problèmes économiques de la société urbaine. La pauvreté et les difficultés d'emplois restent les drames majeurs de ces villes. Des millions d'hommes et de femmes sont en quête d'un emploi qui leur assurerait stabilité et sécurité dans la vie sociale. En Afrique subsaharienne notamment au Togo, la situation de l'emploi se détériore, une situation qui est le produit de l'inefficacité de la politique de l'emploi, mais aussi l'attrait irrésistible qu'exerce la ville sur les ruraux. En effet, depuis longtemps, les pouvoirs publics ont axé le développement sur les grandes villes, notamment les capitales avec "des plans de développement ambitieux" (K. NYASSOGBO, 1995). Cette option s'est révélée négative. Elle a aggravé le lourd fardeau de la dette, ce qui fera dire au même auteur qu'actuellement "l'Afrique noire est constamment sous perfusion". Deux questions fondamentales sont alors posées : quelle doit être la forme urbaine à adopter ? Comment réduire la misère dans la ville ?

Dès 1970, la Banque mondiale et le FMI (Fonds Monétaire International), actifs dans l'aide au développement depuis 1945, interviennent dans le secteur urbain. L'ajustement structurel, la décentralisation et aujourd'hui la privatisation

L'intérêt est désormais porté sur les villes secondaires. Très longtemps ces villes mises à l'écart de toutes décisions apparaissent comme des partenaires incontestables pour un développement réel. De plus en plus, la communauté internationale, et les bailleurs de fonds multilatéraux tels que la Banque Mondiale, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), l'U.E (Union Européenne), ou la BAD (Banque Africaine de Développement), consacrent chaque année une part croissante de leur aide aux différentes formes d'appui au développement local.

C'est ainsi qu'un appui aux politiques de décentralisation et à la gestion des municipalités africaines est devenu une de leurs priorités depuis 1992 dans le cadre de programmes régionaux tels que le PGU (Programme de Gestion Urbaine) et le PDM (Programme de Développement Municipal). Conscients des potentialités économiques sous-utilisées des populations des villes africaines, les bailleurs de fonds considèrent que les municipalités, particulièrement quand elles sont élues, au-delà de leur fonction d'administration du territoire, ont une capacité particulière d'animation et de mise en valeur de ces potentialités économiques latentes (J.L. VENARD, 1993). Enfin, la "coopération décentralisée" à travers la politique de jumelage et l'intervention en milieu urbain d'organisations non gouvernementales dans leur appui au développement social et économique des quartiers ont été soutenues.

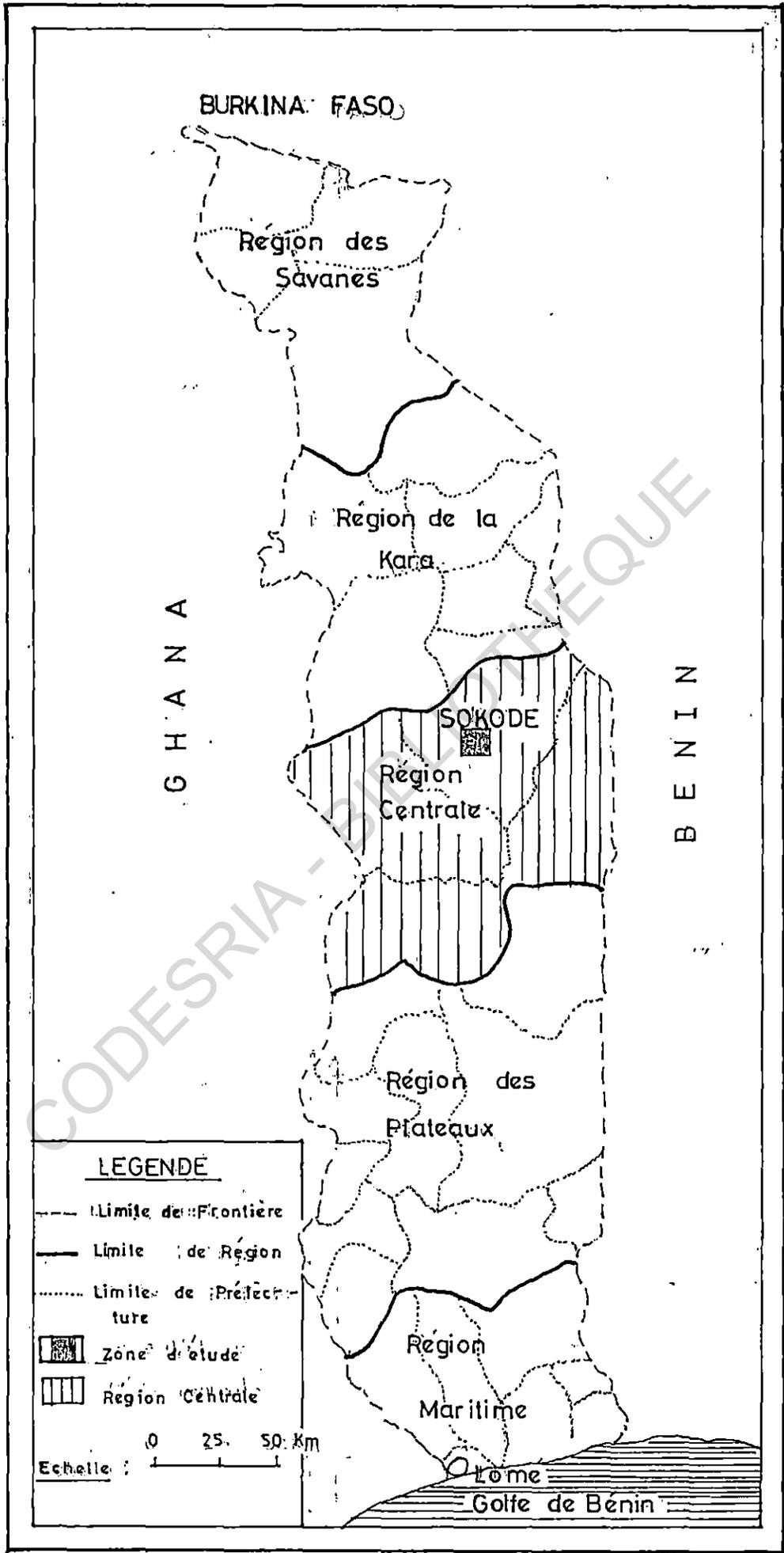
Etudier donc les difficultés d'emploi au Togo et particulièrement dans une ville moyenne, Sokodé, s'avère une tâche à la fois difficile et passionnante. Difficile car, c'est un problème social qui se pose dans un pays où cohabitent des problèmes socio-culturels et économiques très importants et où le manque de données statistiques efficaces rend toute analyse imprécise voire impossible. Passionnante, car il s'agit de contribuer à réduire les lacunes existantes dans ce domaine.

Nous sommes donc conscient des limites de notre travail qui reste, avant tout, le travail d'un débutant. C'est pourquoi nous restons ouvert à toutes les observations qui nous seront faites dans le but de nous aider à améliorer le travail.

Dans cette étude qui comportera cinq chapitres, nous nous intéresserons dans le premier chapitre à la définition du cadre conceptuel et méthodologique et à la collecte des données. Le deuxième chapitre présentera le cadre historique et géographique de la ville de Sokodé. Les caractéristiques de l'emploi urbain seront l'objet du troisième chapitre. Le quatrième chapitre sera consacré aux causes et aux conséquences de la disproportion entre l'offre et la demande d'emploi.

Enfin le dernier chapitre identifiera et proposera quelques mesures possibles en vue de résoudre les problèmes d'emploi.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



CHAPITRE I : LES CONDITIONS GENERALES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I - LES CONDITIONS GENERALES

I - LA PROBLEMATIQUE

L'explosion urbaine est un phénomène majeur de notre histoire contemporaine. L'Afrique noire a été l'objet d'une urbanisation rapide et incontrôlée. Cette urbanisation contrairement à celle qui s'est effectuée dans les pays industrialisés pose d'énormes problèmes qui ont engendré de multiples rencontres (séminaires, colloques...) tant sur le plan national qu'international. Que ce soient les urbanistes, les géographes, les économistes, les sociologues, les historiens ou les hommes politiques, tous s'accordent à dire que l'un de ces problèmes qui suscitent beaucoup de débats est celui de l'emploi. Le grand intérêt accordé à cette question s'explique par l'importance des problèmes du marché du travail.

En effet, le marché du travail connaît aujourd'hui de sérieux problèmes qui ne cessent d'inquiéter les hommes en général et les jeunes en particulier. Il s'agit, notamment du chômage et du sous-emploi. Les problèmes de l'emploi des jeunes aux conséquences néfastes touchent surtout les pays en développement. Car, comme le précisait le rapport V de la Conférence Internationale du Travail (BIT, 1986). << La population active des régions les moins avancées devrait augmenter de 469 millions en 1985 à 608 millions en 2025, celle des régions du monde les plus développées devrait diminuer de 111 millions à 104 millions au cours de la même période >>.

Pour tenter d'expliquer ce phénomène, plusieurs travaux ont été menés. En effet, P. BAIROCH (1972) dans <<le chômage urbain dans les pays en voie de développement>> pense que << dans les pays du tiers monde, le chômage résulte d'une incompatibilité entre l'accroissement rapide tant de la population que de la main-d'oeuvre urbaine et le développement insuffisant des possibilités d'emploi productif à la ville >>.

René DUMONT (1980) lui s'accorde à dire que les problèmes réels de l'emploi en milieu urbain sont liés étroitement au phénomène de <<strangulation>>.

Dans le cas du Togo, l'accroissement de la population depuis plus de deux décennies donne une nouvelle vision du phénomène. La plus grande partie des jeunes souhaite se diriger vers le marché du travail urbain qui comprend aussi bien le secteur structuré que le secteur non structuré. Mais on se rend compte que le secteur moderne structuré ne peut actuellement employer qu'un faible

pourcentage de la main-d'oeuvre et que la croissance de ce secteur ne suit pas le rythme de la croissance démographique. Le secteur non-structuré reste alors la principale voie d'accès des jeunes au marché du travail. Selon le rapport final d'une mission du Programme des emplois et Compétences Techniques pour l'Afrique (PECTA, 1984) sur la situation de l'emploi au Togo, « si des actions énergiques ne sont pas prises, le chômage croîtra à un taux annuel moyen de 17% jusqu'en 1990 ». Et parlant des zones urbaines, le taux de chômage atteindra plus de 30% en général et plus de 40% à Lomé.

Sokodé, chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo, demeure la seconde ville du Togo après Lomé. D'après le recensement général de la Population et de l'habitat (9-22 Novembre 1981), le pourcentage de la population urbaine par rapport à la population totale de la préfecture s'élève à 44,9% en 1970 et 50,3% en 1981. Les rassemblements de désœuvrés devant certains services notamment celui des travaux publics qui n'ont aucun travail à offrir sont un spectacle courant. Le secteur informel est devenu ces dernières années un secteur d'accueil pour un grand nombre de jeunes. Ils tirent aujourd'hui l'essentiel de leurs moyens d'existence de toutes sortes de petits métiers : transports, fabrication d'outils ménagers, confection, fabrication, réparation et cirage de chaussures, horlogerie, installation radio-électrique, maçonnerie, réparation de véhicules ... La délinquance et la prostitution, même si elles ne sont pas encore inquiétantes, méritent d'être évoquées.

Les difficultés d'emploi pour une grande partie de la population de cette ville suscitent des questions fondamentales. Les problèmes de l'emploi résultent-ils :

- d'une distorsion entre la population active et les emplois offerts comme le pense Dumont ?
- d'une situation économique consécutive entre autres aux effets négatifs par exemple des programmes d'ajustement structurel ?
- d'une formation dont le produit ne satisfait pas le marché de l'emploi ?
- d'un manque d'activités à haute intensité de main-d'oeuvre ?
- ou de l'absence de politique cohérente de l'emploi ?

Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce travail.

II - LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

1 - Les objectif généraux.

Pour un domaine aussi complexe que celui de l'emploi, notre étude ne saurait être exhaustive. Elle cherche à attirer l'attention des autorités publiques et des opérateurs économiques sur l'ampleur du problème au Togo en général et à Sokodé en particulier. Elle vise aussi à faire ressortir les lacunes et insuffisances de la planification de l'emploi ainsi que leurs causes dans notre pays.

2 - Les objectifs spécifiques

Pour atteindre ces objectifs généraux, il faudrait :

- Analyser et étudier le secteur informel, le plus grand pourvoyeur d'emplois à Sokodé.
- Déterminer le profil des acteurs de ce secteur, c'est-à-dire l'âge, le sexe, l'ethnie, le lieu de naissance etc....
- Analyser l'effet de la crise économique dans une économie ouverte qui est la nôtre sur l'emploi de la localité.
- Identifier les facteurs qui s'opposent à la création d'activités capables d'absorber une grande partie de la main-d'oeuvre.
- Faire le bilan de la politique de l'emploi et ressortir les défaillances.

Proposer des approches de solution aux problèmes de l'emploi.

III - LES HYPOTHESES DE TRAVAIL

La situation de l'emploi à Sokodé ainsi présentée s'explique par plusieurs raisons :

- Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emplois : il existe une prolifération de la demande par rapport à l'offre. Cela s'explique par l'exode rural, l'abandon des études par plusieurs jeunes.

Cependant beaucoup se présentent sur le marché du travail avec pour seule qualification leur force de travail.

- Sur le plan de la formation, la relation formation - débouchés reste défectueuse.
- Sokodé à l'instar des autres villes secondaires est victime de la macrocéphalie urbaine de Lomé - Les services de la main-d'oeuvre et de l'emploi et les autorités municipales n'ont pas le pouvoir et la compétence pour initier et gérer les travaux à forte intensité de main-d'oeuvre.
- La politique de l'emploi mise en place n'est pas efficace. Les services de la main-d'oeuvre et de l'emploi travaillent sans aucune collaboration avec les formateurs.
- Les politiques d'ajustement structurel adoptées depuis les années 80 n'ont abouti qu'à grossir les rangs des chômeurs par les départs massifs et précoces à la retraite et l'arrêt des recrutements dans la fonction publique.
- Le secteur informel qui occupe plus de la moitié de la population active urbaine est jusqu'à présent mal connu et inorganisé. Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants, ce secteur est un réceptacle de l'exode rural, un refuge des analphabètes et des individus d'un niveau d'instruction bas. Il se caractérise par une absence d'organisation juridique, une faible rentabilité des investissements, une absence de comptabilité et de la notion de gestion... Avec un large éventail d'activités, il va de la production artisanale aux services en tous genres.

Bref, l'on ne pourra comprendre les difficultés de l'emploi à Sokodé que dans le contexte des problèmes généraux de sous-développement caractérisé par la forte distorsion entre formation et débouchés.

IV - LA REVUE DE LA LITTERATURE

Le bien-être auquel tout individu aspire est aujourd'hui en péril. Les difficultés d'emploi qui menacent le monde entier ont suscité des travaux de la part des chercheurs, écrivains et organismes internationaux. Plusieurs sujets ont été abordés dans le sens de déterminer les motifs de cette dégradation sociale.

La misère d'une frange importante de la population liée à une mauvaise redistribution des ressources est l'un des faits de notre époque. Le magazine de l'O.I.T. (Organisation Internationale du travail) "Travail" n°11, a abordé cet aspect en Mars 1995 à Genève dans un rapport du BIT intitulé : <<L'Emploi dans le monde 1995>>. Pour les auteurs de ce rapport, le monde ne réussit guère à

relever les défis que sont les problèmes de chômage. Pourtant les préalables indispensables à un progrès économique mondial sont en place. Un constat irréfutable est fait : « l'exclusion sociale est devenue une réalité de l'existence ». Dès lors le rapport préconise que la communauté internationale veille à ce que le processus de marginalisation soit stoppé.

Une équipe de chercheurs à la tête de laquelle se trouve Jean-Pierre LACHAUD (1994) s'est attelée à mener des recherches dans six pays : le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar et le Mali. Son action, à travers « Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative », vise à approfondir les connaissances du marché du travail urbain afin d'identifier les mécanismes les plus importants pour la conception d'actions contre le chômage, le sous-emploi et la pauvreté. L'apport de cette équipe est capital car l'analyse comparative des résultats entre les différents pays apporte une dimension supplémentaire qui contribue à une meilleure compréhension des marchés du travail urbains en Afrique.

L'essentiel de certaines recherches a porté sur la distorsion importante entre la population active et les emplois offerts. Le rapport du BIT (1994) « L'Emploi et la population : facteurs indissociables du développement » note dans 25 pages que le progrès vers la justice sociale et la dignité des travailleurs sont freinés dans beaucoup de pays par ce facteur. Dans le même ordre d'idée, P. BAIROCH (1972) relève « l'incompatibilité entre l'accroissement rapide tant de la population que de la main-d'oeuvre urbaine et le développement insuffisant des possibilités d'emploi productif à la ville ». Jean-Marc ELA (1983) présente, dans « la ville en Afrique noire », la situation économique de l'Afrique au Sud du Sahara et surtout du Cameroun. Pour lui, dans une économie essentiellement tournée vers l'extérieur, il y a peu d'espoir que les besoins élémentaires notamment celui de l'emploi soient pris en compte.

L'auteur en consacrant ses travaux à l'Afrique a touché du doigt les vrais problèmes qui rongent le marché du travail de ce continent. Cependant, il aurait approfondi son étude en s'attachant par exemple au secteur industriel.

En effet, Augustin OYOWE (1988) a fait un diagnostic sévère sur le secteur industriel en Afrique qui pour lui génère peu d'emplois. Auparavant, il précisait que « l'impasse en matière d'emploi dans laquelle ce continent se trouve, est due en grande partie aux problèmes de développement ». Il s'attaque alors aux solutions proposées par les programmes d'ajustement structurel qui ont abouti dans bon nombre de pays aux licenciements massifs, à la diminution des salaires et des fermetures d'usines.

Alfred SCHWARTZ (1980), présente la situation de l'emploi au Togo à l'aube du IV^e plan par grands secteurs d'activités et les perspectives à l'horizon 1985. L'on s'aperçoit dans son ouvrage intitulé : << Eléments pour une étude de l'emploi au Togo à l'horizon du IV^e plan quinquennal (1981 - 1985) >> qu'il passe au peigne fin toutes les structures des entreprises togolaises. Les résultats de ces enquêtes lui ont permis de montrer que l'industrie togolaise est très "vulnérable" et que les chiffres dont fait état le document sur l'évolution de l'emploi dans ce secteur ne prêtent pas à l'optimisme.

Cette analyse est d'une importance capitale car elle soulève un aspect des difficultés d'emploi que connaît Sokodé : l'absence d'industries. Elle a le mérite de présenter le marché du travail dans les différentes régions de l'intérieur du pays.

Jean-Marc ELA (1983) s'est également consacré à l'étude du système éducatif en Afrique, impliqué dans la crise actuelle de l'emploi dans la mesure où il s'est acharné à former des diplômés incapables de <<s'insérer harmonieusement aux circuits de production>>.

Le manque d'une politique réelle en matière d'emploi est fréquemment évoqué. C'est à cet aspect que se sont attelés au Togo les travaux de la Société Togolaise d'Etudes et de Développement (SOTED, 1990) : <<Diagnostic de l'emploi au Togo et proposition d'une stratégie d'action>>. Une analyse de ces travaux permet de nous rendre compte de l'échec de cette politique. Car elle a été souvent considérée comme le résidu d'autres politiques sectorielles et fondée presque essentiellement sur le transfert de technologie. Elle n'a abouti qu'à l'exode rural. Pour cette société l'élaboration d'une loi fondamentale sur la promotion de l'emploi au Togo est capitale.

Que ce soient Sylvie JAGLIN et Alain DUBRESSON (1993) dans << Pouvoirs et cités d'Afrique Noire >>, Annick OSMONT (1995) à travers << La Banque Mondiale et les villes >> ou Pierre-Joseph LAURENT (1995) dans <<Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina-Faso>>, tous s'accordent à dire que les maux, dont souffrent les villes africaines ne peuvent trouver de solutions que par l'intermédiaire d'une véritable politique de décentralisation. Pour ces auteurs le développement local doit prendre une place de plus en plus importante dans les politiques urbaines comme le réclament les bailleurs de fonds.

Pour étudier la source d'emploi et de revenus des individus victimes des problèmes d'emploi, Carlos MALDONADO (1988) responsable du Programme

d'Appui au secteur Non Structuré d'Afrique Francophone au B.I.T. a essayé de déterminer les petits producteurs urbains d'Afrique Francophone. Les résultats de ces recherches ont abouti à la conclusion que les petits producteurs représentent une source de revenu pour l'Etat et un réservoir de main-d'oeuvre et aussi un débouché non négligeable pour les grandes firmes. Ce secteur reste ainsi << la seule structure d'accueil la plus importante pour les migrants de toute origine, les laissés-pour compte du système scolaire et les jeunes diplômés qui débudent dans la vie active >>.

A l'état actuel des connaissances, il n'existe aucune étude réalisée typiquement sur l'urbanisation et les difficultés d'emploi dans une ville secondaire du Togo. S'agissant de Sokodé, les études de Jean-Claude BARBIER (1993) sur l'instance communale à Sokodé nous permettent de dire que la commune de Sokodé, seconde par sa population, reste l'une des plus pauvres au Togo. Nous escomptons à travers cette étude apporter notre contribution au développement économique et par conséquent à l'amélioration des conditions de vie des milliers d'âmes qui habitent nos villes. Comme le précisait l'ancien Premier Ministre Français Raymond BARRE : << On ne crée pas des emplois par décret. L'amélioration de l'emploi dépend d'abord de la situation économique dans son ensemble >>.

V - LA METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES

1 - La détermination de l'échantillon

Pour fixer la taille de notre échantillon, la méthode qui nous paraissait la plus appropriée est celle qu'utilise "l'anthropologie sociale". Ce type d'approche implique que les cas étudiés soient de taille restreinte pour permettre l'observation directe des pratiques sociales et des comportements des citoyens.

Ainsi, notre échantillon a compté, compte tenu des moyens dont nous disposons, 139 jeunes choisis parmi la population-cible constituée de jeunes de 20 à 35 ans. Nous avons estimé que la plupart des jeunes en quête d'un premier emploi se situent généralement dans cette tranche d'âge.

Sur les 19 quartiers que compte la ville de Sokodé, nous avons choisi les quartiers Zongo, Didawrè et Tchawanda. L'étude a été centrée sur ces quartiers car ils rassemblent toutes les classes socio-professionnelles et offrent ainsi des garanties de facilité opérationnelle.

L'échantillonnage des individus s'est fait par un tirage au hasard à l'intérieur des concessions que nous avons recensées au préalable, et a donné 92 hommes et 47 femmes.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par quartiers.

N°	Quartiers	effectifs	pourcentage (%)
1	Zongo	47	33,8
2	Didawrè	46	33,1
3	Tchawanda	46	33,1
TOTAL		139	100

2 - Les variables sélectionnées

Nous appelons variable tout attribut, dimension ou concept susceptible de prendre plusieurs modalités. Lorsqu'un concept n'a qu'un seul attribut ou indicateur, nous identifions la variable à l'attribut (par exemple l'âge); Quand un concept est composé de plusieurs dimensions ou attributs, la variable est le résultat de l'agrégation des dimensions et attributs.

Nos objectifs spécifiques nous ont permis de dégager maintes variables qui sont soit dépendantes, soit indépendantes.

- Les variables indépendantes.

Il s'agit des variables socio-démographiques : l'âge, le sexe, l'ethnie.

Concernant le sexe, variable dichotomique, les hommes sont plus nombreux que les femmes. Ils représentent 66,2 % de l'échantillon contre 33,8 % de femmes.

En ce qui concerne l'ethnie, nos investigations nous ont montré que le groupe ethnique dominant est le Kotokoli. Ce groupe rassemble aussi bien les Kotokoli (peuple immigrant) que les Tem (autochtones).

Ces variables socio-démographiques nous ont permis d'identifier le profil de la population à étudier. Etant insuffisantes, nous nous sommes intéressés aux variables dépendantes.

- Les variables dépendantes.

Elles touchent surtout les migrations et les intégrations des personnes, la gestion du chômage et du sous-emploi, les variables en relation avec les activités informelles mais également les variables relatives à la gestion des revenus.

En ce qui concerne l'état matrimonial, le niveau d'instruction et la profession, variables socio-démographiques, elles se présentent comme variables dépendantes dans la mesure où la profession par exemple est fonction du sexe, du niveau d'instruction ou de formation.

Nous avons pu remarquer dans notre milieu d'étude que la plupart des enquêtés surtout les femmes ne sont pas instruites. Ce qui n'est pas étonnant quand on sait que la scolarisation des filles dans ce milieu essentiellement islamisé a été très lente.

3 - La technique de collecte des données.

La collecte des données s'inscrit dans l'ensemble des objectifs et du dispositif méthodologique de la recherche.

L'enquête s'est déroulée en Juillet-Août 1996. Elle s'est faite à partir de deux questionnaires soumis l'un aux personnes sélectionnées, l'autre à quelques individus poursuivant leurs études. Les informations issues de l'enquête ont été complétées par des observations directes sur le terrain, la recherche bibliographique et des entrevues.

a) La collecte des données existantes

Pour bien cerner notre sujet d'étude, nous avons procédé à des recherches documentaires.

Nous avons d'abord consulté les résultats des recensements de la population de 1958-1960, du 1er Mars au 30 Avril 1970 et celui de la population et de l'habitat du 9 au 22 Novembre 1981. Ceci nous a permis de faire une analyse judicieuse de la croissance démographique de la ville de Sokodé.

Au ministère du plan et de l'économie, nous avons pu trouver des indices qui nous donnent une idée de la situation économique du pays.

L'unité de recherche démographique (URD) et la division démographique de la direction de la statistique nous ont fourni des données chiffrées sur la population de Sokodé.

b) - L'enquête sur le terrain.

C'est l'étape de la recherche qui permet la vérification des hypothèses. Nous avons choisi l'enquête par questionnaire qui se prête bien à une utilisation pédagogique en raison du caractère très précis et formel de sa construction et de sa mise en oeuvre. Pour gagner du temps et éviter des dérapages de la part de l'enquête, nous avons opté pour un questionnaire fermé. Il appartient dans ce type de questionnaire, à l'enquêté de choisir la ou les réponses qui correspondent à sa situation dans la série de réponses que nous lui suggérons.

Nous avons donc basé notre enquête sur un questionnaire élaboré à partir d'une série de questions qui permettent d'avoir des informations sur :

- le profil de l'enquêté (sexe, âge, niveau d'instruction)
- l'état matrimonial et la profession
- la situation des migrants et leur intégration
- les activités économiques (formelles comme informelles) et la gestion des revenus
- la gestion du chômage et du sous-emploi
- les intentions de quelques élèves sur la profession et le lieu de résidence avenir.

Outre le questionnaire, des renseignements complémentaires recueillis auprès d'une trentaine de petits vendeurs ambulants nous ont également été d'un recours notable dans le discernement et la compréhension de certains faits.

c) - Les entrevues

Elles ont été menées avec certaines personnes-ressources notamment : le secrétaire de la Mairie de Sokodé pour des renseignements d'ordre général ; Les prises de contact avec le comptable de la Mairie, le commissaire de police, le juge du tribunal et le Directeur régional de l'emploi et de la main-d'oeuvre de Sokodé, nous ont permis d'avoir des renseignements complémentaires.

Pour toucher du doigt les problèmes d'emploi qui se posent dans la localité, des rencontres ont eu lieu avec des responsables des associations de jeunes, des ONG et certains chefs religieux et traditionnels.

4 - Le traitement des informations.

Nous avons fait un traitement informatique des données recueillies sur le terrain au Centre National d'Etude et de Traitement Informatique (CENETI). Dans une première étape, l'agent chargé du travail a en ma présence codifié certaines questions nouvelles qui ne l'étaient pas malgré la correction du questionnaire. Après cela, des dispositions techniques ont été prises afin de permettre l'opération de saisie informatique réalisée par l'organiste. C'est également lui qui a sorti des tableaux que nous avons demandés. Nous avons par la suite trié et travaillé ceux-ci pour sortir des tableaux définitifs, dont l'analyse nous a servi pour notre étude.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans faire part des difficultés que nous avons rencontrées au cours de l'enquête sur le terrain.

5 - Les difficultés rencontrées

De façon générale, les difficultés rencontrées relèvent essentiellement du déroulement des enquêtes. Nous avons noté la réticence, la sincérité douteuse et surtout la méfiance chez certains enquêtés. Face à certaines questions, ils nous assimilaient aux agents des services des impôts ou de la commune ou encore à des hommes au service des politiciens. C'est pourquoi nous avons évité d'utiliser le terme "Enquêteur" tout au long de notre étude car dans ce milieu, ce mot prend plusieurs connotations.

Nous avons tout de même été surpris par l'attitude de certains responsables qui nous fixaient de faux rendez-vous et du peu d'intérêt qu'ils portaient à notre personne.

On ne peut passer aussi sous silence le problème de la documentation. Il n'existe aucune étude réalisée typiquement sur l'urbanisation et les difficultés d'emploi dans une ville secondaire du Togo, ce qui a rendu le travail plus difficile, puisque nous travaillons sans aucune référence.

**CHAPITRE II : LE CADRE HISTORIQUE ET
GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE
DE SOKODE**

CHAPITRE II - LE CADRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SOKODE

I - L'APERCU HISTORIQUE

A) - L'origine

L'histoire de la ville de Sokodé est étroitement liée à celle du royaume des Kotokoli.

L'histoire des Kotokoli commence avec l'arrivée d'un groupe d'immigrés gourma en provenance de Fada-N'Gourma (Burkina-Faso) sous la conduite de Kotokro. Ils se sont installés à Tabalo, village situé à 29 Km au Nord-Ouest de Sokodé, où résidaient des populations autochtones : les Koli sans domination politique. Plus tard, les immigrants descendent de leurs montagnes. L'un des fils du clan môla (clan immigré) fonde alors le village de Kpangalam dans les hautes vallées du Mono.

D'autres villages furent ensuite fondés par des ressortissants du clan môla: Brini, Kadambara, Komah, Kparatao, Tchavadé et Yélivoh. C'était la naissance des chefferies Kotokoli qui ont constitué l'épicentre du royaume Kotokoli.

Les Allemands qui furent les premiers à mettre pied dans cette chefferie trouvèrent des centres de peuplement distincts, tout à fait autonomes, aux origines diverses. Ce sont : Didawrè, Komah, Tchawanda, Kpangalam, Kouloundè.

a) - Didawrè

Au début du XVIII^e siècle, un groupe mandingue, venant du pays songhaï s'installe à mi-chemin entre Djougou et Salaga sur le grand axe commercial de la kola qui, depuis le XV^e siècle reliait les cités haoussa à la moyenne vallée de la Volta Blanche. Ces nouveaux venus sont des Traoré. Grands commerçants, ils seront rejoints plus tard par d'autres groupes : Touré, Fofana, Cissé, Sano, Mendé, etc...

Selon les informations recueillies, il n'y avait encore personne à Didawrè, lorsque le chef des Traoré Tcha-Kpindé est venu de Dosso pour s'installer, sous des rôniers, entre les rivières Kpandi et Kpondjo. Il demande le terrain à un représentant môla résidant à komah, lequel en reféra à Tchavadé, la chefferie

ainée. Cette version est rigoureusement démentie par les gens de Didawrè, qui affirment être les premiers arrivés : << Tcha-Kpindè, lors de son passage à Tchavadè, aurait noué certaines relations avec l'homme de Tchavadè. C'est pourquoi le vieux Ayéva (celui qui a été le premier chef de Komah), parti de Tchavadè, a pris hospitalité chez Tcha-Kpindéc à Didawrè. Mais, comme il continuait à << charlater >> et à élever des poules, Tcha-Kpindé décide de la laisser sous les kapokiers (Kominida) où il continuera à << charlater >> librement. Partant de ce fait, le Tem non musulman qui vient à Didawrè est envoyé à Komah rejoindre ses frères >> (Kassah TRAORE, 1984).

Il semble bien selon J.C. BARBIER (1995) que les Traoré de Dosso soient venus au temps où Tchavadé détenait la chefferie suprême (2e règne du Tchaoudjo). On imagine mal, en tout cas, une communauté soudanaise s'établissant hors de toute protection politique. Nos enquêtés de Didawrè, ne nous convainquent pas lorsqu'ils disent s'être installés indépendamment des Môla, notamment de Komah.

Didawrè constitue aujourd'hui le quartier central de la ville de Sokodé.

b) - La chefferie de Komah.

Komah est la chefferie cadette de Tchavadé, dont elle est issue. Un nommé Uro Ifa (mais qui n'était pas chef comme son nom pourrait sembler l'indiquer) est parti plus au sud à la recherche d'une zone giboyeuse. Le nom du village est donné par la flore existante, à savoir de nombreux kapokiers (singulier Kômu, pluriel Kômini).

Uro Ifa, le fondateur du village mais non celui de la chefferie, avait la réputation d'être généreux, ce qui signifie d'ailleurs son nom. Une version donnée à N.K. Baba (1981) par Tchakondo Mumuni Kpario, le 10 Août 1980, reprise par J.C. BARBIER (1995), va dans ce sens : << En ce temps-là, Komah n'était qu'un réduit ; c'est parce que tout le monde a voulu s'installer à côté du chef que le quartier s'est agrandi. Le chef était magnanime et donnait des femmes à ceux qui n'en avaient pas >>.

Jusqu'au 21 Août 1994, dix (10) chefs se sont succédés à Komah. Trois chefs dont deux chefs suprêmes du Tchaoudjo, appartiennent à la famille Ayéva. C'est dire l'influence locale exercée par cette famille, qui se réfère au fondateur du village puisque le nom d'Ayéva dérive de Ifa. Le premier Ayéva qui régna ajouta à son nom celui d'une divinité protectrice, Sânkuti. Le second Isifu Ayéva était chauffeur à la Société Générale du Golfe de Guinée (SGGG), une entreprise commerciale bien implantée au Togo, lorsqu'il fut nommé chef supérieur par

l'administration française, en 1949. A la mort d'Isifu Ayéva le 30 Juin 1980, l'interrègne fut particulièrement long : six ans. La régence fut d'abord assumée par Fudu Ayéva, qui fut ensuite nommé << chef supérieur des kotokoli et chef du canton de Komah >>. Il prit alors le nom de règne de Kura, qui désigne en tem un << rassembleur d'hommes >>. Avec le décès de Fudu Ayéva (Uro Kura), s'ouvre de nouveau une compétition pour le pouvoir dans le Tchaoudjo.

Au dernier recensement, en 1981, la chefferie de komah, devenue quartier de Sokodé, comptait 5 430 habitants, soit 11,7% de la population totale de l'agglomération contre 5,2 % pour Tchawanda.

c) - Tchawanda

Il a été fondé par deux frères originaires de Savè du Bénin actuel. Ils formèrent avec leurs dépendants un nouveau clan, le clan Kpandé. Ils s'affirmèrent comme grands féticheurs. A leur arrivée à Sokodé, soucieux de leur réputation religieuse, ils jetèrent leur dévolu sur une butte rocheuse sise à l'Ouest du quartier administratif, sur la rive gauche du Kpandi. Ils en firent le haut-lieu d'une divinité protectrice, Uro-Lômbô. Tchawanda était déjà à Sokodé avant l'arrivée des Allemands en 1886, mais ceux-ci ayant eu la malencontreuse idée d'aplanir le piémont de la butte pour en faire un champ de tir, la divinité protectrice n'apprécia pas les salves et conseilla l'exil. Ils se retirèrent alors sur le plateau du Korîng'na et n'en descendirent que sous l'administration française.

d) Kpangalam.

Le fondateur de Kpangalam est un Môla venu de Tabalo. Il porte le nom d'Agoro Dam. Il serait venu directement de Tabalo, effectuant juste une halte à Sagbadaï, désormais lieu d'arrêt lorsque le chef suprême du Tchaoudjo, de retour de Tabalo, se repose avant de rentrer à Sokodé. S'il fut bien le fondateur de Kpangalam, il semble que ce ne soit pas lui qui y habita en premier. Certains informateurs mentionnent les noms de Kutuklu et de son successeur Djobo Kazângari.

L'émigration s'est déroulée d'une façon tout à fait pacifique, sans conflit avec le village d'origine.

Le village a été nommé d'après un arbre, Kpangalam, particulièrement fréquent en cet endroit. Il en reste encore quelques spécimens, bien que l'élargissement de la route nationale en ait décimé un grand nombre. C'est un arbre d'ombrage, sans usage particulier.

Kpangalam constitue aujourd'hui le quartier nord de Sokodé. Son développement spectaculaire et son intégration feront dire à J.-C. BARBIER (1983) que c'est "le village qui va vers la ville".

e) Kouloundè

Le village de Kouloundè, installé immédiatement à l'Est de Didawrè à été fondé bien avant l'arrivée des Allemands suivant les anciens. Ce sont les Daro de Salindè (village situé sur la rive gauche de la Nâ) qui leur ont accordé hospitalité.

Bref, ce royaume puissant qui rassemble ces villages et hameaux, après avoir servi à la pénétration des forces allemandes à l'intérieur du pays, va avoir une vocation régionale pour tout le centre du Togo. Dès lors le royaume des Kotokoli, notamment la grande chefferie de Tchaoudjo qui en est le centre de gravité, à été le support des antités administratives du centre -Togo.

B - L'évolution administrative et sociale

Elle est surtout connue grâce aux travaux de BARBIER (1993, J.-C.) et de NASSAM (1990).

Deux ans après la signature du traité de protectorat entre Gustav NACHTIGAL et le roi MLAPA III de Togoville en 1884, l'explorateur allemand le Docteur GOTTLOB Adolf Krause arriva le 15 juin 1886 à Kparatao où réside le chef des Kotokoli. Ce n'est que plus tard, le 7 mai 1889 que le médecin capitaine LUDWIG Wolf conclura un traité de protectorat avec DJOBO Semo Boukari.

Neuf ans et demi après le voyage de GOTTLOB Adolf Krause et six ans et demi après le premier traité signé avec le chef de Kparatao, le 19 janvier 1896, un poste militaire est installé à Kparatao par le Comte ZECH. Il sera transféré en 1897 par le Docteur KERSTING plus à l'Ouest, non loin du village de Didawrè, sur une colline de plus de 450 m d'altitude. L'élément stratégique a certainement guidé ce transfert. Cependant, "il est probable que c'est pour fuir les moustiques car le poste qui se trouvait près de le Nâ (emplacement actuel de l'école primaire de Kparatao) était infecté de moustiques" (Y. B. DAZIMWAÏ, 1992). "Entrent également en ligne de compte les points de passage qui prédisposent les villes à devenir des villes de contact entre le monde de la forêt et de la savane et qui ont des voies d'accès aux différents groupes ethniques" (J.-M. ELA, 1982). En effet,

tout comme Kloto et Bafilo, il faut se placer dans le contexte de la colonisation qui a besoin non seulement des points de traite mais aussi des places fortes.

Sous la direction du Docteur KERSTING, et profitant de cette position en altitude, le pouvoir colonial mena de grands travaux : construction des bureaux, d'une résidence de l'administrateur, aménagement d'un champ de tir, d'une briqueterie, construction d'une usine d'égrenage de kapok en 1906, d'une prison en 1911....

A la suite de la défaite des Allemands, qui n'auront séjourné en pays kotokoli que 28 ans, le cercle de Sokodé est occupé par les Français le 23 Août 1914. Ainsi après la première guerre mondiale de 1914 à 1918, l'Allemagne vaincue perd ses possessions territoriales. Afin d'empêcher l'annexion de ces possessions par certains membres du camp des vainqueurs, un nouveau système international d'administration coloniale est instituée sous le nom de régime des mandats applicable aux dites possessions territoriales. La Société des Nations (S.D.N.) dans sa séance du 20 Juillet 1922, approuve cette formule spéciale de statuts élaborée par la France et le Royaume-Uni pour la gestion conjointe du Togo allemand qu'ils ont occupé dès le début de la guerre. Ce régime durera de Juillet 1922 à Décembre 1946.

La France devait profiter de cette nouvelle situation pour renforcer sa liberté dans la gestion administrative du Togo. C'est en ce sens qu'elle devait prendre appui sur le décret du 21 Mai 1919 relatif à l'institution des Conseils de Notables "indigènes" en Afrique Occidentale Française pour promulguer les statuts devant régir la création des Conseils de Notable au Togo. Ces statuts ont fait l'objet d'un arrêté dénommé "Arrêté local n°32 du 17 Février 1922" conçu en 11 articles dont les deux premiers sont relatifs à l'institution de ces Conseils de Notables, à leur mode de désignation, à leur composition et à la durée du mandat des membres du Conseil. Cet arrêté inséré au Journal Officiel du Togo, après s'être appliqué au cercle de Lomé en 1922, ne s'appliquera à la ville de Sokodé que deux ans après sa promulgation c'est-à-dire le 11 Janvier 1924 suivant le sens du mouvement qui allait du Sud au Nord. Donc c'est la date du 11 Janvier 1924 qui marque l'institution du premier Conseil de Notables de 10 membres à Sokodé.

Les conditions d'éligibilité de ces membres du Conseil de Notables apparaissent dans l'ensemble restrictives surtout pour les cercles du Nord notamment celui de Sokodé où le processus de scolarisation n'a commencé que très tardivement si l'on tient compte du degré d'instruction par exemple. Il en est de même pour la religion ; alors que la plupart des cercles du Sud du pays ont connu l'ère des missions allemandes, les cercles du Nord étaient fermés aux

missionnaires européens, sur ordonnance du Comte VON ZECH du 05 octobre et 20 septembre 1907. Donc le phénomène de christianisation dans ces cercles n'a pu démarrer que tardivement, ce qui fait que les populations dans ces régions sont restées attachées à leurs traditions. Face à cette situation, les autorités administratives françaises se voient obligées d'assouplir les conditions préalablement posées afin d'obtenir le nombre escompté. Cette dernière mesure des autorités coloniales permettra de voir à Sokodé lors des élections de 1935 dans une même mêlée, musulmans chrétiens et animistes, fortunés ou infortunés, chacun voulant tenter sa chance. Lors de ces opérations électorales jugées "libres et démocratiques" de 1935, on comptera environ 97 candidats devant briguer les 12 sièges.

Le bilan des activités du Conseil de Notables de Sokodé au sein de l'administration coloniale est mitigé. Si l'institution des conseils de Notables par le gouverneur BONNECARRERE a été conçue comme une opération salutaire du moins durant son mandat décennal parce que donnant la possibilité aux populations de se prendre en charge, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle ait été l'objet de sévères critiques par certains de ses successeurs durant la période qui va du 27 Décembre 1931 au 13 Décembre 1946 marquant la fin du fonctionnement de ce système. En effet que ce soit le gouverneur DE GUISE ou les autres commissaires qui l'ont succédé notamment les gouverneurs LEON Charles Pettre, LEON Maurice Bourguine et JEAN Noutary, le fonctionnement des conseils de Notables a été plus théorique que pratique. Ce statut de conseillers notables attribué aux représentants "indigènes" est à titre honorifique puisque dans la réalité ceux-ci n'ont aucun pouvoir pour faire valoir leur point de vue sur un problème donné.

La vie communale introduite par l'administration coloniale, après l'expérience du Conseil des Notables, sans qu'elle ait été revendiquée par la population, fut tumultueuse à Sokodé.

L'arrêté n°532 - 51/A-P du 30 Juillet 1951 érige en commune mixte de Sokodé, sept villages de canton central de Sokodé : Komâh, Didawrè, Zongo, Kandjididè, Akamadè, Kouloundè, Tchawanda. Une première équipe de neuf membres nommés par l'administrateur est installée.

Plus tard, Sokodé devenue désormais commune de plein exercice, et par la loi n°59 - 37 du 09 mai 1959, un nouveau conseil municipal de 27 membres est élu au suffrage universel. Celui-ci procède, le 23 novembre 1959, à l'élection du maire et de ses trois adjoints.

Cette expérience communale sera de courte durée car le 13 janvier 1963, un groupe de militaires dont le Général Eyadéma renverse le premier président Sylvanus OLYMPIO. Ce coup de force conduit à la suspension des partis politiques et des instances élues : assemblée nationale et conseils municipaux. Ce conseil municipal est remplacé par une délégation spéciale de trois (3) membres. Le 27 juin 1965, de nouvelles élections ont lieu et 27 membres forment la troisième équipe municipale de Sokodé. L'élection du maire et de ses adjoints le 02 juillet 1965 fut contrairement à ce qui s'était passé en 1959, acceptable. Les postes à pourvoir ont été effectivement débattus : deux candidats se sont présentés pour chaque poste et ont été départagés par un vote.

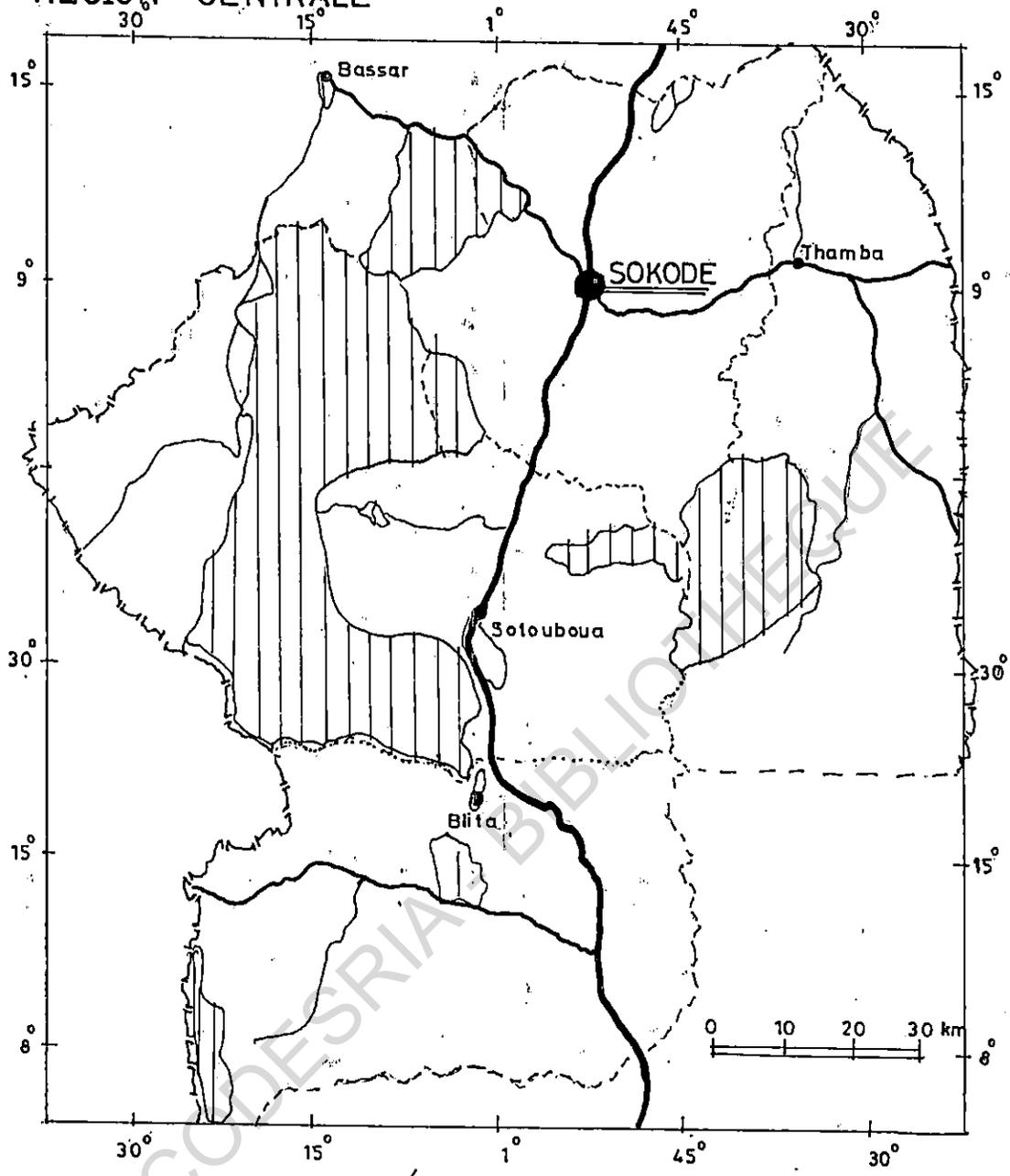
Quatre ans après l'installation du 3e conseil et à la faveur d'un deuxième coup de force et sur ordonnance n° 5 du 27 janvier 1967, le conseil municipal de Sokodé à l'instar des autres communes est dissout. Le décret n° 67-140 du 10 juillet de la même année annonce la création d'une délégation spéciale dont les membres sont nommés (décret n° 67-145 de la même date).

Sokodé se retrouve avec une délégation de trois membres puis de deux membres en 1968 suite à l'absence de l'un d'entre eux parti à l'étranger pour un stage professionnel.

En 1984 et surtout en 1987, << le régime d'Eyadéma selon "un processus de démocratisation", en fait très contrôlé, accepte que la vie communale renaisse bien timidement >> (BARBIER, 1993). L'ordonnance n° 84-18 du 25 septembre 1984 autorise alors la formation d'un nouveau conseil municipal. Conjointement avec celui des conseils préfectoraux ce renouvellement a lieu le 14 octobre 1984. La commune de Sokodé a droit à 21 conseillers municipaux et 19 conseillers préfectoraux. Si tous les clans les plus anciens et les clans d'origine soudanaise sont représentés, aucun conseiller par contre ne représente les agents économiques quand on sait que Sokodé vit en grande partie du commerce, de l'artisanat et des transports ainsi que de l'agriculture.

L'expérience communale dans cette cité n'a pas été menée sans difficultés. La mauvaise gestion financière qui a caractérisé cette collectivité n'est que les symptômes de la crise de l'institution introduite par l'administration. La commune manque jusqu'alors de ressources. Elle reste dépendante et incapable de résoudre les problèmes qui se résument par exemple à l'emploi, à la gestion de l'espace urbain....

Carte n° 2 : SITUATION DE LA
REGION CENTRALE



Légende

1 Etablissements humains

- Chef-lieu de Région
- Chef lieu de Préfecture

2 Réseau routier

- Route principale
- Route secondaire
- Route tertiaire

Frontières

- Frontière Internationale
- Limite de la Région
- Limite de préfecture

- ▨ Forêt

Source : Direction Régionale du plan et du Développement, Région Centrale Sokode

II - L'ESPACE URBAIN

A - Site et situation

1 - Situation

A 350 km au Nord de Lomé, Sokodé est située à $08^{\circ}59'50''$ de latitude nord et $01^{\circ}09'10''$ de longitude Est. Cette agglomération qui reste la seconde ville du pays, est située au carrefour de trois importants axes de communications : Lomé-Dapaong-Burkina ; Sokodé-Bassar-Ghana à l'ouest et Sokodé-Tchamba-Bénin à l'Est.

La ville de Sokodé est le double chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo d'une part et de la Région centrale d'autre part (carte n° 2). Cette situation de carrefour a joué un rôle très important dans la formation et le développement de la ville. En effet, c'est ici qu'au début du XVIII^e siècle vient s'installer un groupe de commerçants mandingues. C'est également ici que les Allemands installèrent leur poste militaire au cours de la période coloniale.

Aujourd'hui réconfortée dans sa position de carrefour (bitumage de l'axe nord-sud et du tronçon Sokodé-Bassar), la ville de Sokodé se révèle être le lieu de transit de tous les voyageurs dans leur montée vers le nord ou dans leur descente vers le sud. Elle est le relais du trafic routier national, principal lieu de regroupement et de transit des produits agricoles entre les campagnes et Lomé et centre de redistribution des produits manufacturés vers les autres agglomérations. Cette position de plaque tournante pour les activités commerciales au Nord-Togo est fortement commandée par la situation.

2 - Le site.

a) Un relief peu accidenté.

La ville de Sokodé est bâtie sur une plaine d'altitude moyenne de 400 m sur le versant oriental de la ligne de collines des monts du Togo, plus exactement sur les interfluvés des rivières : Ata, Kpandjo et Kpandi. Le site est monotone, les pentes y sont faibles et presque partout inférieures à 5 %.

Au Sud-Ouest se trouve une colline d'altitude de 441 m dont le sommet est formé d'un amas de blocs lithiques et où se sont installés les colonisateurs allemands.

b) L'hydrographie.

Sur le plan hydrographique la ville est traversée d'Ouest en Est par 3 cours d'eau principaux :

- au nord, l'Ata et le Kpandjo avec leurs affluents : Kwao, le Tchogbafo, Kazala - Ngundulu, Katchina etc...

- au sud, Kpandi et ses affluents dont Akpwaka. Kpandi et Kpandjo se jettent plus à l'Est dans la Nâ ; ils servent avec leurs affluents d'égouts naturels.

c) Sols et végétations

Ferrugineux tropicaux lessivés sur une grande épaisseur et concrétionnés, tels sont les sols représentés à Sokodé.

Le sous-sol de la ville est constitué par un socle, avec à l'Est des micaschistes feldspathiques, des schistes graphiteux, des gneiss à 2 micas, à l'Ouest des enclaves de quartzites à sérécite et au muscovite et des serpentinites.

A ce sol correspond une végétation de forêt sèche. La strate herbacée est composée de graminées en touffe.

d) Climat.

Le milieu jouit d'un climat tropical semi-humide qui se caractérise par deux grandes saisons distinctes : une saison pluvieuse d'avril à octobre, une saison sèche de novembre à mars alimentée par l'harmattan, vent sec et chaud soufflant du Nord au Sud de Décembre à Février (Graphiques 1 et 2).

- La pluviométrie.

Elle s'étale comme l'indique le tableau 2 sur 7 mois d'Avril à Octobre avec un maximum en Août (305,5 mm). La pluviométrie se situe entre 1200 mm et 1500 mm d'eau par an, pour un nombre de jours variant entre 100 et 130 jours.

Tableau 2 : Précipitations moyennes mensuelles.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
1961-90	3.1	17.8	62.4	100.0	135.3	182.4	240.6	253.6	233.1	115.3	14.8	5.6	1364.1
1991	0.0	68.1	68.0	83.6	686.9	80.1	233.8	399.2	197.9	91.4	0.0	0.0	1505.0
1992	0.0	0.0	6.0	129.6	122.0	175.7	197.8	208.3	152.1	82.3	63.3	0.0	1331.7
1993	0.0	0.0	24.2	172.4	181.9	101.6	227.2	276.1	164.2	63.7	51.3	2.8	1265.4
1994	0.0	0.0	21.8	119.1	227.5	176.2	233.5	271.3	253.0	138.8	0.0	0.0	1441.2
1995	0.0	0.0	42.2	167.7	124.6	184.1	119.2	372.6	171.4	119.3	0.0	1.4	1302.5

Source : Météorologie Nationale - Lomé.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLEAU 3 : Précipitations et Températures moyennes mensuelles et annuelles (1961 - 1990) - Station : Sokodé

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
SOKODE 8° 59' 50N 400 m	T	25.9	27.7	28.6	28.1	27.0	25.7	24.6	24.3	25.1	26.0	25.9	25.4	26.2
	P	3.1	17.8	62.4	100.0	135.3	182.4	240.6	253.6	233.1	115.3	14.8	5.6	1364.1

Graphique n°1 : DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE (1961-1990)

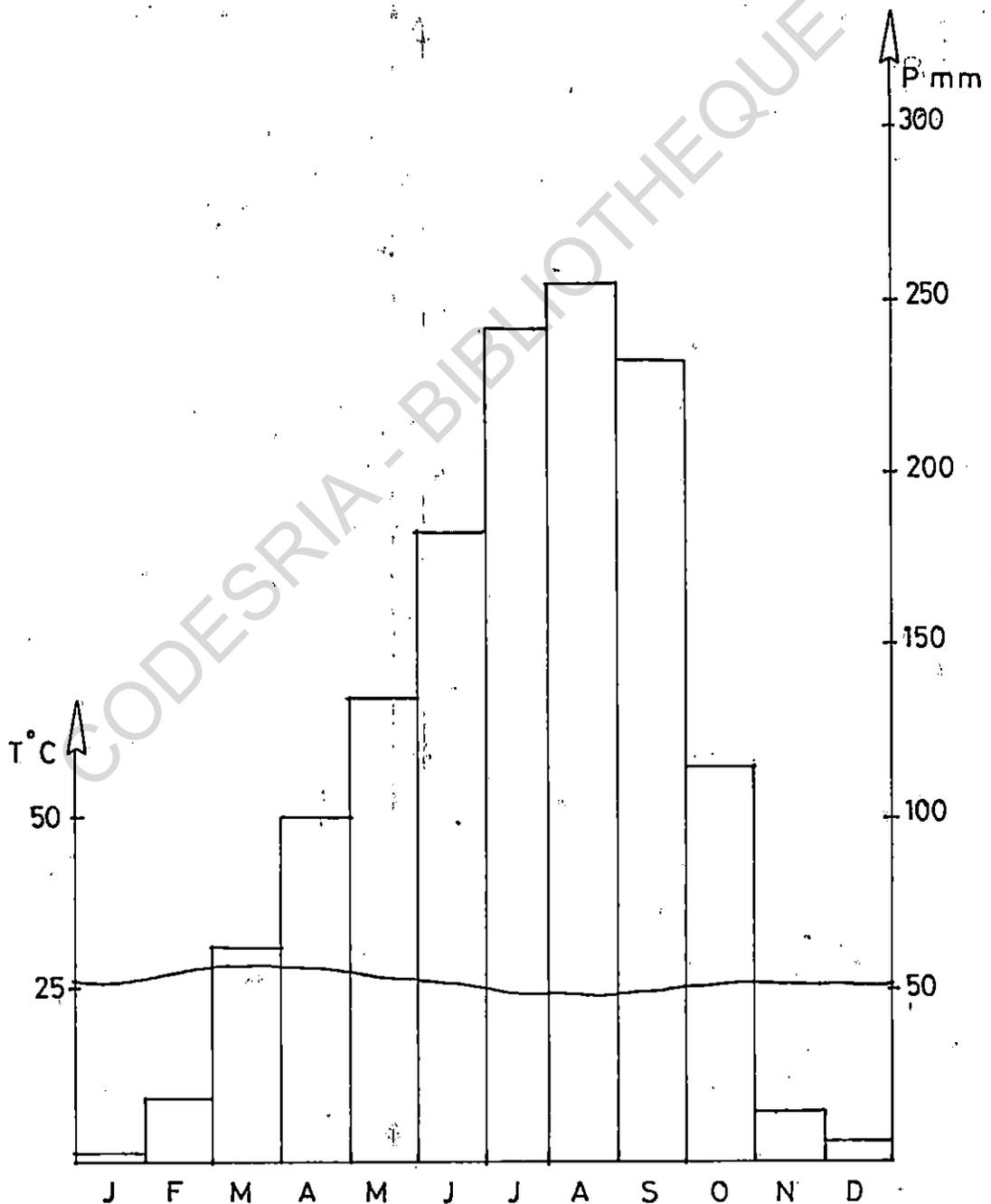
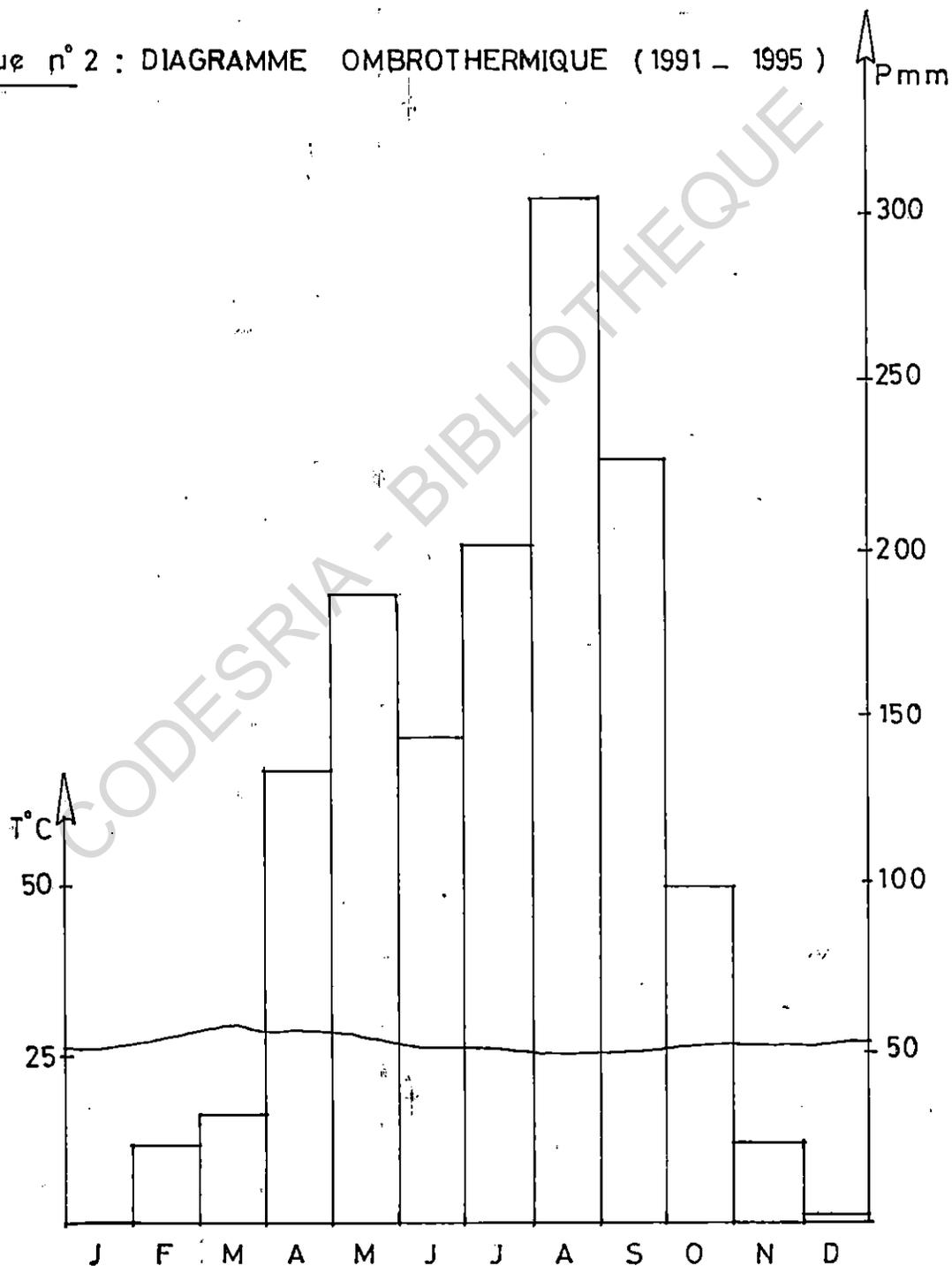


TABLEAU 4 : Précipitations et Températures moyennes mensuelles et annuelles (1991- 1995) - Station: Sokodé

SOKODE 8°59'50" N 400 m		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
T		26.1	28.3	29.3	28.5	27.2	26.2	25.0	24.9	25.5	26.3	26.2	26.0	26.6
P		0.0	13.0	32.4	134.5	187.8	143.5	202.3	305.5	227.7	99.1	22.9	0.8	108.5

Graphique n° 2 : DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE (1991 - 1995)



- La température et l'évaporation

La température varie entre 20 et 36° avec les minima pendant l'harmattan et les maxima en Février - Mars. La variation journalière est importante aux mois de Février - Mars et les mois de Juillet Août - Septembre sont les plus frais de l'année.

Tableau 5 : Températures moyennes mensuelles.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
1961-1990	25.9	27.7	28.6	28.1	27.0	25.7	24.6	24.3	25.1	26.0	25.9	25.4	26.2
1991	27.2	29.1	29.2	27.8	26.8	26.7	24.7	24.6	26.0	26.0	26.0	26.0	26.7
1992	25.7	27.6	29.7	28.9	27.0	25.9	24.9	24.2	24.9	26.3	25.8	25.3	26.4
1993	25.3	28.3	28.3	28.8	27.2	26.1	25.1	25.3	26.5	27.2	27.2	25.9	26.6
1994	26.4	28.3	29.8	28.4	26.8	25.8	25.0	24.9	25.5	26.0	26.0	26.0	26.6
1995	25.9	28.0	29.5	28.6	27.8	26.2	25.3	25.6	25.8	26.7	26.1	26.9	26.8

Source : Météorologie nationale - Lomé

La durée d'insolation oscille autour de 2500 h ou 100 jours/ an, déterminant parfois une évaporation élevée de 1500 mm d'eau /an avec des maxima en période d'harmattan et des minima de mai à Octobre.

L'Humidité relative apparaît très faible surtout aux mois de janvier - février pendant lesquels souffle l'harmattan. Elle atteint des valeurs élevées maximales en Juillet - Août - Septembre. A ces périodes également une évaporation élevée est enregistrée. Tel est l'état de l'atmosphère dans une ville en plein expansion spatiale.

B - La dynamique spatiale.

La carte allemande de septembre 1908, dressée par Hoffbauer, témoigne du développement spontané d'un zongo autour du marché installé par les Allemands. La route de Kara n'existe pas encore et c'est la route de Bassar qui constitue dans le prolongement de celle de Lomé, l'axe principal. Montant vers le nord, on peut aussi passer à Sokodé (plus précisément au poste administratif) en laissant les villages Didawrè, Komah, sur la droite, sans y pénétrer.

Dans les années trente, la route des "Cabrais", devient la route principale vers le nord, au détriment de celle passant par Bassar. La route de Bassar se greffe désormais sur celle de Lomé-Kara, au niveau de Didawrè. Des équipements publics et confessionnels sont implantés dans l'angle formé par les deux routes : construction d'un dispensaire de six pièces en 1924-1925, complété par un hôpital « indigène » en 1930-1931, avec 24 lits, déménagement de la poste, de la colline administrative au carrefour route de Bassar / route Lomé-Kara, développement de la mission chrétienne (fondée en 1929) avec ouverture d'une école primaire (reconnue officiellement en octobre 1943), construction d'une cathédrale de novembre 1954 à Juillet 1956, et installation des soeurs de Notre-Dame-des-Apôtres sur un terrain de 12,4 ha, elles y ouvrent une école primaire pour filles et une école ménagère.

La carte établie en août 1951 porte une délimitation de la commune de Sokodé et nous redonne ainsi une vue d'ensemble. On y constate que les trois villages, Tchawanda, Kanyidè et Akamadè, se sont installés le long de la route de Bassar, à l'est du lotissement du Marché. Le quartier de Kossobio est déjà en partie occupé et dispose d'une trame viaire bien développée. Il y a, dès cette date, continuité d'habitat entre Didawrè, Zongo et Kossobio. Plus au nord, Barrière est en formation de part et d'autre de la route de Kara. La voirie étend ses activités en direction de Kouloundè, lequel a pris un peu d'importance tout en restant un hameau. Komah est désormais relié par une rue directe à Didawrè (qui franchit le Kpandi à un endroit plus à l'Ouest que le pont à l'est), englobant la résidence royale que le nouveau chef supérieur, Issifu Ayéva nommé en avril 1949 et ressortissant de Komah, vient de construire.

Quelques années plus tard (1959), les implantations catholiques (école primaire, mission des soeurs) sont bien identifiées le long d'une route reliant ce lotissement à la route de Kara. Des services techniques ont été installés à l'ouest du quartier administratif et le long de l'ancienne piste de Bassar (Eaux et Forêt, Agriculture, Météo, Abattoirs en 1957). L'hôpital s'est développé en un centre médical. Le tribunal a été construit.

En 1979, un autre schéma-directeur a été élaboré par le bureau d'études italien Technosynthesis. Ce schéma repose sur une extension vers l'est, au-delà de Kouloundè, au sud de Komah et à l'ouest d'Akamadè. Outre cet aménagement périphérique, le schéma propose l'implantation de la véritable nouvelle ville à l'est de Kpangalam et le centre administratif à l'emplacement actuel. (voir carte des quartiers)

L'espace urbain défini entraîne quatre types d'interventions :

- restructurer les quartiers densément peuplés de Didawrè, Zongo, Kossobio, une partie de Tchawanda et Komah.
- compléter les quartiers moins denses de Kouloundè, Barrière, une partie de Tchawanda, de Komah et Kpangalam.
- réaliser de nouveaux lotissements au-delà de Kouloundè, au Sud de Komah (vers Tchamba) et à l'ouest d'Akamadè, les zones d'expansion spontanées de l'habitat.
- organiser les nouvelles zones d'expansion à l'est de Kpangalam.

La superficie de la ville de Sokodé évaluée en 1981 à 1800ha est aujourd'hui loin de ce chiffre. Si le schéma élaboré n'a pas été respecté dans son ensemble, force est de reconnaître que la ville croît avec une vive allure. Les quartiers Barrière, Tchawanda, et Kpangalam deviennent de plus en plus dense. L'est de Kouloundè et l'ouest d'Akamadè constituent essentiellement les fronts d'extension. Les constructions dans ces zones s'améliorent par rapport au noyau constitué de Didawrè, Zongo et Kossobio.

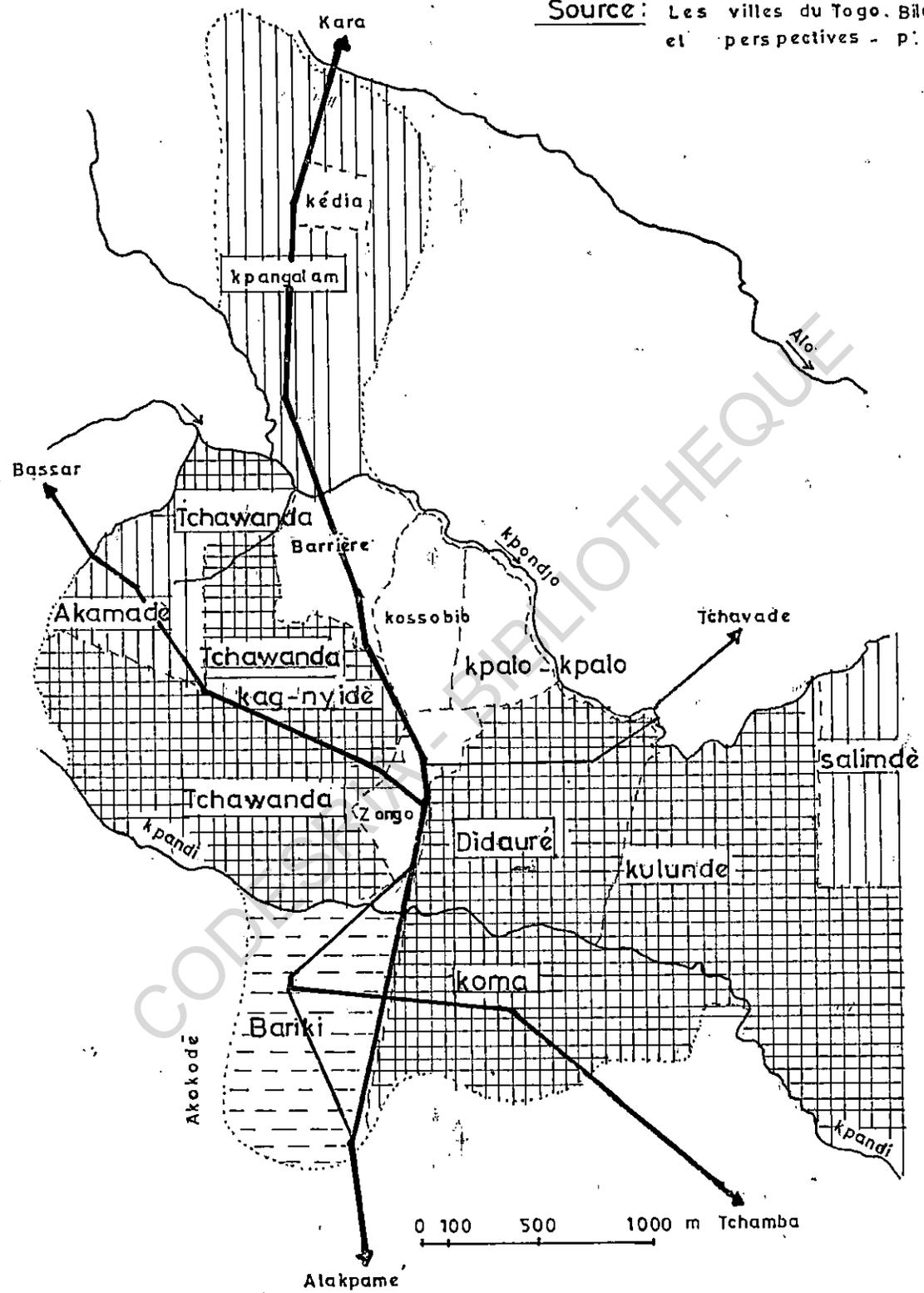
Selon les estimations d'ADDRA (1986), si en 1981 l'espace urbain était de 18 00ha, il faudra 5000 ha en l'an 2000 soit une extension supplémentaire de 178 % par rapport à 1981 si les densités d'alors restaient inchangées.

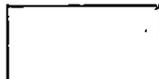
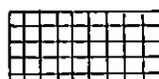
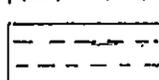
La ville a été faite à la fois par des acteurs locaux et par des acteurs externes : une administration coloniale, allemande (de 1898 à 1914), puis française, des missions chrétiennes, catholique et protestante, des maisons de commerces. L'action des acteurs locaux s'est concrétisée notamment avec la dynamique des villages périphériques qui sont venus renforcer le pôle urbain de la ville (Carte n° 3).

Cette croissance s'est surtout accentuée depuis l'année 1992 suite aux départs massifs des jeunes pour l'Europe. En effet, les fonds rapatriés ont été

Carte n° 3 : LES QUARTIERS DE SOKODE

Source : Les villes du Togo. Bilan et perspectives - p: 252



-  Quartiers s'étant rapprochés
-  Quartiers formés - migrations individuelles
-  Quartiers à l'existence précoloniale
-  Centre administratif

investis dans le bâtiment entretenant dès lors la spéculation immobilière au sein d'une population en pleine croissance.

III - LA POPULATION

Seconde ville du pays, Sokodé << fait figure de capitale régionale pour tout le Nord-Togo >> (BARBIER J.-C., 1987). La population essentiellement jeune et bigarrée s'est accrue de façon inespérée.

A - Structure de la population

a) Par sexe et par âge

En 1981, pour une population totale de 46660, le rapport de masculinité est de 103 hommes pour 100 femmes. Cette prédominance des hommes se remarque dans les groupes d'âge de 0 à 5 ans et de 5 à 15 ans où ce rapport est de 109 (Graphique n°3). Dans la répartition par sexe et par âge, on note une importance de jeunes de moins de 15 ans dans les deux sexes soit 48 % de la population.

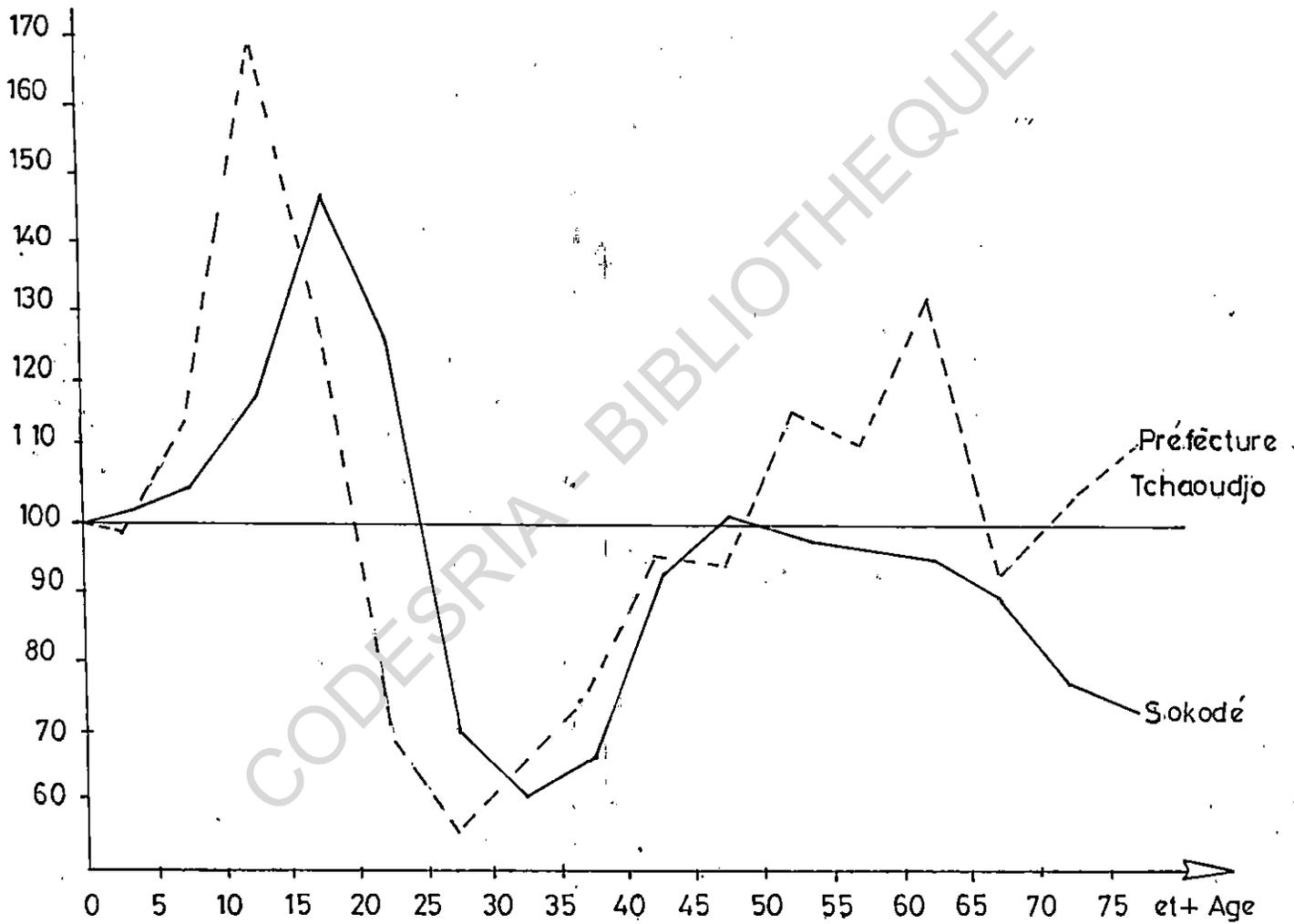
Tableau 6: Répartition des anciennes villes du Togo selon les rapports de masculinité en 1981 :

Villes	Rapports de masculinité
Lomé	93
Sokodé	103
Kara	102
Aného	89
Bassar	87
Atakpamé	99
Palimé	99
Tsévié	

Source : K. Gozo, composition et distribution géographique de la population togolaise. Direction de la Statistique, Lomé, 1989.

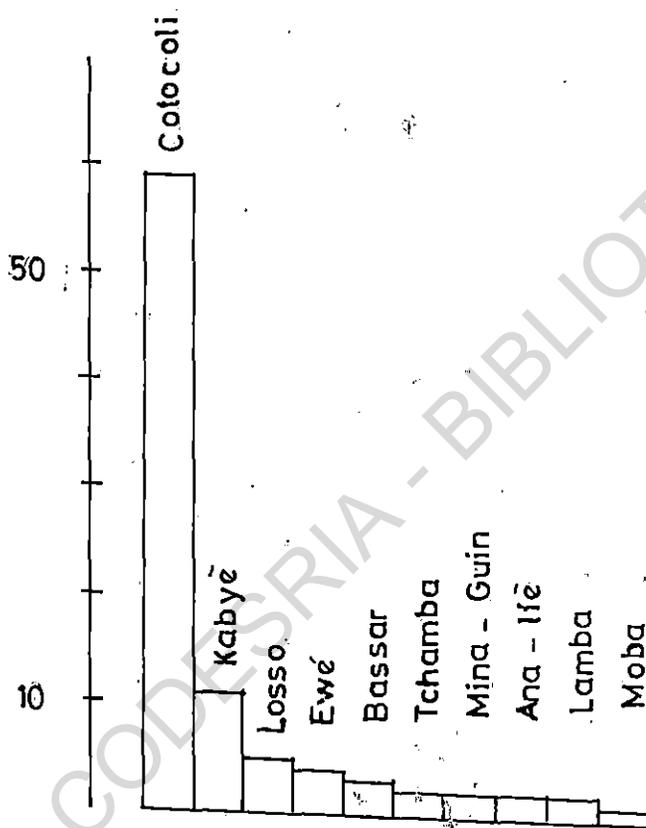
Comme le montre le tableau 6, l'importance du déséquilibre entre l'effectif des hommes et celui des femmes est variable d'une ville à l'autre. Parmi l'ensemble des villes les plus importantes et anciennes, seules Sokodé et Kara détiennent des rapports de masculinité supérieurs à l'unité (103 H/100 F et 102 H/100 F respectivement). Lomé, Atakpamé, Palimé, Tsévié, Aného apparaissent

Graphique n°3: RAPPORT DE MASCULINITE A SOKODE 1981



Sources : Recensement de la population 1981

Graphique n°4: POPULATION RESIDENTE SELON LES ETHNIES SOKODE 1981



Sources : Recensement de la population 1981

comme des villes féminines, enregistrant des rapports sensiblement proches de l'unité.

b) Répartition par ethnie et par religion

Sokodé est une ville cosmopolite où l'on trouve toutes les ethnies du pays. L'ethnie dominante est le Tem ou Kotokoli avec plus de 50 % de la population urbaine (Graphique n°4) suivie des Losso - Kabyè (20 %), des Ewé (5 %), des Bassars (4 %)... et des étrangers formés essentiellement de Yorouba, de Haoussa.

Les musulmans représentent près de 40 % de la population. Le Kotokoli qui constitue la majorité de la population est un peuple islamisé. Ensuite viennent les catholiques (10 %), les animistes (2 %) et les protestants (1%).

c) Structure socio-professionnelle

Lorsqu'on s'en tient au recensement de 1981, 17,8 % de la population active s'occupe de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la chasse et des activités forestières. Comme l'indique le tableau ci-dessous, 82,2 % de ces actifs exerce des activités non agricoles avec une dominance des tailleurs et couturiers, tapissiers et ouvriers assimilés (30 %). L'administration ne représente que 4,7 %. Il faut remarquer que parmi toutes les professions non agricoles, beaucoup sont exercées hors d'un cadre juridique et institutionnel.

A l'horizon 2000, la part des ménages vivant d'activités de type urbain augmentera de 95,40 % soit 19 560 ménages (contre 10 010 en 1984) devant vivre d'activités relevant des secteurs secondaires et tertiaires (ADDRA, 1986). Il faudra donc créer d'ici là environ 23 980 emplois nouveaux.

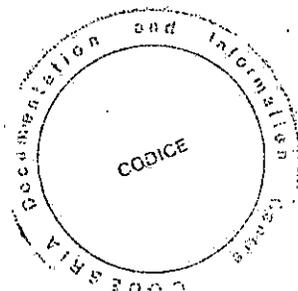


Tableau 7 : Répartition des actifs de tout âge et des deux sexes à Sokodé, selon la profession et le statut dans la profession, en 1981.

Profession	Statut (a)						Total	en %
	Ind	AF	SP	ST	AP	Autre		
Ruraux (b)	1613	90	66	3		8	1254	17,8
Commerçants (c)	1759	38	44	12	9	34	1896	19,0
Ouvriers (d)	986	14	52	13	268	6	1339	13,4
Textile (e)	1102	4	755	48	1064	28	3001	30,0
Services (f)	60	66	260	89	12	15	502	5,0
Administrations (g)	8		403	44	15	3	473	4,7
Cadres (h)	76	1	905	8	4	11	984	9,8
T O T A L	5 604	213	2 485	217	1372	105	9996	100,0
en %	56	2,1	24,9	2,2	13,7	1,1	100,0	

Source : Recensement de 1981.

(a) Ind = indépendants (et employeurs : peu nombreux : 10).

AF = aides familiaux

SP = salariés permanents

ST = salariés temporaires

AP = apprentis

Autre : dont 8 membres d'une coopérative et 96 non déclarés

(b) agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs

(c) personnel commercial et vendeurs

(d) ouvriers et manoeuvres non agricoles, conducteurs d'engins de transport

(e) tailleurs et couturiers, tapissiers et ouvriers assimilés

(f) travailleurs spécialisés dans les services.

(g) personnel administratif et travailleurs assimilés

(h) personnels des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilés, cadres supérieurs de l'administration publique.

A Sokodé, les appartenances socio-professionnelles, ne sont pas pour l'instant, constitutives de classes sociales, bien que les différences sociales existent et soient très accusées. Les familles plus aisées résident dans tous les quartiers, construisant des villas éparses. Il n'existe donc pas de quartier résidentiel de << haut standing >>.

Dans cette ville dont la population ne cesse de s'accroître, l'élite locale reste très attachée à son origine lignagère (le clan, la famille), à ses alliances matrimoniales, à sa communauté résidentielle historique.

B - L'évolution rapide de la population

En 1911, les Allemands dénombrent plus de 2000 habitants à Sokodé réduite à Didawrè, Kouloundè et Komah. En 1953, P. Alexandre estime à environ 5 000 habitants pour l'agglomération sokodéenne. « Cette estimation s'avère quelque peu sous-évaluée, car, deux ans plus tard, en 1955, la commune de Sokodé a officiellement 7 535 habitants. Entre 1911 et 1955, le taux d'accroissement annuel aurait été de 3% » (BARBIER J.-C., 1995). Au premier recensement de 1960, les chiffres apportent une surprise de taille puisque Sokodé compte désormais 14 877 habitants, soit près de deux fois plus que le dénombrement administratif de 1955. Au second recensement, dix ans plus tard en 1970, 30 727 âmes peuplent désormais cette ville.

Tableau 8 : Croissance de la population de Sokodé de 1955 à 1996

Année	1955	1960 *	1970 *	1981 *	1996
Population Sokodé	7 535	14 877	30 727	46 660	76 000
Accroissement (%)	97,4	106,5	51,85	61,5	

* Recensements généraux de la population.

Au regard de ce tableau, il est à préciser que dans les années soixante, l'agglomération de Sokodé accueille de nouveaux venus qui sont non seulement des immigrés individuels mais des communautés rurales toutes entières : ce sont, Kédiya, puis Kpangalam et, plus tard, après 1970, Salimdè. Ces anciens villages, devenus quartiers périphériques, augmentent très rapidement en population, le territoire de Sokodé commençant à être saturé. Le recensement de 1981 qui dénombre 46 660 habitants les intègre enfin à l'agglomération, et un élargissement du périmètre communal confirme leur appartenance à la ville. En effet en 1970, la limite nord de la ville était la rivière Kpondjo (voir carte n° 3).

Entre 1970 et 1981, le taux d'accroissement annuel a été de 3.2 % tout comme celui d'Atakpamé. Le phénomène le plus spectaculaire dans l'urbanisation au Togo au cours des deux derniers recensements (1970 et 1981) est le développement très rapide de la ville de Kara. Elle a enregistré un taux

d'accroissement annuel de 8,1 % durant cette période. "C'est le prototype de ville champignon, une ville qui a surgi et poussé du jour au lendemain" (K. GOZO, 1989). Les pouvoirs publics avaient fait de cette ville un second pôle politique, administratif et économique du pays.

La direction de la statistique après une enquête menée dans la commune a évalué la population en Juillet 1997 à 76 000 habitants.

D'une façon générale, la population urbaine semble avoir été sous-estimée durant la période coloniale. Ils étaient rares ces administrateurs coloniaux qui s'intéressaient aux milieux urbains. Ils ne s'intéressaient guère aux villes qui naissaient mais jouaient toujours aux ethnologues en examinant l'origine des groupes fondateurs, leur histoire et leurs us et coutumes. R. Cornevin fait exception avec une présentation d'Atakpamé (1956) et de Bassar (1957). De plus, l'urbanisation rapide par exode rural, phénomène général en Afrique noire au moment des indépendances, s'est faite dès les années 1955.

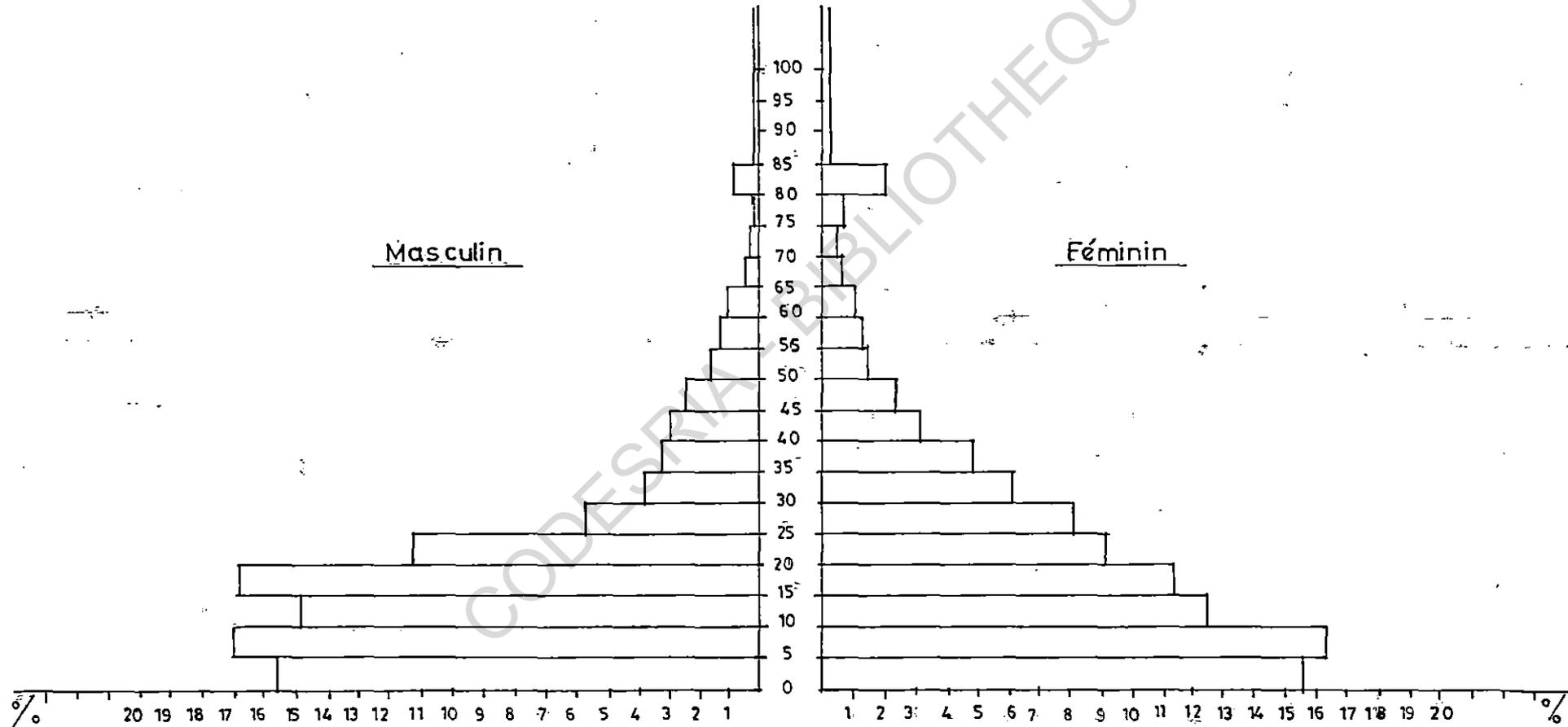
Somme toute, la croissance rapide que connaît Sokodé n'est pas sans effet sur la situation de l'emploi urbain aux diverses caractéristiques.

Tableau 9 : Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe ;
Sokodé 1981 (Rapport de masculinité)

Age	Masculin	Féminin	Total
mois d'1 an	520	581	1101
0-4 ans	3 190	3 148	6338
5-9 ans	4 060	3 818	7878
10-14 ans	3 502	2 855	6357
15-19 ans	3 979	2 606	6585
20-24 ans	2 649	2 163	4812
25-29 ans	1 356	1 925	3281
30-34 ans	893	1 402	2295
35-39 ans	791	1 166	1957
40-44 ans	690	749	1439
45-49 ans	579	573	1152
50-54 ans	371	379	750
55-59 ans	308	318	626
60-64 ans	252	266	518
65-69 ans	133	150	283
70-74 ans	96	125	221
75-79 ans	74	152	226
80-84 ans	228	506	734
84 et plus	57	50	107
TOTAL	23 728	22 932	46660

Source : Recensement de 1981.

GRAPHIQUE N° 5 : PYRAMIDE DES AGES : SOKODÉ 1981



**CHAPITRE III : LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI
URBAIN**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III - LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI URBAIN

Le niveau et la nature de l'emploi, le sous-emploi et le chômage ne découlent pas du comportement des seules entreprises ou des seuls travailleurs. Ils sont le résultat d'une adaptation réciproque. Ils sont d'autant plus importants que cette adaptation qualitative et quantitative, pour plusieurs raisons, n'aboutit pas à un équilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

A - Un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Le marché de l'emploi met en rapport des offres et des demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi sont ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Ils sont disposés, moyennant rémunération, à mettre leur force de travail à la disposition de l'employeur. Cette demande d'emploi ne trouve satisfaction complète que s'il y a une offre d'emploi. L'offre d'emploi s'adresse au public. Les possibilités d'offre sont cependant limitées.

Les partenaires sociaux, demandeurs et offreurs d'emplois, animent le marché du travail par les offres et les demandes d'emplois. Il arrive selon les moyens qu'il y ait équilibre ou déséquilibre entre l'offre et la demande.

En cas d'équilibre, on dit qu'il y a plein emploi. D'ailleurs dans le système économique mondial actuel, aucun pays du globe ne connaît le plein emploi sauf les ex-pays socialistes et certains pays africains comme le Gabon qui importaient la main-d'oeuvre.

Au Togo, depuis le bouleversement du système traditionnel par le secteur moderne, nous n'avons jamais connu le plein-emploi. Il s'est installé alors un déséquilibre. L'un des problèmes de l'emploi dans notre pays est justement ce déséquilibre qui est à la fois quantitatif et qualitatif. Avant d'aborder ces deux aspects du problème, observons ces chiffres qui illustrent à merveille le décalage en question sur le marché de l'emploi à Sokodé

Tableau 10 : Evolution de la demande et de l'offre d'emploi à Sokodé entre 1992 et 1994.

Années	Demandes d'emploi (D)	Offres d'emploi (O)	Placements
1992	122	2	2
1993	60	0	0
1994	108	0	0

Source : Inspection régionale du travail et des lois sociales, Sokodé.

Les données de ce tableau sur l'offre et la demande d'emploi ont été largement commentées par les responsables de cette direction. Pour eux, les employeurs ne facilitent guère la tâche du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Il ne suivent pas les prescriptions du décret n° 68/142/du 28 Juillet 1963, rendant obligatoire l'embauche par ce service. Bon nombre d'embauches se font par des voies parallèles et se traitent directement entre l'entreprise et le candidat à l'emploi. Cet état de chose, nous reviendrons là-dessus, est le résultat du manque de contrôle du marché d'emploi, caractérisé par une absence de coordination entre le service et le monde du travail et l'insuffisance des moyens matériels et en personnel.

Il ressort aussi de ce tableau que cette période (1992 à 1994) coïncidait avec la crise politique qu'a connu le pays au lendemain de la chute du mur de Berlin. En effet, dès 1990, le Togo à l'instar des autres pays d'Afrique noire s'est lancée dans la lutte pour la démocratisation des institutions. Face à la réticence du pouvoir en place, les partis politiques de l'opposition, les associations affiliées, soutenus plus tard par le conseil du patronat, décrètent une grève générale qui a duré pratiquement une année (Novembre 1992-Septembre 1993). Les activités économiques étaient paralysées, l'administration presque inerte. Dans ces conditions, il était difficile voire impossible, de voir les demandes d'emploi de ces jeunes en difficultés trouver satisfaction.

Dans tous les cas et partant de la situation générale sur le marché de l'emploi togolais, l'analyse de ces chiffres permet de relever deux déséquilibres.

1 - Un déséquilibre quantitatif

Il y a prolifération de la demande par rapport à l'offre. Chaque jour amène son lot de demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Les causes de l'augmentation sont multiples. L'exode rural, reste encore pour nos villes, la principale source de ce déséquilibre. Il faut ajouter à celle-ci, l'abandon des études par plusieurs jeunes, la multiplication des diplômés de toute catégorie, et le retour des autochtones travaillant à l'étranger. Tout ceci augmente considérablement le nombre des chercheurs d'emploi.

2 - Un déséquilibre qualitatif

Ce déséquilibre structurel entre l'offre et la demande s'explique par la qualification qu'ont les chercheurs d'emploi avant de se présenter sur le marché d'emplois. Cette qualification peut s'acquérir soit par la formation professionnelle soit par la formation scolaire mais en grande partie, certains se présentent sur le

marché du travail avec pour seule arme, leur force physique. En effet, certains candidats, les plus nombreux, arrivent sur le marché du travail avec des qualifications qui ne cadrent pas avec les offres et les possibilités d'emploi en général qui sont d'ailleurs rares. Et nous constatons que certaines offres effectuées ne recouvrent pas toutes les demandes d'emplois. Suivant le tableau 10, on se rend compte qu'en 1992, deux (2) demandes seulement ont été satisfaites sur 122, soit un taux de couverture très faible de 1,63 %. Au cours des deux années suivantes (1993 - 1994) aucun placement n'a été effectué.

Aussi, faudrait-il relever que les statistiques officielles du travail sont déficientes et laissent à désirer. Tous les chômeurs, en Afrique subsaharienne, ne se manifestent pas devant les bureaux de main-d'oeuvre et de l'emploi. Rares sont les étudiants nantis d'un diplôme d'étude supérieur ou professionnel qui s'adressent au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi. A la question de savoir : "Etes-vous renseigné sur les activités de la Direction de l'emploi et la main-d'oeuvre ?", voici les résultats obtenus.

Tableau 11 : Répartition des enquêtés selon leurs renseignements sur les activités de la Direction de l'emploi et la main-d'oeuvre, Sokodé.

Réponses	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	34	24,46
Non	105	75,54
Total	139	100

Source : Notre enquête.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le quart (1/4) à peine de l'échantillon est renseigné sur l'existence ou les activités de la Direction de la main-d'oeuvre et de l'emploi qui a en principe l'exclusivité du placement. On se rend compte face aux réactions de nos enquêtés, qu'une majeure partie des demandeurs d'emplois est sous-informée sur l'existence même de ce service. D'autres par contre estiment qu'ils n'ont plus confiance en cette Direction corrompue. Nous reviendrons davantage sur ce sujet dans nos prochaines pages.

Bref, le marché du travail de la ville de Sokodé souffre d'un fort déséquilibre. Cependant, le bilan de l'emploi ne peut s'établir que par rapport à la situation démographique.

B - Urbanisation de Sokodé : un facteur de déséquilibre du marché du travail.

Dans son effort de rechercher la pathologie du chômage en Afrique, WALTER Galenson (1971) déclarait : "de tous les facteurs qui ont déterminé la crise actuelle, la simple croissance démographique est le plus important". En effet, en Afrique subsaharienne, le phénomène urbain constitue une préoccupation majeure car la croissance démographique rapide des villes se fait sans rapport avec le développement des capacités de production économique. BABACAR Fall (1997) l'a si bien souligné : "Dans l'Afrique indépendante, l'urbanisation n'est ni corollaire, ni le moteur d'un quelconque développement économique".

Le Togo n'est pas surpeuplé mais une croissance démographique plus rapide que l'évolution de l'emploi ne manque pas d'aggraver le déséquilibre quantitatif entre la demande et l'offre d'emploi. Cette croissance ne résulte pas de la mécanisation de l'agriculture, elle résulte plutôt de la dégradation rapide des conditions de vie dans les campagnes donc fondamentalement de la crise de l'agriculture.

Nous avons déjà signalé que la population de Sokodé augmente. La commune qui ne comptait que 7 535 âmes en 1955, enregistre en 1960 à l'indépendance du pays, 14 877 habitants et 46 660 habitants au dernier recensement en 1981. Aujourd'hui elle est évaluée à 76 000 habitants soit un accroissement de 61,5 % en quinze ans.

La part de la population urbaine dans la population totale de la préfecture ou de l'ensemble du Togo, reste importante (plus de 50 %).

Elle dépasse largement l'ensemble de la population urbaine de Sotouboua et Tchamba réunies qui forment avec elle la région centrale (40,4 % en 1970 et 36 % en 1981). Il ressort de ces informations que si les données actuelles ne sont pas modifiées, les villes et les campagnes environnantes se videront de leurs jeunes au profit de Sokodé qui va dès lors demeurer le second centre urbain après Lomé la capitale. Or, dans le même temps, le nombre d'emplois ne s'est pas accru avec le même rythme. Il est bien inférieur au taux d'accroissement de la population urbaine. Tout porte à croire que les difficultés d'emploi à Sokodé sont considérables et qu'elles s'amplifient. Capitale régionale, ne possédant aucune usine, Sokodé enregistre chaque jour l'arrivée massive des jeunes ruraux qui viennent gonfler le nombre des demandeurs d'emplois. "Cette masse se renouvelle sans cesse : tandis que les uns trouvent un "job" et que les autres

regagnent leur village, de nouveaux migrants viennent sans cesse grossir cette population flottante" (LATIF, 1958). Dans le même temps les activités à forte intensité de main-d'oeuvre sont absentes. Les seules activités auxquelles se livrent tous ces demandeurs d'emplois relèvent du secteur non structuré. L'on se réduit en racoleur dans les gares routières ou en vendeur ambulancier ou même en mendiant devant les mosquées et le long des rues.

Bref, le marché du travail ainsi présenté jusqu'alors se caractérise par un fort déséquilibre entre les demandes et les offres d'emplois. Cet état de choses est la source du chômage et du sous-emploi dans cette seconde ville du Togo.

C - Le sous-emploi et le chômage à Sokodé.

Avant d'aborder toute analyse relative au chômage et au sous-emploi, il convient d'apporter un éclairage sur ces concepts qui font l'objet de multiples et diverses définitions controversées.

L'environnement économique des pays en développement présente des particularités qui font que les concepts et définitions des pays développés ne permettent pas de donner tout leur sens aux analyses des résultats issus des recensements démographiques. Ces particularités ne permettent pas également de donner un sens aux actions des autorités nationales en matière de formulation de politique adéquate.

En effet, en raison de la prédominance du secteur agricole, on observe dans les pays en développement en général et singulièrement au Togo notamment à Sokodé d'importantes fluctuations saisonnières de l'emploi. Il en résulte certains problèmes particuliers dans le nombre de "chômeurs". Le recensement de Novembre 1981 au Togo a connu aussi ces problèmes. Les résultats de ce recensement n'ont pas permis de cerner à sa juste valeur le sous-emploi. Cette remarque est d'autant plus vraie si nous savons que sont considérés comme occupés, "les personnes sans emploi tels que "les apprentis rémunérés ou non", "les femmes qui, outre leurs tâches domestiques ont accompli un autre travail durant la semaine de référence, par exemple petit commerce, couture à la maison ou ailleurs, aide au mari au champ" etc... On voit ainsi que la définition adoptée pour le recensement de 1981 masque le vrai chômage urbain et le sous-emploi rural et urbain.

Nous essayerons au cours de notre étude, d'appréhender ces concepts en tentant de faire des rapprochements avec d'autres sources chaque fois que c'est possible. Cependant, nous n'avons pas l'intention dès ici, d'aborder le développement du secteur informel à Sokodé, avec tous les petits vendeurs et

vendeuses, les petits délinquants aux stations routières, munis de leurs permis de conduire et qui cherchent des emplois de chauffeurs, les mendiants pour ne citer que ceux là. Nous reviendrons suffisamment sur cet aspect dans nos prochaines pages.

1 - Le chômage à Sokodé

Le IVe plan quinquennal définissait le chômeur comme toute personne valide en âge de travailler, sans emploi et disponible pour un travail rémunéré (plan de développement économique et social, 1981-1985). Il faut noter partant de cette définition, que dans les villes, le chômage paraît plus visible que dans les villages. Une démarcation nette entre chômeurs et "sous-employés" (que nous aborderons) est plus facile à faire en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les résultats du recensement de 1981, l'effectif total des chômeurs urbains au Togo est de 12 795, avec un taux de chômage de 5,9 % qui est presque le double du taux de chômage rural (3,0 %). Si ce taux est plus élevé dans la capitale Lomé, ce qui n'est pas étonnant en Afrique subsaharienne, où il était de 6,4 % avec un effectif de 8 401 chômeurs, il n'est pas aisé d'évaluer ce taux dans les villes secondaires. Cependant pour une ville secondaire, il ne faut pas s'attendre à des chiffres faibles.

Aussi faut-il préciser encore une fois que ces chiffres doivent être pris avec prudence car ils sont nombreux ces chômeurs qui ne se font pas enregistrer. Il convient également d'ajouter qu'à défaut de données récentes, celles-ci doivent être revues à la hausse. La crise économique du Togo depuis les années 80 et la crise politique depuis les années 90 ont largement contribué à alourdir le bataillon des chômeurs. Sokodé, rappelons-le, est une ville-carrefour et est le double chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo et de la Région Centrale composée des préfectures de Tchamba, de Sotouboua et de Blitta et bien entendu de Tchaoudjo. A ce titre, elle est le siège de plusieurs directions régionales et le centre des migrations primaires de la Région Centrale qui alimentent les migrations secondaires en direction de la Région des Plateaux, de Lomé. En 1981, sur 2 395 demandeurs d'emploi enregistrés au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi à Lomé, 2 164 (90,3 %) viennent des différentes régions du pays. La Région Centrale a fourni 205 soit 8,5 %, se situant alors en troisième position après la Région Maritime à l'exception de Lomé (46,3 %) et la Région des Plateaux (20,4 %).

Ceci montre que le chômage sévit surtout dans cette ville à cause notamment de l'afflux des jeunes ruraux en quête d'emploi et pour d'autres raisons. En effet, le mouvement de la population en chômage se fait essentiellement des villages environnants et des autres villes de la région vers

Sokodé. Deux groupes de facteurs créent cette situation. Le premier groupe concerne essentiellement l'épuisement des sols, la commercialisation défectueuse, les revenus familiaux et individuels nettement insuffisants et surtout la pauvreté. Le second groupe de facteurs est relatif aux conditions socio-économiques : l'inquiétude du jeune rural face à son avenir, la recherche d'un emploi plus rémunérateur, la fuite du milieu rural traditionnel jugé contraignant, l'attrait de la vie moderne de la ville, le sous-emploi...

A Sokodé, comme dans d'autres villes de l'Afrique subsaharienne, l'ampleur du chômage est fonction du niveau de vie, de la situation matrimoniale, de l'âge des individus. Ainsi, pour l'ensemble des membres d'un ménage, lorsqu'on passe des ménages pauvres aux ménages non pauvres, le taux de chômage décroît considérablement, ce qui pourrait signifier que l'une des causes de la pauvreté dans les zones urbaines d'Afrique semble être due à l'absence de participation au marché du travail. Nous dirons avec Jean-Pierre LACHAUD (1994), que « toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être chômeur est cinq (5) fois plus importante si l'on appartient à un ménage pauvre que si l'on réside dans un ménage aisé ». Par rapport au statut matrimonial, ce sont les femmes célibataires et les jeunes de la tranche d'âge 20-29 ans qui sont très vulnérables à l'égard du chômage. Enfin c'est parmi les diplômés de l'enseignement secondaire et ceux du primaire que l'on observe le plus de chômeurs.

Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le chômage en Afrique subsaharienne côtoie le sous-emploi.

2 - Le sous-emploi à sokodé

"Le sous-emploi existe lorsque des personnes pourvues d'un emploi ne travaillent pas à plein temps, pourraient et désireraient effectuer un travail complémentaire de celui qu'elles fournissent effectivement ou lorsque le revenu ou le rendement des personnes pourvues d'un emploi se retrouvaient augmentés si, compte tenu de leurs aptitudes professionnelles, elles travaillent dans de meilleures conditions de production ou changeaient de profession" (BINGUITCHA, 1988).

Le sous-emploi constitue la caractéristique générale du pays. Il est encore trop mal connu pour être chiffré avec précision. En ville notamment à Sokodé, il se caractérise par les occupations marginales, des travaux occasionnels et de faibles revenus dans le secteur informel. Parmi ces actifs, beaucoup sont nantis d'un certificat d'aptitude professionnel (CAP) de l'enseignement technique, d'un certificat de fin d'apprentissage (CFA).

Pour la frange de cette population urbaine qui s'occupe des activités agricoles, elle est exposée également au sous-emploi. En effet, dans le secteur agricole, il y a des saisons de "pointe" pendant lesquelles presque tous les membres de la famille en âge de travailler, s'occupent. Lorsque le volume de travail diminue, les employés non rémunérés retournent à leurs activités non lucratives (travaux domestiques) ou se réduisent en ouvriers dans le bâtiment.

Bref, en raison de la prédominance du secteur agricole, on observe au Togo, d'importantes fluctuations saisonnières de l'emploi. Il résulte aussi certains problèmes particuliers dans le dénombrement des chômeurs et des sous-employés dans cette ville secondaire aux activités économiques variées.

D - Les activités économiques

La capitale de la Région Centrale est un centre où foisonnent les activités commerciales, administratives et artisanales.

1 - Les activités essentiellement commerciales

Sur le plan commercial, la ville doit son dynamisme grâce à sa position stratégique qui favorise de façon centripète les flux septentrionaux des produits et des transports vers la capitale du pays au sud, le Ghana à l'Ouest, le Bénin et le Nigeria à l'Est. De ce fait, Sokodé est un carrefour où transitent des produits agricoles entre les campagnes et Lomé et un centre de redistribution des produits manufacturés vers les autres agglomérations. Elle est également le centre des migrations primaires de la Région Centrale qui alimentent les migrations secondaires en direction de la Région des Plateaux, de Lomé.

Le commerce de micro-détail est détenu essentiellement par les femmes. Ceci paraît contradictoire quand on sait que dans les pays musulmans, l'activité économique des femmes est nettement plus faible à tous les âges. Sokodé fortement islamisée se soustrait progressivement à cette règle du fait de la volonté des femmes de retrouver leur indépendance vis-à-vis de leurs époux. Le grand commerce est l'apanage des Yorouba et Ibo d'origine nigériane, de quelques autochtones et de grandes compagnies commerciales à savoir la Société Générale du Golfe de Guinée (S.G.G.G.), la Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO) et les sociétés d'hydrocarbures : SHELL, BP, ELF.

2 - Les activités artisanales

Le secteur non structuré est très important et occupe un nombre impressionnant d'actifs citadins. Ce secteur occupera encore pendant longtemps une place importante dans l'économie des villes du tiers monde. Il est très difficile de déterminer le nombre exact et le revenu de ces travailleurs. Néanmoins, ils se classent en deuxième position après ceux du commerce dans les villes sans industries ou avec quelques unités industrielles.

Cet artisanat de production et de service qui tente aujourd'hui de s'organiser à travers le GIPATO (Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo), organise les artisans dans le bâtiment, la menuiserie, la forge, la soudure, le tissage ... Ces activités rencontrent des difficultés à cause de la concurrence des produits manufacturés à bon marché.

3 - Les activités industrielles

Contrairement à Lomé, la seule ville qui bénéficie d'un certain nombre d'unités industrielles d'importance nationale voire régionale, Sokodé comme toutes les autres villes secondaires est presque privée de toute activité industrielle. La seule unité d'égrenage de kapok qui fonctionnait depuis l'époque coloniale a vu ses portes fermées bien avant les années 90. Cette absence d'industrie complique davantage les équations que doivent résoudre les jeunes dans la recherche d'un emploi.

4 - L'administration

Capitale régionale, Sokodé est le siège de plusieurs directions régionales. Elle compte 32 directions ou services publics et parapublics régionaux et 7 services régionaux représentant les antennes de certaines sociétés d'Etat.

Sur le plan socio-culturel, la ville est encore mal lotie et ne dispose que d'un centre social. L'enseignement est représenté par les trois (3) types d'enseignement : général, technique et la formation professionnelle.

Bref, l'activité économique est dominée par le commerce de micro-détail. Il n'existe pas pratiquement excepté l'administration, l'âge de la retraite. On sait quand on rentre dans l'activité, on ne sait pas à quel âge on en sort. En plus l'épargne n'ayant pas existé, personne n'abandonne les travaux champêtres. Les causes de cette situation sont multiples et les conséquences très inquiétantes.

**CHAPITRE IV - LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE
LA DISPROPORTION ENTRE L'OFFRE ET
LA DEMANDE D'EMPLOI**

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE IV - LES CAUSES ET LES CONSEQUENCES DE LA DISPROPORTION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

Le Togo est actuellement confronté à une profonde crise économique et sociale sans précédent au cours de son histoire récente. L'emploi urbain est caractérisé par une disproportion entre l'offre et la demande et un décalage entre le taux d'accroissement et le rythme de croissance d'emploi. Le sous-emploi et le chômage sont courants dans nos villes. Dans cette partie du travail, nous identifierons les causes de ce déséquilibre et déterminerons les conséquences de cette situation.

I - LES CAUSES

Elles sont diverses et vont de l'inefficacité de la politique de l'emploi aux effets de la crise économique en passant par l'absence d'activités industrielles et surtout l'exode rural.

A - L'inefficacité de la politique de l'emploi

Il n'y a au Togo aucun organe susceptible de fournir des renseignements fiables sur l'état de notre main-d'oeuvre tant nationale qu'étrangère. C'est dire que les services de l'emploi au Togo ont échoué très sérieusement dans la mission qui leur est confiée. Les raisons sont multiples et difficiles à expliquer.

1 - L'insuffisance des moyens du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi

En ce qui concerne les moyens du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi, la situation est bien pire. L'installation matérielle du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi est à l'image de la faiblesse des effectifs.

a) - Moyens en personnel

Le Togo a atteint un niveau de développement de son économie de telle sorte que tout devrait être mis en jeu pour consolider ce niveau et pour permettre la marche en avant. Le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi est un instrument socio-politico-économique au service des Togolais. Il ne fonctionne pas pleinement selon les normes imposées par notre développement économique. La technique d'organisation de son travail est également insuffisante et n'est pas à la hauteur de ce qu'on devrait attendre de lui. A Sokodé, capitale régionale, il n'y

a pas de service aussi pauvre, moins accueillant, manquant de renseignements, de confort et dépourvu de personnel compétent que le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi.

L'inspection du travail de Sokodé à laquelle est associé le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi a un rôle régional. Son influence s'étend sur les préfectures de Tchaoudjo, de Sotouboua, de Tchamba et de Blitta. Pour une zone aussi vaste et active et pour une population en pleine croissance représentant 10,10 % de la population du Togo en 1981, dix (10) agents seulement s'occupent des problèmes de l'emploi. En excluant le gardien et le balayeur, la Région Centrale ne dispose alors que de huit (8) agents pour s'occuper du placement, des cartes de travail, des inscriptions de demandes d'emploi, de la comptabilité, des attestations et papiers de toute sorte, de la dactylographie etc... Dans ces conditions ils ne peuvent concentrer leur force sur leur véritable activité, c'est-à-dire les vrais problèmes de l'emploi. Qu'une telle équipe s'occupe d'un nombre d'actifs aussi important, c'est toute la bonne marche du service qui est en jeu. Cette lacune est encore accentuée devant la formation déficiente des agents.

Sur tout l'effectif des agents chargés des services de l'emploi à Sokodé, on ne compte qu'un seul inspecteur du travail qui est en même temps le responsable. Tous les autres n'ont reçu aucune formation particulière en matière d'administration de la main-d'oeuvre. Ce sont des agents formés sur le tas.

Le niveau d'instruction et de formation du personnel des services de la main-d'oeuvre et de l'emploi paraît donc insuffisant et inadapté à la mission assignée à cette institution. Cette situation rejaillit inévitablement sur le rendement.

Cette lacune doit être revue sérieusement par les autorités compétentes en matière de recrutement. Ce ne sont pas les cadres et les bonnes volontés qui manquent au Togo. Le recrutement des agents pour ce service doit être plus dicté par l'efficacité que par d'autres considérations.

Pauvre en personnel et en cadres bien formés, le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi l'est encore plus par ses moyens matériels très limités et quelques fois inexistantes.

b) - Moyens matériels

L'installation matérielle du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi est à l'image de la faiblesse des effectifs. Cette faiblesse est mise en évidence par l'absence de véhicules et même de chauffeurs. Il n'y a aucune voiture et même de

mobylette pouvant permettre à ce service d'intervenir efficacement dans les sociétés cibles.

A notre connaissance aucune voiture n'est jamais affectée au service pour les déplacements et les interventions.

Quand un déplacement s'impose, le chef de service s'arrange à ses propres soins auprès d'autres services, surtout les travaux publics pour avoir accès à un moyen de déplacement, ce qui n'est pas facile car il ne réussit pas souvent. Quelques fois le service est obligé d'employer des moyens mis à sa disposition par l'employeur. Une telle situation réduit énormément sa crédibilité.

Si le service de Sokodé est logé dans un bâtiment apparemment solide, il est à noter cependant que le toit en certains endroits est défectueux. Une demande a été faite pour remplacer des fenêtres et portes, sans succès. On imagine alors l'inquiétude des agents du service lorsque la région s'apprête à affronter la saison des pluies.

Cette situation est rendue encore plus pénible pour certains bureaux. Certains agents doivent faire au moins une vingtaine de mètres pour répondre aux appels téléphoniques des employeurs. Seuls les bureaux du chef de service et de la dactylographie ont respectivement un téléphone. Celui du bureau de dactylographie est hermétiquement bloqué et ne peut servir qu'aux réceptions. Seul le chef de service peut téléphoner. On explique ce fait par le manque de crédit de fonctionnement. Dans ces conditions, comment le service de la main-d'oeuvre peut-il fonctionner ? Comment peut-on croire que quelquefois pour l'intérêt du service, les agents sont obligés d'aller chez des amis des services voisins pour prendre contact avec les employeurs par téléphone, en cas d'absence du chef de service.

Effectif faible, personnel d'un niveau très bas et non formé pour les tâches qui l'incombe, installation sanitaire et téléphonique défectueuse, tels sont les maux dont souffre le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi à Sokodé et partout dans nos villes. Faute de moyens de déplacement et de communication ce service se trouve ainsi coupé du reste du monde de l'emploi qu'il ne peut contrôler. La mission qui lui est confiée ne peut jamais être réalisée, car, sans contrôle, le service ne peut connaître les véritables problèmes de l'emploi.

2 - L'absence de coordination entre le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi et le monde du travail.

Le Togo, à l'instar de certains pays de l'Afrique Subsaharienne, serait celui où l'organisation du marché de l'emploi est très défectueuse. Tous les secteurs du marché de l'emploi sont mal connus par le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Les sorties, les postes vacants, les licenciements, l'emploi des étrangers sont ignorés par ce service. Le manque d'une statistique accroît encore plus cette lacune. Il présente une telle défectuosité que les quelques lettres de licenciement et de fermeture de chantiers adressées à ce service par certaines entreprises sont purement et simplement classées sans exploitation. La défectuosité est poussée à tel point que c'est l'initiative privée qui supplée le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi dans certains domaines.

Dans les villes secondaires, la situation est plus dramatique. A Sokodé, le service est inactif. Tous les agents pour des raisons déjà évoquées, du chef aux subordonnés sont sédentaires. Ils ne bougent pas. Ils sont plus des bureaucrates que des agents actifs d'un service qui doit être au service du monde du travail. La situation se présentant ainsi, le service ne peut jouer effectivement son rôle d'information et de formation qui lui permettra une parfaite connaissance du monde du travail. Il est devenu un service fermé à tous. Les principaux éléments du travail du service sont ignorés par certains employeurs et travailleurs. Le service doit fonctionner à tel point que tout texte, toute circulaire ou tout arrêté relatif au domaine de l'emploi doit être porté à la connaissance générale des travailleurs et des employeurs. Le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi ayant échoué dans cette mission, il s'est établie une absence de coordination entre d'une part, les employeurs et d'autre part les travailleurs.

En effet, pour avoir une parfaite connaissance du marché de l'emploi, une collaboration très étroite entre les agents de ce service et les employeurs est indispensable. L'agent de la main-d'oeuvre, doit pouvoir rentrer dans l'intimité de l'employeur qui offre du travail. Celui-ci le fait selon ses prévisions et sa situation financière dont lui seul est juge. Pour le persuader à offrir les emplois, il faudra gagner sa confiance. C'est par la confiance et la persuasion qu'il sera un collaborateur efficace du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi.

Ce service au Togo s'est dévié de ce rôle et est devenu un service de pur contrôle comme l'inspection du travail. On a voulu faire peur à l'employeur par les moyens peu conciliateurs. Le résultat, l'employeur n'a pas confiance au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Les exigences du monopole du placement oeuvre du décret n° 142/68/MATS/FP et de l'article 161 du code du

travail, mal appliquées creusent de jour en jour le fossé entre ce service et les employeurs. Le fait d'imposer un employé à un employeur sous prétexte d'appliquer une politique, le fait d'être exigeant avec certains employeurs alors qu'on ferme les yeux face aux agissements des autres, affaiblit le sérieux du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi, aux yeux des employeurs. Certaines sociétés qui au départ ont voulu respecter scrupuleusement le monopole du placement du service, l'ignorent aujourd'hui sciemment du fait du laxisme de certains responsables de l'administration du travail. L'échec du côté des demandeur d'emploi est retentissant.

L'usager est souvent très mal reçu au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi traité quelque fois comme un domestique. Il est courant au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi de voir des agents crier sur les demandeurs d'emploi, ou leur fermer la porte au nez ou les bousculer.

Si le comportement de certains usagers les plus faibles du service exigeait une position dure, rares sont les agents du service préparés à cette tâche sociale qui demande constamment un effacement de soi-même et un effort toujours grandissant. Le service de la main-d'oeuvre et de l'emploi qui se devrait être une seconde famille aux travailleurs sans emploi, les laissés pour compte, est plus un organe entre les mains de certaines personnes qui le manoeuvrent selon leur désir. C'est par un grincement de dents et quelque fois par des menaces que ces usagers prennent congé de ce service. Le chômeur n'est pas satisfait des services qu'il attendait de ce service. Il est frustré et préfère utiliser d'autres moyens de se procurer du travail que de s'en remettre entièrement à un service qui les ignore.

L'enquête menée sur les activités de la main-d'oeuvre et de l'emploi de Sokodé a montré que 89,9 % des demandeurs d'emploi estiment qu'ils n'ont plus confiance à ce service. 96,2 % de ce groupe pense que les agents du service de la main-d'oeuvre et de l'emploi sont corrompus et qu'ils privilégient les relations familiales et amicales dans le recrutement de la main-d'oeuvre.

Jean-Pierre LACHAUD (1994), analysant les modes d'accès à l'emploi dans le cadre d'un marché du travail segmenté à Ouagadougou, aboutit presque aux mêmes résultats. Son enquête révèle que << le poids des institutions traditionnelles - familles, amis, groupes ethniques - est d'autant plus important que le statut d'emploi est précaire. Ainsi, 60 % des travailleurs salariés ont eu leur emploi grâce à l'intervention d'un ami ou d'un membre du même groupe ethnique. Le rôle de l'Office National de Formation Professionnelle en tant qu'agence nationale de placement demeure très marginal >>.

Nous ne saurions clore cette page sans évoquer cette corruption, ce favoritisme qui caractérisent nos institutions chargées du marché de l'emploi, et qui aggravent la situation des jeunes sans emploi. La distribution des emplois se fait au Togo en tenant compte non des critères de compétence, mais de la subjectivité et pour y parvenir on emploie tous les moyens. On détourne les textes, on les ignore volontairement ou on les interprète suivant ses visées personnelles. Le monopole des emplois dans le secteur public et les pressions sur certains employeurs pour trouver du travail à des amis, par certains responsables politiques togolais n'est guidé que par l'intérêt personnel. Ces responsables s'enrichissent en profitant de la distribution des emplois disponibles.

Bref, l'incapacité des responsables togolais à instaurer une politique de l'emploi efficace, en octroyant des moyens au service de la main-d'oeuvre et de l'emploi et en établissant une parfaite coordination entre ce service et les divers animateurs du marché du travail, aggrave les difficultés d'emploi des jeunes. Ces difficultés sont d'autant plus graves à Sokodé que les activités industrielles sont inexistantes.

B - L'absence d'activités industrielles.

Croyant aux vertus de l'industrialisation pour une accélération de la croissance et du développement du pays, le gouvernement togolais a intensifié ses interventions dans le secteur industriel surtout depuis 1975. Même si l'agriculture a été déclarée priorité des priorités, ce sont les secteurs de l'infrastructure, de l'industrie et des services qui ont bénéficié le plus des attentions des responsables de la planification du développement.

Les investissements industriels sont passés de 5,5 milliards de francs CFA à plus de 105 milliards du premier plan (1966 - 1970) au troisième (1976 - 1980).

Ces données ne font que traduire le rôle-moteur que les responsables de la politique économique du pays entendaient donner au secteur industriel.

Toutefois après 1979 on a commencé par relever que la précipitation qui a caractérisé la réalisation de certains projets industriels le plus souvent mal préparés et étudiés, a conduit à des résultats qui sont loin d'être ceux escomptés pour le pays.

Ces unités de production, créées à grands frais pour contribuer à la solution des problèmes d'emploi deviennent des charges pour l'Etat et les contribuables, et leur situation aggrave plutôt le chômage. Ces problèmes

d'emploi se sont amplifiés à l'intérieur du pays car la répartition géographique des unités de production est inégale. Sokodé subit le poids de la macrocéphalie de Lomé la capitale. Aujourd'hui, près de 80 % du commerce et à peu près la même proportion d'entreprises industrielles sont implantés à Lomé (K. NYASSOGBO, 1997).

En effet, malgré les dispositions du Code des Investissements qui prévoient des avantages plus importants pour les entreprises qui s'installent dans les régions des Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes, on note une forte concentration des activités industrielles dans la Région Maritime en général et à Lomé en particulier. Selon une mission du Programme des Emplois et Compétences Techniques pour l'Afrique (PECTA, 1984), en 1982, sur les 2 387 employeurs du secteur para-public et privé inscrits à la Caisse nationale de Sécurité Sociale (CNSS), 2 061 étaient dans la Région Maritime, ce qui représente 86,3 % de l'ensemble. Aucune entreprise manufacturière n'est installée dans la région centrale.

A la veille des années 80, tous les espoirs des jeunes étaient fondés sur le projet d'installation d'une sucrerie qui devait être implantée dans la plaine ouest du Mono à ABATCHAM, région propice pour une telle initiative. Des capitaux avaient été investis pour le défrichage de la plantation de canne à sucre. Cela avait permis le recrutement d'une main-d'oeuvre.

Pour des raisons probablement liées aux infrastructures de communication mais qui restent non encore élucidées, ce projet fut suspendu. Cette usine semblait-il devait être installée à Kara plus au Nord de Sokodé, mais pour des raisons que nous ignorons encore, les experts dépêchés pour la circonstance auraient refusé.

De plus, l'usine d'égrenage de kapok, qui était installée à Sokodé, oeuvre des colonisateurs fait désormais partie de l'histoire.

Les responsables de la politique économique du Togo avaient également initié avant les années 90, une zone franche industrielle. Celle-ci devait s'étendre sur tout le pays et permettre de mieux gérer les problèmes de chômage qui devenaient alarmants. L'accent avait été mis sur la nécessité d'utiliser la main-d'oeuvre locale. Dix ans après cette initiative, les résultats sont médiocres.

Les investisseurs hésitent à s'installer à l'intérieur du pays et aussi à Lomé. La zone portuaire constitue la zone de prédilection de ces unités de production qui restent pour la plupart à l'étape artisanale.

Bref, capitale régionale et carrefour de produits d'échange divers, Sokodé ne pourra pour l'instant compter sur les activités industrielles pour trouver une solution à ses difficultés d'emploi.

C - L'abandon des études par les jeunes

Très souvent l'on a mentionné cet aspect sur la liste des maux qui compromettent dangereusement l'avenir de la jeunesse togolaise. La majeure partie des jeunes, et même la majorité de ceux qui ont entrepris des études, à quelque niveau qu'ils soient du système se heurtent à l'insuffisance des débouchés offerts aux scolarisés et constatent le fait avec amertume. Ainsi chaque année, certains "passent", d'autres "quittent". Un nombre croissant de jeunes gens est conduit, ainsi à interrompre les études.

Tableau 12 : Les taux de sortants (abandon) par sexe et par circonscription pédagogique dans le 1er degré - Sokodé.

Taux d'abandon	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Tchaoudjo - Sud	-1,0	6,0	-5,3	3,6	5,6	9,6	0,9	2,0	2,0	9,4	36,0	31,4
	1,8		-1,6		7,1		1,3		4,8		34,4	
Tchaoudjo - Nord	5,4	7,2	9,3	8,6	14,8	12,3	14,9	2,2	13,8	2,2	32,7	17,8
	6,2		9,0		13,8		10,3		9,5		27,8	
Région Centrale	2,1	5,7	1,8	6,0	7,7	11,7	4,4	7,3	7,2	13,0	16,7	16,5
	3,7		3,6		9,2		5,5		9,1		16,6	

Source : Direction régionale de la planification de l'éducation. Statistiques scolaires. 1982 - 1993 - N° 15 - Sokodé.

On observe dans la circonscription pédagogique de Tchaoudjo-Nord, des taux d'abandon Supérieurs à ceux de la Région Centrale. Cela s'explique par l'inégalité des revenus des parents dans cette préfecture, les terres deviennent de plus en plus inadaptées aux cultures puisque là l'on entame déjà cette chaîne de l'Atakora qui traverse le pays en écharpe. Donc il apparaît qu'un enfant de Tchaoudjo-Nord n'aura pas les mêmes avantages financiers qu'un enfant du milieu plus propice aux cultures que Tchaoudjo-Sud. Comme le soulignait

Philippe HUGON (1974) <<Il en résulte des différences de possibilités objectives de réussite>>.

Les taux négatifs observés résultent cependant de la conséquence de migrations d'élèves entre zones rurales et zones urbaines d'une part et de migrations d'élèves venant d'autres régions d'autre part.

Vu les taux faibles de scolarisation des filles dans cette région fortement islamisée, et vu les taux observés, il faut remarquer que l'abandon des jeunes filles est notoire à tous les niveaux. (CP1 au CP2).

Lorsque l'on analyse le problème par établissement, au 3ème degré le résultat n'est pas le même, il apparaît tout de même la raison fondamentale des abandons : les différences de possibilités objectives de réussite qu'évoque Philippe HUGON.

Tableau 13 : Taux d'abandon par établissement au 3ème degré.

Taux d'abandon	Seconde			Première			Terminale		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Lycée de :									
- Sotouboua	-28,5	-18,2	-27,8	-6,3	25,0	-4,0	-	-	-
- Sokodé	0,0	-2,1	0,5	-1,0	19,0	1,6	-	-	-
- Sainte-Marie	24,8	23,9	24,5	4,5	4,8	4,6	-	-	-
Région Centrale	-1,4	7,7	-0,1	-2,1	15,5	0,4	-	-	-

Source : Direction de la planification et de la carte scolaire. Statistiques scolaires - 1991 - 1992 - Région du Centre N° 14 Sokodé.

Le collège Sainte-Marie (établissement confessionnel à Sokodé) a des taux d'abandon très élevés surtout en classe de seconde car les élèves ayant passé leur première année d'études s'orientent vers d'autres lycées publics où les frais de scolarité et les manuels scolaires sont plus accessibles aux familles. Néanmoins une partie importante de ces élèves abandonne définitivement.

Les taux d'abandon négatifs -28,5 ; -27,8 et 18,2 très élevés surtout en classe de seconde au Lycée de Sotouboua s'expliquent par des migrations d'élèves venant d'autres régions suite aux troubles politiques qu'a connu le pays au début des années 90.

De 1990 - 1991 à 1992 on note dans la Région Centrale des taux d'abandon de 15,5 % et 7,7 % très élevés chez les filles. Cela montre encore une fois qu'il reste beaucoup à faire dans la scolarisation des filles dans cette région même si en fait il ne s'agit pas nécessairement de vrais abandons car les élèves peuvent être scolarisés dans d'autres établissements.

La question qui reste aujourd'hui posée est de savoir ce que deviennent ces jeunes qui abandonnent leurs études.

La réponse à cette question est simple. Les jeunes qui n'ont pas pu poursuivre leurs études s'orientent vers les activités principales que sont les champs, l'apprentissage d'un métier, le commerce ou demeurent dans le chômage. Face à cette situation, il y a lieu de se demander encore ce que produit le système scolaire.

En principe il doit apporter aux enfants une culture générale élémentaire et doit faciliter leur insertion professionnelle. Mais nous constatons que l'école togolaise à certains égards ne fabrique que des "déchets scolaires" (AGBOVI, 1977). Car l'enseignement reste encore théorique et intellectualiste. Les données acquises ne sont pas appliquées au milieu. Il y a une insuffisance voire une absence des travaux pratiques, faute de matériel et aussi une certaine carence de formation des formateurs dans le sens pratique. La place faite à la formation manuelle est dérisoire. Il n'existe même pas une application des connaissances acquises à la vie pratique : exemple de la biologie à l'agriculture, de la physique à la mécanique...

La formation professionnelle est aussi mise en accusation car non seulement on la juge insuffisante mais souvent trop abstraite et non axée sur un emploi possible. Enfin l'enseignement technique dispense une formation pratique si bien que les élèves ne prennent connaissance des usines, des bureaux, des chantiers ... qu'après leur formation et comme l'employeur s'attache surtout à l'efficacité immédiate, les diplômés ne peuvent la garantir.

Bref, il est clair que notre système scolaire déverse sur le marché du travail, des jeunes qui trouvent refuge dans le secteur non structuré ou qui restent chômeurs. Cependant il ne suffit pas de connaître la destination professionnelle

des jeunes. Il faut se demander si ces jeunes des campagnes sont restés sur place ou sont partis en ville, ce qui soulève le problème de l'exode rural.

D - L'exode rural

Les pays africains sont confrontés à un problème alarmant : celui de l'exode rural. En effet dès l'indépendance et les années qui ont suivi, la population urbaine des nations africaines a augmenté à un rythme effrayant. Etudier l'exode rural, c'est étudier donc la migration de jeunes issus du milieu rural et à la recherche d'un emploi salarié en ville. Dans le passé l'urbanisation au Togo a été faible en comparaison à celle des pays ouest-africains. Ainsi l'exode rural consistait essentiellement dans le mouvement de jeunes en direction de la capitale Lomé où se concentrent les activités salariées. Alfred SCHWARTZ (1980) estimait ce mouvement à 5 000 jeunes par an soit un taux de 0,85 % d'exode rural par an. Aujourd'hui les principaux centres urbains (les chef-lieu de région) notamment Sokodé, enregistrent des taux d'accroissement de la population depuis 1970, nettement plus élevés que ceux des autres centres urbains beaucoup plus ruraux en fait.

Cherchant ainsi à savoir pourquoi on décide d'émigrer vers les villes, nous nous sommes rendu compte que l'exode rural a des causes multiples. En effet, au Togo, plus de 80 % de la population active s'occupe de l'agriculture de subsistance et d'autres activités primaires. L'agriculture est alors destinée à rester longtemps encore la base de l'économie togolaise et le seul moyen de survie et de promotion de plus de la moitié des Togolais. Une grande partie de notre population s'occupe courageusement de ce secteur. Mais trois raisons essentielles l'incitent à l'abandon : les méthodes aratoires archaïques, la pauvreté liée à la faiblesse des revenus du paysan et l'environnement social contraignant.

S'agissant des méthodes aratoires, la houe, la daba ou le coupe-coupe demeurent au Togo, les instruments privilégiés du paysan. Malgré la technologie, et l'évolution de la science, ce secteur ne connaît pas encore de progrès. Les méthodes révolutionnaires qui ont fait progresser certains pays dans le domaine agricole semble être ignorées par le paysan togolais. Pour permettre à son sol de se reconstituer, il pratique la jachère, mobilisant ainsi pour plusieurs années une terre qui manque quelquefois, d'où les déplacements fréquents entre fermes et villages. L'introduction des techniques modernes reste très lente et hésitante à cause de plusieurs facteurs (coût, analphabétisme, encadrement...). Pour longtemps encore, la houe, le coupe-coupe et la daba demeureront les seuls et vieux instruments qu'utilisera le paysan.

En ce qui concerne la faiblesse des revenus, le problème est réel et pèse lourd dans l'explication de l'exode rural. Ce facteur joue inévitablement un rôle fondamental dans la décision d'émigrer dans la mesure où des disparités existent entre revenus urbains et ruraux.

La malnutrition, la sous-alimentation voire les carences alimentaires règnent dans les familles paysannes. Tout ceci est dû à la faible productivité des terres. En effet le cultivateur durant l'année travaille très durement mais le rendement reste faible. Cette situation s'explique par le fait que d'abord, l'agriculture est le secteur où les progrès sont les plus difficiles à se réaliser. Les conditions climatiques, la médiocrité parfois des sols qu'on travaille depuis des années, le manque d'engrais, l'effort du cultivateur font que le paysan ne se rend pas très facilement maître des conditions de production. Ensuite le manque d'infrastructures dans les campagnes, le manque d'investissement rendent encore plus difficile la vie des paysans.

Ce qu'il gagne de par la vente de ses produits est très vite absorbé par les prix des produits manufacturés qui ne cessent de flamber après surtout la dévaluation du franc CFA en 1994. Enfin, un effet psychologique pousse le paysan à se désintéresser de son travail, le complexe d'infériorité qu'il sent devant un citadin. La qualification de "fermier" ou de "campagnard" qu'on lui attribue en milieu urbain est une autre raison de l'abandon de nos fermes aux dépens des villes. Le jeune paysan qui a reçu une petite instruction à l'école trouve que le milieu social est contraignant.

En raison de toutes ces contraintes que lui impose son environnement hostile et sa considération sociale, le cultivateur est attiré irrémédiablement par la ville.

Un fait aussi alarmant, est l'émigration des jeunes filles de nos villages que sont Kparatao, Yelivo, Agouloudè, Kéméni, Koumoundè pour ne citer que ceux-là. La jeune fille "kotokoli" est censée s'équiper de pagnes de qualité, de quincailleries, de bijoux, bref d'objets de valeur et d'un capital avant de se marier. Cependant, la pauvreté des parents est un handicap dans l'acquisition de ces biens. Voilà pourquoi la jeune fille très tôt se détache de sa famille pour chercher un travail rémunérateur à Sokodé, ville que les villageois croient moderne où tout peut leur sourire.

Le paysan nous l'avions déjà dit, est confronté à un milieu hostile où malgré ses efforts et sa volonté, rien ne réussit plus pour lui. Il est alors attiré par la ville où il pense que de meilleures conditions existent. Deux éléments

essentiels le poussent : les meilleures conditions de vie en ville et la maximisation du revenu.

D'abord, le paysan se fait une fausse idée de la ville. Il pense et croît que là tout est facile et possible. Cette fausse impression se justifie dans une certaine mesure. En effet, certains faits tels que les recrutements des agents qui se font sans tenir compte d'aucun critère objectif, rendent justifiable cette impression. Certains hommes, usant de leur situation professionnelle ou de leur influence politique font venir en ville cousins, frères, jeunes filles... pour leur trouver du travail. Ces frères, cousins et maîtresses sans aucune formation, qui n'ont pour seuls atouts que la force physique ou leur féminité, font croire à ceux qui restent au village, que trouver du travail en ville est très facile. Ignorant les vraies difficultés de la ville, ils y arrivent. Même si les problèmes se présentent autrement plus durs qu'on ne l'avait cru au départ, l'hospitalité africaine aidant, des frères vous supporteront jusqu'à ce qu'on trouve du travail.

A ces raisons, il faut ajouter l'aspect de la ville (lumière, boutiques, terrains de jeu, distractions...) et la maximisation du revenu. En effet, le revenu du paysan est totalement absorbé par les produits modernes. Le paysan n'arrive pas à faire face aux dépenses que lui impose la vie moderne (cherté des médicaments, des frais de consultation, des frais scolaires...). Devant certaines situations (maladies - mort), ne disposant pas de liquidité ni de protection, le paysan s'endette. Face à ces incertitudes, c'est en faisant un calcul économique à son niveau personnel que celui-ci se décide à venir en ville (Paul BAIROCH, 1972).

Là il espère gagner plus. Il abandonne sa femme et ses enfants pour se rendre en ville. Devant les réalités de ce monde en perpétuelle transformation, le migrant se rend compte, mais trop tard des vrais problèmes et revenir sur sa décision est encore plus difficile. Il s'accroche alors à la ville. Il vit pour un certain moment aux dépens des autres. Bref, le but de cette mobilité était de changer les conditions de vie, gagner davantage d'argent, jouir de la vie citadine et acquérir de nouvelles qualifications. La part de responsabilité du système éducatif togolais dans ce phénomène d'exode rural mérite d'être soulevé. Combien sont-ils ces élèves nantis du certificat d'Etude de Premier Degré (CEPD) qui acceptent de rester au village ? Pour le scolarisé togolais, l'école est un passeport qui lui ouvre les portes de la vie moderne en ville. C'est une situation née depuis les indépendances parce que l'enseignement reste calqué sur le système colonial et qui n'a jamais trouvé de solution depuis la crise économique des années 80.

E - L'effet de la crise économique

L'impasse dans laquelle l'Afrique se trouve en ce moment en matière d'emploi est due en grande partie aux problèmes de développement que connaît le continent. En Afrique subsaharienne et surtout au Togo, ces problèmes se sont amplifiés avec la crise économique des années 80, doublée de la dévaluation du franc CFA des années 90.

Les économies étant durement affectées, l'on a fondé les espoirs sur les programmes d'ajustement structurel financés par la Banque Mondiale et le FMI (Fonds Monétaire international). Jusqu'ici, les possibilités d'emploi sont restées limitées alors que les solutions proposées par les programmes d'ajustement en cours, n'avaient pour objectif que de supprimer les emplois afin de réduire les dépenses publiques et d'atteindre l'équilibre budgétaire.

1 - Le développement insuffisant des possibilités d'emploi

Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour reconnaître dans l'important programme d'investissement public, entrepris à partir de 1974 à la suite de la flambée des cours mondiaux des phosphates, la source des déséquilibres auxquels doit faire face aujourd'hui l'économie togolaise. La mise en place de ce programme s'était en effet fait en une période d'euphorie où les anticipations au niveau des ressources de l'Etat étaient toutes à la hausse tant en ce qui concerne le volume des principales exportations du pays, que leurs prix. Or non seulement les prévisions relatives aux exportations n'ont pas été réalisées, mais aussi la plupart des sociétés d'état et d'économie mixte créés se sont révélées être des vrais "gouffres financiers".

C'est l'exemple de la raffinerie de pétrole installée alors que le pays ne dispose pas de puits et d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée. L'installation à Kara au nord du Togo d'une seconde usine textile Togotex (Togo textile) s'est effectuée sans tenir compte des capacités du marché national à absorber le produit fini.

La Société Nationale du Commerce (SONACOM) n'a été qu'une institution caractérisée par une mauvaise gestion. La Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) créée en principe pour soutenir les paysans et donner une nouvelle allure à l'agriculture s'est révélée plutôt comme une caisse familiale gérée par les gouvernants. La liste de ces sociétés qui font désormais parti de l'histoire pourrait être allongée. Non seulement leurs fermetures ont rejeté des

milliers de travailleurs dans la rue, mais aussi, le Togo commence dès 1978, à accumuler des arriérés de paiement sur sa dette publique extérieure. Celle-ci s'élevait au 30 juin 1982 à la somme de 38,2 milliards de F CFA (PECTA, 1985), soit plus de 60 % des recettes d'exportation du pays au cours de la même année.

Au 31 décembre 1994, selon le rapport du PNUD (1994), le service de la dette est à 129,3 milliards de F CFA majorés des intérêts de retard estimés à 11,9 milliards de F CFA. Face à la persistance de cet environnement défavorable, il est devenu difficile voire impossible pour le Togo de créer d'autres activités génératrices d'emplois. Pour rétablir l'équilibre des finances extérieures, le Togo à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne s'est soumis dès le début des années 80 au programme d'Ajustement Structurel mis en place en Afrique sous l'égide du FMI (Fonds Monétaire International) et de la Banque Mondiale.

2 - Les programmes d'ajustement structurel

Depuis environ deux décennies, les économistes et les bailleurs de Fonds parlent souvent d'ajustement structurel. Qu'expriment ces concepts ? Ajuster d'après le petit Robert c'est, "Mettre aux dimensions convenables, rendre conforme à un étalon".

On pourrait définir le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) comme un ensemble de mesures et de réformes à caractère économique et institutionnel appuyées par un crédit souvent extérieur (crédit d'ajustement structurel - CAS). Pourquoi donc un Programme d'Ajustement Structurel au Togo ?

A la suite de la flambée des cours mondiaux des phosphates (premier produit d'exportation) en 1974 - 1975, le gouvernement togolais s'est lancé dans des travaux de prestige en entreprenant des investissements publics dans les infrastructures, les transports, le tourisme et l'industrie. La baisse durable des prix des phosphates à partir de fin 1975 à amené le Gouvernement à accroître son recours à des financements extérieurs souvent onéreux pour achever les projets retenus. La situation financière de l'Etat a commencé à se détériorer d'autant plus que les investissements n'ont pas eu les effets escomptés sur la croissance économique du pays.

Depuis 1978, le Togo fait face à des difficultés financières grandissantes caractérisées par l'accumulation d'arriérés de paiements externes et internes. La crise économique que traverse le Togo est marquée par une régression continue du Produit Intérieur Brut en terme réels depuis 1980.

Soucieux de corriger ces déséquilibres financiers, le Gouvernement togolais a mis en oeuvre une politique d'austérité dès 1979, dans le cadre d'un premier accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International couvrant le deuxième semestre 1979 et l'année 1980. De même en 1979, le Gouvernement togolais a bénéficié d'un réaménagement de certaines échéances de dette extérieure publique par le biais du Club de Paris et, en 1980, d'un refinancement de la majeure partie de sa dette bancaire non assurée. Au plan interne, le Gouvernement a adopté une politique de relancement des dépenses d'investissements publics. Selon le Ministre du Plan, le Budget d'Investissement et d'Equipement de l'Etat est passé de 15 milliards de F CFA en 1975 à 2,5 milliards de F CFA en 1986. Les dépenses d'investissements publics ont diminué d'un niveau de plus de 108 milliards de F CFA en 1975 à 42 milliards de F CFA en 1980.

La fin de l'année 1982 a été consacrée à la définition d'un programme particulièrement rigoureux qui permettrait de corriger les déséquilibres structurels de la situation économique et financière et de tenir compte des perspectives médiocres de l'économie mondiale. En 1983, le Gouvernement togolais élabore avec les services du Fonds Monétaire International un programme financier qui a reçu l'appui du conseil d'administration de cette institution. Ce programme envisage la réduction du déficit global consolidé des administrations publiques de 16,4 milliards de F CFA en 1972 à 9,4 milliards de F CFA en 1983 grâce à diverses mesures de fonctionnement : les salaires de tous les agents de l'état ont été diminués de 5,0 % (impôt de solidarité), les avancements bloqués, les recrutements suspendus, les départs à la retraite précoces.

En réponse à la situation très précaire des finances publiques togolaises en 1984, les créanciers publics du Togo se sont réunis du 5 au 6 juin 1984 dans le cadre du Club de Paris et ont convenu de réaménager la dette togolaise. Non seulement 95 % des échéances contractuelles de 1984 et des quatre premiers mois de 1985 ont été réaménagées mais aussi il a été accordé au Togo le réaménagement des échéances au titre du premier Club de Paris de 1979 à l'exception des intérêts moratoires. Ainsi le total du service de la dette en 1984 après rééchelonnement est estimé à 29,7 milliards de F CFA contre 35,7 milliards prévus par le programme.

En dépit des efforts de redressement déployés par le gouvernement avec le concours du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, les perspectives économiques et financières restent sombres. Le Produit Intérieur Brut a baissé de 5,3 % en termes réels en 1983 et de 0,8 % en 1984. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a décidé de poursuivre les efforts d'ajustement commencés en 1983 par l'adoption d'un deuxième programme d'ajustement

structurel dont les principaux points d'appui sont : les investissements publics, le développement rural, les CFT (Chemin de Fer du Togo), les entreprises publiques. A cet effet, 27,8 millions de dollars auxquels se sont ajoutés 10,1 millions de dollars du Fonds spécial pour l'Afrique ont été financés. En novembre 1987, le Togo s'est lancé dans une discussion avec la Banque mondiale pour un troisième PAS. L'originalité de ce troisième PAS, est qu'il a été cofinancé par la BAD (Banque Africaine de Développement). La Banque Mondiale est intervenue pour 45 millions de dollars et la BAD pour 23 millions de dollars. Pour ce troisième programme la conditionnalité a été plus radicale. En effet la banque déclare que si le Togo ne s'entend pas avec le FMI sur un programme de stabilisation, il n'y aurait pas de troisième Crédit.

Depuis le début des années 90, le Togo à l'instar des autres pays subsahariens, s'est lancé dans une ère démocratique trouble qui complique davantage les discussions avec les bailleurs de fonds.

Dix sept ans après le démarrage de cette politique, la plus grande partie des programmes d'ajustement structurel mis en place au Togo sous l'égide du FMI et de la Banque Mondiale "semble ne mener nulle part" (Gilles DURUFLE, 1988).

On s'attendait à priori à ce que la mise en oeuvre de ces programmes, dans la perspective plus particulière d'une libéralisation des prix et de la commercialisation des produits agricoles, inversent les termes de l'échange entre zones rurales et urbaines, en faveur des premières et que cette évolution freinerait l'exode rural. On allait même jusqu'à espérer un mouvement inverse, des villes vers les campagnes, suite aux licenciements collectifs opérés dans certains services publics et à l'attrait que l'amélioration des termes de l'échange dans les régions rurales pouvait représenter.

Ceux qui ont perdu leur emploi entreprennent plutôt des activités informelles en zones urbaines et péri-urbaines. D'ailleurs, les bénéfices attendus de l'ajustement structurel par les habitants des campagnes ne se sont pas concrétisés. L'on a alors constaté le mouvement des jeunes soit vers Lomé la capitale soit vers les villes secondaires notamment Sokodé ce qui aggrave davantage le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail urbain.

De toute évidence, étant donné le contexte institutionnel dans lequel les programmes d'ajustement structurel sont actuellement mis en oeuvre, la migration des campagnes vers les villes ne va pas se ralentir dans notre pays. Telle est la conclusion globalement tirée par MABOGUNJE (1991) lorsqu'il formule un nouveau paradigme de développement urbain en Afrique aux termes duquel

"quelle que soit l'issue économique, le système d'ajustement structurel actuellement adopté dans la plupart des pays en développement est probablement appelé à stimuler l'urbanisation. Si l'ajustement structurel parvient à redresser l'économie l'accroissement du produit intérieur brut va inmanquablement attirer de nouveaux migrants vers les villes ; s'il n'y parvient pas, l'aggravation de la misère, en régions rurales plus particulièrement, va pousser de nouveaux migrants, vers les villes".

De plus, l'exécution des programmes d'ajustement structurel a eu d'autres conséquences négatives. En effet, les fermetures d'entreprises jugées non rentables par la Banque ont mis en chômage des milliers de Togolais. Dans la liste des entreprises victimes nous pouvons citer :

- La SALINTO (production de sel), Togo fruit (production fruitière), le CNPPME (promotion des PME), la Compagnie du Bénin (Agro-industrie), Togoprom (promotion immobilière, industrielle, et commerciale), l'AGETU (Equipement des terrains urbains) et la Régie Municipale des Transports Urbains. Le parc d'engins de la SOTEXMA (matériel agricole) a été confié à une entreprise privée et des négociations ont été menées, pour la privatisation de l'entreprise nationale de Sidérurgie qui a été louée à un opérateur privé qui a commencé à produire en Décembre 1984. La raffinerie de pétrole (la Société Togolaise des Hydrocarbures) a cessé ses activités en mars 1981 et a été confiée en gestion à la Société "Togo et Shell" les cuves de stockage.

- D'autres entreprises publiques ont été restructurées, privatisées ou liquidées suivant le cas. C'est l'exemple de : IOTO (Industrie des Oléagineux du Togo), ITP (Industrie des Plastiques), ITT (Industrie Textile), OPAT (Office des produits Agricoles), TOGOROUTE et TOGOTEX.

Aujourd'hui toute une liste d'entreprises est en cours de privatisation. C'est la situation que connaissent la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo), l'OTP (Office Togolais des Phosphates), OPTT (Office des Postes et Télécommunications). Quant aux hôtels construits pendant la période de vaches grasses à Lomé comme à l'intérieur (Paix et 2 Février à Lomé, 30 Août à Kpalimé, Rock à Atakpamé, Abuta à Badou, Hôtel Kara....), les pouvoirs publics leur cherchent des gestionnaires sauf le 2 Février.

Le chômage urbain augmente considérablement, conséquence directe de ces restructurations des entreprises du secteur public ou parapublic et des compressions qui les accompagnent. Si l'on sait qu'un salarié urbain "moderne" fait vivre en moyenne 10 à 20 personnes et redistribue une partie de ses revenus dans les activités du secteur informel, on comprend que la crise se répercute

doublément sur cette catégorie de l'activité économique. Non seulement elle perd de nombreux clients, mais elle voit en outre d'anciens salariés du secteur moderne basculer dans l'informel, où ils essaient de prendre des parts de marché. De proche en proche, l'ensemble des activités urbaines se trouvent affectées et appauvries.

Enfin, la mise en oeuvre de ces Programmes d'Ajustement Structurel a entraîné la diminution, voire la disparition des subventions aux services urbains tels que l'eau aux mains de la RNET (Régie Nationale des Eaux du Togo), l'électricité exploitée par la CEET (Compagnie Energie Electrique du Togo), notamment, et une augmentation des prix résultant de ce désengagement programmé de l'Etat. Cette mesure s'est amplifiée par un mouvement de privatisation de ces mêmes services urbains, recommandé par la Banque. Là encore, les populations urbaines sont les premières à être frappées par ces mesures de rétorsion et d'austérité.

II - LES CONSEQUENCES

Face à une situation économique qui ne s'améliore guère, Sokodé assiste impuissante à la montée du chômage, du sous-emploi et chose inquiétante à la délinquance juvénile. Pour un grand nombre de personnes et surtout de jeunes victimes de la pauvreté, l'économie informelle est devenue un secteur d'accueil. Le départ des jeunes vers la capitale et surtout vers l'étranger reste le souci premier de toutes les familles.

A - Les conséquences sociales

Il s'agit essentiellement du chômage et du sous-emploi.

1 - Le chômage

Sans chercher loin, et quelle que soit la définition, une chose est certaine : c'est un fléau mondial, un problème crucial, une plaie sociale qui frappe les pays sous-développés et la plupart des pays occidentaux.

Le chômage se caractérise par plusieurs traits :

- d'abord par un désœuvrement total c'est-à-dire que l'homme n'a aucune occupation, il vit inactif et ne peut se livrer à aucune activité sinon se mettre à la recherche quotidienne d'emploi qui devient rare chez nous.

- le deuxième trait c'est le manque de subsistance, c'est-à-dire celui qui ne travaille pas n'a pas de possibilités financières pour faire face à la vie. Il vit difficilement, les moyens de subsistance lui manquent, un problème moral se pose à lui.
- l'autre aspect plus marquant, c'est le désespoir qu'entraîne cet état de chose. On n'a pas de considération, on ne peut rien faire, on se présente comme un incapable moral, les gens vous doigtent, les amis vous fuient. Rien ne marche pour le chômeur.

Ceci dit, il nous reviendra d'élargir le concept même du chômeur chez nous.

C'est celui qui a perdu son emploi et qui est à la recherche d'un autre. C'est celui-là qui après son apprentissage ou sa formation ou ses études, n'a pas encore trouvé du travail et qui recherche son premier emploi. C'est encore celui qui quitte son village, sans aucun bagage autre que sa force de travail et qui vient en ville pour maximiser ses revenus par l'intermédiaire d'un emploi quelconque qu'il compte trouver.

Le chômeur, femme ou homme, est celui qui n'a pas d'occupation, mais qui a la force de travail et qui ne fait rien et ne gagne rien.

Le chômage à Sokodé atteint surtout les jeunes. Il n'est pas étonnant de voir dans les rues de jeunes gens désœuvrés se promenant à longueur de journée et tentés par les maux qui guettent la jeunesse : drogue, dépravation et surtout la délinquance juvénile que nous aborderons.

En effet, partout au Togo les environs des marchés, des gares routières des stations services constituent les zones de prédilection de ces jeunes Kotokolis qui nantis d'un permis de conduire, ou d'un certificat de fin d'apprentissage cherchent désespérément un emploi.

Au niveau des gares routières le phénomène est crucial. Il suffit qu'un voyageur ou surtout un touriste descende d'une voiture pour qu'il soit entouré d'individus cherchant à lui rendre un service. On constate même parfois qu'une véritable dispute s'installe entre eux, chacun voulant s'ériger en principal guide. L'on est prêt à toutes les bassesses, l'essentiel étant de trouver de quoi vivre. Garantir une place confortable à un voyageur équivaut à quelques pièces d'argent. Pour une société aussi sensible aux salutations, les "bonjour patron", "bon voyage

patron" équivalent également à quelques pièces. Cette situation n'est pas à éloigner de la mendicité.

Autour des mosquées, le long des rues, et parfois dans les maisons, le défilé des mendiants devient inquiétant. Lorsqu'on procède à une minutieuse observation des acteurs, l'on se demande si beaucoup d'entre eux ne se déguisent pas en véritables nécessiteux. Il s'agit là d'une mendicité ouverte que tout observateur qui arrive dans cette ville peut relever.

Un autre aspect du phénomène est ce que nous dénommons "Mendicité déguisée". En effet notre enquête montre qu'ils sont nombreux, ces frères, cousins, oncles et autres désœuvrés qui vivent sous le même toit et qui attendent tout du chef de ménage. Cette forme de mendicité ne régresse guère car en Afrique et plus particulièrement à Sokodé, les relations familiales sont d'une grande importance. Il est difficile pour un parent de refuser un frère, un cousin, une tante, un beau-frère qui vient du village.

Parmi nos enquêtés certains ont bien voulu s'exprimer sur ce point.

Tableau 14 : Répartition des migrants selon le lieu d'hébergement dès l'arrivée à Sokodé.

Hébergement	Fréquence	Pourcentage
Un proche-parent	65	79,27
Un ami	7	8,53
Personne	10	12,20
Total	82	100

Source : Notre enquête

Il ressort de cette enquête que 79,27 % des migrants estiment qu'ils ont été accueillis par un proche parent à leur arrivée à Sokodé. Pour beaucoup d'entre eux, ils y demeureront tant qu'ils n'obtiendront pas un emploi. Pour le chef du ménage, tant que leurs hôtes ne poseront pas un acte (délinquance, drogue ...) qui mettrait en cause sa dignité, ils y resteront. Car pour le croyant et musulman de Sokodé : "Dieu lui donnera ce qu'il faut pour les nourrir". Aussi, 12,20 % vivent dans les stations-services, autour des mosquées... Cet état n'est que provisoire car on finira un jour par retrouver un proche-parent.

Ce chômage est ensuite accentué par le passage de la fin de la scolarité ou par les abandons des études à l'obtention de l'emploi. Ce phénomène s'amplifie par un système éducatif installé depuis par le colonisateur et qui a été poursuivi

même après l'indépendance. Sokodé, à l'instar de Lomé abrite un Lycée Technique mais aussi deux Collèges Techniques. Ces institutions privilégient l'acquisition de technique et de savoir-faire directement utile pour l'exercice d'une profession. Aucune structure n'ayant été mise en place pour récupérer les diplômés, ce sont ces jeunes nantis d'un Brevet d'Etude Professionnel (BEP) ou d'un Certificat Professionnel (CAP) qui grossissent les rangs des chômeurs dans les rues de Sokodé. Pour ces diplômés en mécanique, chaudronnerie, maçonnerie, etc, l'accumulation du capital pour s'installer "définitivement" à son compte fait défaut. Le nombre de jeunes chômeurs augmente, surtout quand les filles sont impliquées.

Le chômage féminin est en effet aujourd'hui un problème mondial. Mais au Togo et plus particulièrement à Sokodé, il devient crucial et est généralement perçu sous deux angles. D'une part, du fait de la désorganisation de notre société par la civilisation occidentale, on assiste à un afflux des femmes sur le monde du travail. Voulant se libérer économiquement de la domination masculine, les femmes veulent occuper un emploi salarial, ce qui provoque une demande plus importante d'emplois alors qu'on connaît la situation de l'offre. Il se pose à ce niveau un problème très sérieux : le travail des femmes. D'autre part, avec la percée de l'Islam dans le Tchaoudjo, la scolarisation de la jeune fille est reléguée au second rang. La jeune fille, bref la femme est destinée au foyer et doit se soumettre à son époux. Mais de plus en plus, cette façon d'appréhender le rôle de la femme est abandonnée car celle-ci cherche aujourd'hui à se libérer aussi économiquement de la domination de l'époux. La pauvreté des ménages aidant, la jeune fille sans aucune formation ou parfois après un apprentissage (couture, coiffure, artisanat...) est abandonnée dans la rue. Avec un capital qui ne dépasse guère 3 000 F CFA, on devient revendeuse d'articles de tout genre (cola, cigarettes, oranges, pain, ...) ou de céréales (pour celles qui sont un peu nantis), aide-serveuses dans un restaurant pour un gain journalier d'au plus 150 F CFA. Lorsque les résultats de leurs activités sont médiocres alors on émigre dans les pays frontaliers et surtout à Lomé la capitale où elles forment un fort contingent.

Comme on s'en rend compte, Sokodé n'a pas échappé à ce phénomène mondial qu'est le chômage qui prend d'autres proportions avec le sous-emploi un autre aspect du problème déjà grave pour les économies du tiers monde.

2 - Le sous-emploi

Au Togo, on choisit un emploi non pas à cause de ses aspirations ou de ses aptitudes, mais parce qu'on ne trouve rien à faire et l'on prend le premier emploi qui se présente ou qui est disponible au moment où on cherche du travail.

L'emploi n'abonde pas, le Togolais ne pourrait choisir en fonction de son goût. Cette contrainte fait apparaître deux concepts du sous-emploi : le sous-emploi, l'état de celui qui ne dépense pleinement sa force ou ses capacités dans l'emploi qu'il occupe.

En effet, le sous-emploi visible est la situation dans laquelle l'homme occupe un emploi où la durée du travail est inférieure à la normale et qui chercherait et accepterait un travail supplémentaire. C'est surtout le cas de certaines catégories d'emploi qu'on peut désigner de "temporaire". Cette forme est rencontrée à Sokodé dans le bâtiment, l'agriculture, l'artisanat et surtout dans le transport.

Dans le bâtiment, il s'agit des manoeuvres, des occasionnels qui travaillent dans la construction d'une maison, d'une route... En général ils travaillent intensément durant toute la période des activités et restent inactifs le reste du temps. S'agissant des agriculteurs, la saison pluvieuse (Avril - Octobre) demeure leur période d'intenses activités. La saison morte constitue pour certains une forme de sous-emploi visible alors que pour d'autres, c'est l'occasion de se convertir en racoleurs dans les gares routières ou en artisans.

L'artisan justement de Sokodé n'est pas épargné par ce phénomène. Pour les tailleurs et couturières par exemple, les fêtes sont seules susceptibles de leur apporter le plein travail. On confectionne ça et là des vêtements pour les mariages précédant le mois du ramadan (mois de jeûnes pour les musulmans) et la fête sanctionnant la fin de cette dure épreuve. Cette intensité du travail est presque maintenue jusqu'à la Tabaski (fête du mouton), 70 jours plus tard. Hormis cette période, certains préfèrent fermer leurs ateliers que de devenir simples raccommodeurs de vêtements achetés dans la friperie ou de contempler à longueur de journée les passants qui n'ont rien à leur proposer. Le même scénario est presque rencontré chez les menuisiers, les forgerons, les tapissiers...

C'est surtout dans le transport que le sous-emploi est le plus visible. La majorité des jeunes nantis d'un permis de conduire de toute catégorie ne travaille jamais en plein temps. Ceux qui sont propriétaires de leurs véhicules sont minoritaires. Pour ceux qui l'ont obtenu par l'entremise d'un autre transporteur, la période de travail se situe entre 6 heures du matin et 15 heures. Cet arrêt permet alors à un ami en difficulté de poursuivre l'activité jusqu'à 19 heures environ, heure à laquelle le véhicule doit être rendu au propriétaire (cas de taxis). Pour les véhicules effectuant de longs trajets, ceux qui jouent le rôle d'aide sont généralement des chauffeurs qui se trouvent dans une situation de sous-emploi. Nous avons rencontré durant notre enquête, des individus qui ont reçu une formation en maçonnerie, en menuiserie, en plomberie... au Collège Technique et

qui pour des raisons de difficultés d'emploi, ont préféré se lancer dans le transport ou dans les petites unités de production à caractère familiale où le sous-emploi invisible se généralise.

En effet, le sous-emploi invisible se définit par une mauvaise répartition des ressources de main-d'oeuvre et se traduit surtout par un faible revenu et une sous-utilisation des compétences ou un bas niveau de productivité. S'il tend à être généralisé comme nous l'avons souligné, il se rencontre dans les petites unités de production, les petites unités économiques, faute de notion de gestion et d'utilisation rationnelle de la main-d'oeuvre. Ces "petits" propriétaires (là où les affaires sont familiales) emploient les agents en dessous de leur rendement. Il est fréquent de rencontrer dans cette ville, autour d'un véhicule de transport, plusieurs jeunes, liés au propriétaire par des relations familiales et qui n'hésitent pas chacun de son côté à s'ériger en héritier pour s'enrichir. Cela se caractérise par la paresse c'est-à-dire le refus de maximiser le travail. Le même comportement est à signaler dans les petites unités de commerce, de tissage, bref dans tous les petits métiers à caractère familial.

Ce phénomène de sous-utilisation des ressources humaines est plus répandu dans l'administration publique qu'ailleurs au Togo. Nous n'allons pas nous attarder sur ce cas mais il convient de l'évoquer car, il constitue un véritable gaspillage de ressources humaines. En effet dans la fonction publique togolaise, ce n'est un secret pour personne qu'il y a un bas niveau de productivité. Le laisser-aller caractérise notre administration. Pas d'amour pour le travail ou plus spécialement pas de motivation. A part l'enseignement et le secteur para-public avec une petite réserve dans ce dernier cas, c'est à compte-gouttes que peuvent se chiffrer les services publics où le rendement est à la moyenne. Lorsqu'on s'interroge sur les causes de cette situation on se rend compte qu'elles sont nombreuses. D'abord, dans la plus grande partie des cas les agents sont recrutés non pas à cause de leur compétence mais plutôt à cause de leur relation, plus précisément de leur "couverture" ou de leur sexe. Tous ceux qui ont un pouvoir de recruter le font non pas en tenant compte des vrais besoins du service et des critères de compétence, mais par le seul intérêt de procurer du travail à leurs proches, ou d'affermir leur autorité. Ensuite, l'agent, même s'il a les qualités requises pour l'emploi, refuse quelquefois de faire correctement son travail ; il vient au bureau quand il veut, vaque à ses occupations comme il l'entend. Ces types d'agents échappent aux sanctions même en cas de faute et bénéficient plutôt des avantages non mérités. Sur le plan rendement, la productivité est mise à l'épreuve et c'est l'Etat togolais qui perd.

Le sous-emploi tel que nous l'avons présenté, qu'il soit visible ou invisible aboutit irrémédiablement à la sous-utilisation et au gaspillage des ressources

humaines précieuses pour une société. L'inquiétude est de plus de mise quand on sait que la délinquance est aujourd'hui une réalité dans nos villes.

3 - La délinquance juvénile

Dans une économie qui s'avère incapable de créer des emplois correspondant à la demande croissante de la jeunesse, il est fréquent de constater la résurgence des grands maux de toute société. A Sokodé, la musique et le football sont aujourd'hui le seul recours d'une jeunesse sans espoir, souvent en rupture de famille. Chassée également par la misère, elle vient s'agglutiner autour des grandes boutiques du marché, des mosquées et des gares routières. Ces marginaux en tous genres sombrent souvent dans le banditisme, allant grossir la cohorte des délinquants primaires (Photo 16). La ville aujourd'hui souffre donc des maux comme le vol et les tentatives de vol, les complicités de vol, la détention et l'usage de la drogue etc...

Notre enquête nous a permis de relever certaines plaintes reçues par la brigade de recherches ou par le commissariat de police de Sokodé.

Tableau 15 : Répartition des infractions selon les tranches d'âge dans la ville de Sokodé pour les années 1994 - 1995

Nature de l'infraction	Tranche d'âge	Effectif	
		1994	1995
Vol et tentative de vol	16 - 20 ans	4	9
	21 - 35 ans	38	48
Enlèvement de mineur et viol	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	3	4
Détention et usage de drogue (chanvre indien + cannabis)	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	9	4
Homicide volontaire	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	2	0
Détention de faux billets	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	0	0
Attentat à la pudeur	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	1	3
Violence volontaire	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	9	9
Association de malfaiteurs	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	5	4
Mutilation de cadavres	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	0	0
Abus de confiance	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	3	6
Assassinat	16 - 20 ans	0	0
	21 - 35 ans	0	1
Escroquerie	16 - 20 ans	1	0
	21 - 35 ans	3	5
TOTAL	-	78	93

Source : Registre des plaintes - Parquet (Tribunal de 2^e classe - Sokodé)

Il ressort de ce tableau que la plupart des infractions sont commises par des jeunes dont l'âge est compris entre 21 et 35 ans. A cet âge, beaucoup de jeunes sont à la recherche d'un emploi après la fin de l'apprentissage ou à la sortie de l'école "moderne". Cependant le vol et les tentatives de vol concernent aussi bien les individus de moins de 20 ans que ceux âgés de plus de 20 ans. La brigade de recherche a laissé entendre que ces jeunes en infractions sont généralement à leur premier essai, ce qui démontre de plus que l'existence de la pauvreté et du chômage dans les ménages expliquerait cette situation. Parmi les jeunes

délinquants, certains sont issus des familles qui en principe sont en mesure d'assurer de meilleures conditions de vie à leurs enfants. Il est clair que dans ces familles souvent nombreuses, les parents sont incapables d'assurer une bonne éducation de leur progéniture. Une rupture s'établit alors entre les parents et l'enfant qui est désormais animé d'un esprit de rébellion.

La responsabilité personnelle des parents est alors en cause d'abord, avant la responsabilité collective. Les violences volontaires sont monnaie courante et sont l'aboutissement d'un malaise social caractérisé par l'usage de la drogue comme le chanvre indien, le cannabis...

La pauvreté et le chômage dans lesquels vit le Togolais moyen amènent beaucoup de parents à fermer les yeux sur le comportement incorrect de leurs filles, parfois même à les y encourager. En effet, la prostitution des jeunes filles à Sokodé devient une pratique presque banale. Il arrive qu'elle ne soit pas nécessairement ressentie par celles qui s'y livrent comme quelque chose d'infamant. Certaines filles qui se prostituent le font pour l'amélioration des conditions de leurs familles, par exemple faire vivre les parents ou payer la scolarité d'un petit frère à l'école. Nous avons rencontré durant nos enquêtes une jeune fille, apprentie-couturière qui nous disait les larmes aux yeux : "Actuellement j'ai quatre (4) mois d'arriérés de loyer. Pour aider mon petit frère resté au village, élève en classe de 5ème, et subvenir à mes besoins, je suis contrainte parfois de me prostituer". Disons que la situation de ces jeunes filles est née de l'incapacité des nouvelles structures socio-économiques à assurer à chaque citoyen des conditions de vie décentes.

Il ne faudrait cependant pas oublier la responsabilité de notre système éducatif. Le plus grand nombre de filles scolarisées sort de l'enseignement général qui offre peu de possibilités sur le marché du travail. En fait, la politique de l'emploi conduit à l'augmentation d'une population féminine désœuvrée dans nos villes, ce qui conduit à la prostitution. Pour la majorité des femmes, analphabètes ou sans formation professionnelle ni emploi stable, la prostitution constitue l'une des "techniques de survie" (J. M. Ela, 1983) que la croissance accélérée de nos villes permet d'imaginer. Ce phénomène est généralement encouragé par certains fonctionnaires et transporteurs qui vont jusqu'à étaler leurs "richesses" devant des jeunes filles en mal de modernisme.

Enfin, chose curieuse dans une ville fortement islamisée, le mariage est devenu très fragile. Chaque conjoint a la possibilité de revendiquer sa dissolution n'importe quand et pour n'importe quelle raison et la responsabilité personnelle des parents est alors en cause d'abord, avant la responsabilité collective.

Les femmes qui divorcent restent en ville où elles doivent affronter de graves difficultés d'ordre matériel et financier.

Nous nous sommes rendu compte que le foyer de prostitution à Sokodé se situe autour du marché, à Zongo, et à Didawrè donc au centre-ville. Il est très difficile de parler de prostituées formant comme dans les grandes villes, un corps social, au même titre que les agriculteurs, les petits commerçants... Mais il faut distinguer trois (3) catégories. Celles d'abord qui vivent essentiellement de ce métier infamant mais qui pour des raisons liées à leur dignité initient une petite activité (tresse surtout) pour masquer l'activité. Ce sont surtout les migrantes, et toutes celles qui viennent d'une aventure infructueuse. Ensuite celles qui s'adonnent à la prostitution "d'occasion" qui permet d'arrondir les fins de mois. On compte parmi elles des femmes qui vivent dans leurs foyers conjugaux. Enfin celles qui pratiquent la prostitution de "circonstance" qui permet de régler des dépenses exceptionnelles. Parmi elles on compte les élèves, les apprenties, les petites commerçantes etc... L'âge minimal est environ 12 ans.

Pour une ville en pleine croissance, jouant une fonction administrative et économique capitale, le chômage, le sous-emploi et la délinquance demeurent cependant les maux dont elle souffre cruellement. Le secteur informel constitue un secteur "refuge" pour sa population (BEAUJEU-GARNIER, 1970).

B - Le secteur informel comme source d'emploi et de revenus.

"L'économie informelle est la réponse créative et spontanée de la population face à l'incapacité de l'Etat de satisfaire les besoins essentiels des masses appauvries" (Mario Vargas Uosa, citée par ODOARDO Como, 1995). En effet comme indiqué ci-dessus, la situation de l'emploi n'a cessé de se détériorer au Togo en raison de la crise économique et par suite immédiate des mesures imposées par les programmes d'ajustement structurel. Plus de la moitié de la population vit dans la misère. Les perspectives s'annoncent sombres en raison d'un développement insuffisant des possibilités d'emplois.

L'exclusion alors se propage et touche différents domaines notamment l'emploi. L'incapacité de l'Etat à répondre aux attentes de ces jeunes semble grandir. Mais certaines formes d'adaptation se développent, elles aussi, et le secteur informel en est une manifestation. Celui-ci apparaît comme une récupération des exclus du marché de l'emploi, un secteur "refuge".

Lorsqu'on s'intéresse à la définition de ce secteur, ce qui transparait surtout comme le faisait remarquer Philippe Hugon (1980), c'est "l'hétérogénéité des activités" qu'il regroupe. La sélection de certaines activités dont on essaie de généraliser les caractéristiques à toutes les autres a donné lieu à une pléthore de dénominations. Ainsi les auteurs parlent de secteurs non structurés moderne et traditionnel (Georges NIHAN, 1980), de secteur "résiduel" regroupant des activités marginales et de peu de prestige (mendicité, divers travaux de jardinages...) et du secteur intermédiaire (F. STEEL, 1980) se basant sur le critère de l'intensité du capital ; du secteur "artisanal" qui regroupe les entreprises artisanales et le petit commerce (Gérard BARTHELEMY, 1986).

Même si sa définition peut varier quelque peu, on peut dire que le secteur informel couvre toutes les formes d'activités de production de biens mais surtout de services. De plus, même si ce secteur reste mal connu et difficile à cerner au Togo, notre étude à Sokodé a permis de dégager certaines caractéristiques propres au secteur et à l'emploi informel à savoir :

- irrégularité ou faiblesse de rémunération,
- facilité d'entrée dans le secteur,
- absence de sécurité sociale,
- faible niveau des revenus,
- nombre élevé et disproportionné d'apprentis,
- faible productivité,
- petite dimension des unités de production,
- faible production,
- absence de comptabilité et de la notion de gestion,
- emploi très aléatoire,
- activités peu prises en compte dans la comptabilité nationale, dans le calcul du PIB et du PNB, difficiles à saisir par la comptabilité nationale

Toutes ces activités occupent aujourd'hui plus de la moitié de la population de nos villes et s'accroissent avec la crise. C'est à travers le commerce, l'artisanat et le transport à Sokodé que nous essayerons d'appréhender les différentes composantes du secteur informel, seul capable d'absorber la forte main-d'oeuvre de la ville.

1 - Le commerce

Comme nous l'avons souligné dans l'historique, Sokodé avait une grande tradition commerciale. En effet l'arrivée et l'implantation des Mandingues "Kotokoli" au début du XVII^e siècle sur le grand axe commercial de la Kola qui

reliait les cités haoussa à la moyenne vallée de la Volta Blanche, vont influencer l'économie traditionnelle préexistante. Aujourd'hui cette activité est source d'emploi et de revenus pour les femmes, les jeunes de tous âges autochtones ou venus des villages environnants mais aussi des pays voisins. L'entrée est facile car n'exigeant aucune formalité administrative et un capital important. Le petit commerce qui est notre sphère d'étude se répartit comme suit :

- les colporteurs, vendeurs ambulants et marchands à la sauvette,
- les tabliers ou vendeurs à l'étal, micro-détaillants et vendeurs des marchés périodiques ou permanents,
- boutiquiers (Photo 12, 13, 14, 15).

Les vendeurs ambulants et marchands à la sauvette sillonnent les principales artères de la ville, le marché, et même les coins les plus éloignés de la ville. On y vend de la kola, du sel, des cigarettes, des denrées alimentaires bref tous les produits accessibles à la portée des couches les plus démunies. Les vendeurs à l'étal sont plutôt sédentaires puisque les produits de tout genre exposés sur les tables bordent les rues. Ceux des marchés périodiques s'intéressent plus aux marchés des villages et villes environnants. Essentiellement tournés vers les produits vivriers, ce commerce met en rapport la ville avec sa campagne. Grâce à ces vendeurs la campagne est approvisionnée en produits finis indispensables : sucre, pétrole, sel, ... la ville quant à elle reçoit de celle-ci les denrées alimentaires.

Les boutiques à Sokodé sont surtout détenues par d'habiles commerçants venus du Nigeria. Il s'agit des Yoruba et Ibo préoccupés par la vente en gros et détails et des pièces détachées des moto, auto, moulins et autres engins. Parmi les tenants de ce commerce, certains ont estimé qu'ils étaient enregistrés par les services des impôts. D'autres plus nombreux ont refusé de nous déterminer leur statut juridique. Nous estimons qu'ils grossissent les rangs de tous ces acteurs qui échappent au contrôle des services des impôts.

Dans notre investigation nous nous sommes intéressés un tout petit peu aux commerçants ambulants en déterminant leur profil socio-démographique c'est-à-dire l'âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et le statut.

Les informations concernant l'âge des commerçants interrogés sont regroupées dans ce tableau.

Tableau 16 : Répartition des commerçants ambulants interrogés suivant leur âge.

Classes d'âge	Effectifs	Pourcentage
Moins de 10 ans	3	10
10 à 14 ans	4	13
15 à 19 ans	8	27
20 à 24 ans	9	30
25 à 39 ans	5	17
40 et plus	1	3
TOTAL	30	100

Source : Notre enquête.

En complément à ce tableau, il faut noter que l'âge moyen des commerçants interrogés est d'environ 18 ans. L'âge minimal est de 8 ans et l'âge maximal de 42 ans. Comme le montre le tableau ci-dessus, la plupart des commerçants ambulants sont jeunes (80 % ont moins de 25 ans). Cet âge relativement jeune s'explique sans doute par le fait que les activités commerciales ambulantes sont rudes et nécessitent un corps jeune. De plus le travail des enfants tant décrié resurgit ici. 10 % d'enfants de moins de 10 ans rencontrés dans cet échantillon montrent la gravité de la pauvreté dans la ville.

S'agissant du sexe, notre population interrogée comporte 4 hommes et 16 femmes. Cela semble indiquer que les femmes (87 %) sont plus présentes que les hommes dans le commerce ambulants. Cela ne veut pas dire que ceux-ci en sont absolument absents. En effet on les trouve en grand nombre surtout dans le commerce des produits de la médecine traditionnelle et des vêtements.

Les caractéristiques des commerçants ambulants montrent une prédominance des femmes mariées (60 %) par rapport aux célibataires (45 %). Ceci démontre la lutte que mènent les femmes pour acquérir leur indépendance économique vis-à-vis de leurs époux. Lorsque nous établissons un rapport entre la situation matrimoniale et l'âge, il apparaît clairement dans cette ville, à majorité musulmane que les mariages sont précoces.

Il est généralement admis que les actifs du secteur "informel" sont généralement des analphabètes. Dans le tableau suivant nous avons voulu nuancer le terme analphabète en y excluant non seulement ceux qui ont fréquenté l'école coranique (évitant ainsi le jugement de valeur qui aurait tendance à ne

considérer comme scolarisés que ceux qui ont fréquenté l'école occidentale) mais aussi en le remplaçant par non-scolarisé.

Tableau 17 : Répartition des commerçants ambulants interrogés d'après leur niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Non-scolarisés	22	73
Ecole coranique	2	7
Ecole primaire	5	17
Collège	1	3
Lycée	0	0
TOTAL	30	100

Source : Notre enquête.

Les données de ce tableau montrent qu'une partie importante des personnes interrogées n'a pas reçu d'instruction scolaire; Toutefois on constate que les scolarisés (tant ceux qui ont fréquenté l'école coranique que ceux de l'école de type occidental) s'intéressent aussi à ce secteur surtout ceux qui n'ont pas une connaissance assez poussée pour prétendre aux activités du secteur moderne (niveau primaire).

Enfin la détermination du statut des commerçants ambulants a été faite en tenant compte de leur degré de liberté par rapport à la fourniture de leurs produits. Ainsi nous avons regroupé ces acteurs en deux groupes : les commerçants indépendants et les commerçants dépendants. Le premier groupe est celui des vendeurs qui sont propriétaires de leurs marchandises, qu'ils aient acheté au comptant ou à crédit. Le second est le groupe des commerçants qui ne sont pas propriétaires des produits qu'ils vendent. Ces derniers sont dans ce cas la propriété des patrons qui paient les vendeurs selon un salaire fixe suivant le volume des ventes (salaires sur commission). Ils peuvent aussi être la propriété d'un parent qui ne paie pas le vendeur : il s'agit dans ce cas d'aides-familiaux.

A côté du profil des acteurs du commerce informel nous nous sommes penché sur leurs conditions de travail. Nous nous sommes proposé de les saisir à travers l'organisation spatio-temporelle de leur vente, de même que par l'examen des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur activité.

D'après les informations recueillies auprès des commerçants enquêtés, tous travaillent durant sept jours de la semaine. La journée de travail commence entre 6 heures et 8 heures du matin et prend généralement fin au coucher du soleil et

même jusqu'aux environs de 23 heures pour les commerçants qui se sédentarisent par la suite devant les lieux de loisirs (Bars - restaurants, - centre culturel) et les stations-services (SHELL - ELF - TOTAL...). Cette journée de travail est très souvent entrecoupée de pauses : 77 % des commerçants déclarent faire une pause contre 23 % qui n'en font pas. Relevons que celle-ci considérée comme une pause par rapport aux déplacements incessants de cette catégorie de vendeurs, dure en moyenne trois heures (entre midi-13 heures et 15 heures-16 heures). La journée de travail est en moyenne de 12 heures c'est-à-dire qu'elle est plus longue de 4 heures que celle de la fonction publique. Cette organisation, déjà révélatrice des conditions difficiles dans lesquelles travaillent les commerçants ambulants, est renforcée dans ce sens par le problème que rencontrent ces derniers dans l'exercice de leur activité.

Selon ceux qui ont accepté de nous confirmer leurs problèmes, 67 % estiment être exposés à la mévente des produits, aux taxes communément appelées "tickets", au manque de place et autres difficultés liées à leur santé.

Tableau 18 : Répartition des commerçants ambulants interrogés d'après le type de problèmes rencontrés.

Type de difficultés	Effectifs	Pourcentage
Mévente des produits	11	55
Les taxes	5	25
Manque de place	3	15
Autres	1	5
T O T A L	20	100

Source : Notre enquête

La mévente des produits constitue le plus grand problème que rencontrent les commerçants (55 % des cas de problèmes évoqués). Cette mévente s'explique sans doute par une baisse de pouvoir d'achat des populations dans un contexte de crise économique généralisée et par la concurrence du fait de la grande accessibilité de cette sphère qui sert de refuge à pratiquement tous ceux qui le désirent. Ces problèmes d'ordre économique sont complétés par les problèmes d'approvisionnement imputés aux services des douanes qui filtrent l'entrée des produits importés notamment du Nigéria, et par les taxes jugées excessives prélevées par les autorités municipales (25 % des cas de problèmes), de même que par le manque de places (15 %). Le reste des problèmes est d'ordre physique (les mauvaises conditions de travail et la fatigue due à la marche sous le soleil)

souvent négligé dans les réponses données traduit une certaine banalisation de cet aspect des problèmes considéré comme secondaire.

Comme le montrent les faits exposés ci-dessus, les conditions de travail des commerçants ambulants sont très dures, aussi bien dans l'organisation spatiale et temporelle de leur vente, que dans l'environnement parfois hostile au sein duquel ils évoluent (crise économique, concurrence...). Si l'on ajoute à ces conditions de travail des conditions de vie relativement difficiles (promiscuité parfois du logement), on est tenté d'appliquer ce dicton relevé à propos des migrants : "qui va chercher fortune, doit laisser sa dignité sur le seuil de sa case" (Jean-Loup AMSELLE, 1976). La situation n'est guère meilleure dans l'artisanat.

2 - L'artisanat

De larges couches de la population de nos villes tirent aujourd'hui l'essentiel de leurs moyens d'existence de toutes sortes de petits métiers qui sont en fait une composante majeure de l'économie urbaine. Leur structure est complexe et leur équilibre reste toujours fragile.

Les petits métiers apportent aux sociétés concernées une souplesse et un nouveau souffle dont elles ont grand besoin. Toutefois, leur dynamisme et leur créativité n'ont souvent d'égal que l'indifférence des autorités municipales ou étatiques, peu enclines à encourager l'esprit d'initiative.

L'artisanat, un maillon du secteur informel se définit comme "un ensemble hétérogène de formes de production de biens et services aux bénéfices rapides non contrôlés par l'Etat" (Carlos MALDONADO, 1990).

L'artisanat, tel qu'il est perçu ici, regroupe non seulement les activités issues de la petite production de marchandises (fabrication d'articles en bois, en cuir, mécanique, vannerie etc...) mais aussi celles issues des services (coiffeurs, blanchisseur, réparateurs de radio-télé, photographe etc...). Sokodé en effet apparaît comme une ville de la "débrouillardise". Selon une enquête menée par Yves Félix - CABRAS en mars 1983 sur les artisans dans la ville de Sokodé, il a été dénombré 837 artisans.

Tableau 19 : Répartition des artisans selon les corps de métiers dans la ville de Sokodé. Mars 1983

Corps de métiers	Effectifs
Maçon.....	142
Tailleurs.....	129
Couturières.....	100
Menuisiers.....	93
Meuniers.....	48
Mécaniciens à 2 roues et automobile..	69
Peintre bâtiment.....	38
Forgerons.....	30
Coiffeurs.....	19
Tisserands.....	14
Ferrailleurs, Tôliers, Soudeurs.....	15
Autres.....	140
TOTAL	837

Source : Enquête de Yves Félix - CABRAS. Mars 1983

Cette enquête a permis de répartir l'emploi informel dans ce secteur en 3 catégories : patrons (837 personnes), ouvriers (376) et apprentis (1 437). L'artisanat représente alors un total de 2 650 actifs occupés. Un recensement des artisans de tous les corps de métier dans la ville effectué par le Ministère de l'Industrie et des Sociétés d'Etat en Avril 1989 révèle la présence de 1 229 personnes dirigeant des établissements artisanaux soit une augmentation de 32 % environ en six ans.

Tableau 20 : Répartition des artisans selon les corps de métiers dans la ville de Sokodé - Avril 1989.

Dénomination des corps de métiers	Effectifs
Bijoutier	14
Blanchisseur	5
Boulangier	22
Chaudronnier	7
Coiffeur	30
Couturier	374
Electricien Auto	18
Electricien Bâtiment	11
Fabricant de farine	4
Fabricant d'huile	59
Fabricant de savon	11
Fabricant de tchoukoutou	83
Ferrailleur	3
Forgeron	18
frigoriste	10
Horloger	13
jardinier	6
Maçon	103
Mécanicien auto	85
Mécanicien à 2 roues	44
Menuisier	91
Meunier	23
Mattier	2
Peintre auto	3
Peintre bâtiment	11
Plombier	3
Poissonnier	10
Potier	2
Rebobineur	4
Réparateur (radio-télé)	29
Tailleur de pierre	2
Tanneur	2
Tisserand	37
Sculpteur	4
Soudeur	22
Tôlier	4
Cordonnier	31
Naroquinier	1
Matelassier	3
Tapissier	6
Tourneur	1
Fabricant de moutarde	7
Photographe	11
ENSEMBLE	1 229

Source : Ministère de l'Industrie et des Sociétés d'Etat. Recensement des artisans de tous les corps de métier dans la ville de Sokodé - Avril 1989.

Il ressort de ces différentes études que les activités les plus importantes en termes d'emplois sont : les bâtiments (18,06 % en 1989), la mécanique (8,29 % en 1986), les vêtements (33,44 % en 1986). L'importance du bâtiment et de la mécanique s'explique par l'installation d'une institution scolaire technique dans la ville. Chaque année, des jeunes sortent de ces collèges et Lycées nantis d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en section mécanique et bâtiment. Incapables de s'insérer dans le secteur structuré, ils se lancent après l'accumulation personnelle d'un capital dans le secteur "intermédiaire".

Quant à l'importance d'actifs dans la couture, nos investigations ont montré que généralement ce sont les jeunes filles ayant abandonné les études au niveau primaire ou n'ayant jamais mis pieds à l'école (très nombreuses à Sokodé) qui embrassent ce métier. Celui-ci apparaît souvent comme un corps de métier où les jeunes filles vont accumuler de l'argent pour enfin se lancer dans le commerce.

Il faut remarquer que les mécaniciens à 2 roues n'ont souvent pas de locaux. On les rencontre tout au long des rues, sous des arbres, aux environs des marchés et dans la gare routière (Photo 4, 5, 7). Très tôt le matin, on installe une vieille carrosserie d'une moto, signe de la présence d'un mécanicien. Il n'est pas rare de voir aussi des horlogers, des réparateurs de radio, des cordonniers s'installer à ciel-ouvert, et à même le sol ou sur une table (Photo 6). Parfois, le logement peut servir d'atelier. L'essentiel est de se faire connaître par un panneau accolé au mur et face à la rue. L'état de l'atelier et l'ambiance qui y règnent sont souvent fonction de la formation de base, du niveau intellectuel mais aussi du niveau des revenus.

En effet, la majorité des artisans de Sokodé ont eu une formation de base pratique chez un maître artisan (84 % soit 38/45 interrogés). Il y a en deuxième position, ceux qui ont eu une formation de base pratique et théorique chez un maître artisan pour 4 % soit 2/45 et dans une école pour 2/45 soit 4 %. Enfin, les 3/45 (7 %) restants ont eu à faire une formation de base traditionnelle.

Nous entendons par formation pratique toute formation obtenue à partir d'un apprentissage sur le tas où l'artisan acquiert un savoir-faire chez un maître-artisan peu instruit ou non. A la fin, on en sort qualifié mais avec des lacunes sur le plan de la technique et plus encore dans le domaine de la gestion. L'artisan ainsi formé n'arrive pas toujours à élaborer les devis de ses services indispensables pour l'évaluation des prix : 84 % des artisans interrogés ont suivi cette formation de base. La formation pratique et théorique est acquise dans une école de formation. Dans la ville de Sokodé, il y a le Lycée Technique où les élèves peuvent préparer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) en mécanique générale, mécanique auto, en électricité, maçonnerie et en menuiserie.

Cette formation est complète mais elle n'est donnée qu'aux élèves recrutés sur concours avec le niveau BEPC (Brevet d'Etude du Premier Cycle). C'est pourquoi tous ceux qui l'ont suivi ont le niveau secondaire. D'autres artisans du niveau primaire et secondaire ont suivi une formation pratique et théorique chez des maîtres-artisans ou aux T.P. (Travaux Publics) de la ville de Sokodé.

La formation traditionnelle enfin est une sorte de transmission d'héritage professionnel de parents à enfants dans le cadre familial ; la routine fait acquérir des qualités professionnelles essentiellement pratiques. L'enfant issu par exemple de parents tisserands dès les premiers âges joue en filant ; celui des parents boulangers joue à la panification et celui des forgerons joue à la forge etc... Tout s'apprend par observation et imitation.

En plus du niveau intellectuel et de la formation de base des artisans, les conditions sociales et économiques impliquent aussi le niveau des revenus.

Lorsque nous avons abordé le sujet des revenus, peu d'artisans savent évaluer leurs revenus hebdomadaires ou mensuels. Ceci traduit des problèmes en matière de gestion des petits métiers que nous aborderons. Nous nous sommes quand même rendu compte que bon nombre de patrons gagnent mieux leur vie que s'ils travaillaient dans le secteur moderne. Par contre une faible proportion des patrons (6/45 soit 13 %) ne parvient pas à s'assurer un gain égal au SMIG en vigueur au Togo soit 18 000 F CFA. Nous pouvons cependant dire avec MALDONADO (1990) que «des revenus instables et modestes semblent être le lot d'un grand nombre de petits entrepreneurs». Les apprentis quant à eux ne reçoivent que des gratifications et des "cadeaux".

Quels que soient le niveau intellectuel, la formation de base et la situation des revenus, les problèmes rencontrés par les artisans sont presque communs, axés sur : les besoins de matériaux de base, d'équipements, de marché et de gestion.

Le besoin en matières premières est un problème qui est quelque fois dû à l'insuffisance des matériaux de base sur le marché local et la pénurie se manifeste surtout au cours des bonnes saisons qu'ont la plupart de ces artisans dans l'année (en plus d'une mauvaise saison où les activités diminuent d'intensité ou deviennent inexistantes). Quand les artisans ont les moyens de se ravitailler dans les villes ou pays voisins, ils sont souvent embêtés par des problèmes financiers et des revenus relativement bas qui ne créent pas des conditions nécessaires pour la constitution d'un fonds de roulement à proprement parlée. Cette situation entraîne très souvent des ruptures dans l'exercice du métier et un handicap sérieux surtout quand il s'agit d'un métier saisonnier.

Le problème de besoins d'équipements s'articule autour d'un manque d'outillage ou d'une possession d'outils de mauvaise qualité provoquée soit par un manque d'entretien soit par une trop longue utilisation. A la fin de leur apprentissage, les artisans manquent très souvent de fonds nécessaires pour leur installation et pour s'octroyer l'équipement de base adapté à leur métier. Ceux qui sont déjà installés n'en sont pas pour autant épargnés : ils ont un équipement qui ne subit jamais de révision par manque de moyens financiers ; ils sont très usés, moins rentables et jamais changés.

Les problèmes de commercialisation sont dus à :

- Un pouvoir d'achat bas des populations locales, dont la majorité est agricole : les produits ne dépassent pas le cadre du marché intérieur.
- Les produits qui manquent souvent d'une bonne finition sont très fortement concurrencés par des produits étrangers sur le marché, qui sont plus variés et appréciés, ainsi que par des produits industriels locaux.

Tous les problèmes auxquels sont confrontés les artisans sont aggravés par le manque de gestion que connaissent beaucoup les petits métiers.

Les notions de management font défaut dans le secteur informel, la gestion de ces entreprises et des revenus, l'organisation du travail y font défaut ; ce problème affecte beaucoup la vie de ces entreprises qui fonctionnent souvent sans prévoyance. Les artisans étant formés pour la plupart sur le tas, reçoivent un apprentissage beaucoup axé sur la pratique avec une marge presque inexistante pour la théorie. Ils acquièrent une connaissance pratique du métier avec de sérieuses lacunes pour gérer leurs ateliers, pour faire des calculs qui s'imposent dans l'évaluation exacte du prix de leurs productions et services, pour la constitution et la maintenance d'un fonds de roulement.

Dans l'objectif de trouver des solutions à tous ces problèmes, il a été initié en 1985, par le BIT (Bureau International du Travail), un Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo (GIPATO/Région Centrale). Le GIPATO (Photo 1, 3) regroupait en février 1994 près de 360 artisans (dont quelques apprentis). Le recensement de 1981 est déjà trop ancien pour qu'une comparaison avec le total des artisans résidant à Sokodé puisse être fiable, mais GIPATO pourrait regrouper près de 60 % des artisans de la ville. Les plus motivés sont ceux qui utilisent les filières d'approvisionnement que cet organisme, par son magasin, met à la disposition de ses adhérents : les forgerons pour le fer, les tisserands pour le fil, les métiers du bâtiment pour divers matériaux de construction... Autre intérêt du GIPATO : l'existence en son sein

d'une mutuelle d'épargne et de crédit (CMEC) qui accorde des prêts remboursables en quatre mois à un taux d'intérêt de 1 % par mois, et que la coopération décentralisée initiée par la région française Champagne-Ardenne (IRCOD) a aidé à ses débuts (dotation en 1988, d'un fonds de roulement de 3 millions). Enfin, cette coopération accordant son aide aux artisans principalement à travers cet organisme (par exemple pour les opérations de parrainage d'entreprise), les dits artisans ont tout intérêt à fréquenter ce qui est leur groupement officiel et unique.

Les artisans inscrits au GIPATO de la Région Centrale sont pour moitié nés à Sokodé, 68 % si on élargit aux villages kotokoli et tchamba et à ceux du canton de koussountou (au sud de Tchamba). C'est dire que la population autochtone adhère largement à ses activités dont les plus traditionnelles (le tissage, la forge, la cordonnerie etc...) se sont développées dans la période précoloniale avec la circulation de marchands le long des itinéraires de la kola. Tous les quartiers kotokoli de Sokodé accueillent d'ailleurs des artisans en leur sein.

On trouve, au sein du GIPATO, un contingent d'artisans originaires du Sud-Togo (16 %) mais pas plus que du Nord-Togo (Région Centrale exclue). Cependant le sud pourvoit en artisans "modernes" comme par exemple pour tout ce qui touche à l'électricité (électriciens du bâtiment et électriciens pour les appareils ménagers - frigoristes inclus). Si cette répartition est nette dans l'artisanat, il n'en est pas de même pour le transport.

3 - Le transport

C'est surtout dans le transport que Sokodé reste une ville économiquement active. Elle se particularise au Togo par le dynamisme des jeunes gens dans cette activité. Disons que presque tous les hommes espèrent devenir chauffeurs, gros transporteurs. C'est le voeu des jeunes mais aussi des vieux qui pourtant n'ont rien à espérer. Les abandons massifs dans les écoles trouvent leurs racines en partie là. Pour certaines familles, le séjour à l'école servirait à maîtriser le français, langue véhiculée, savoir écrire et lire pour ne pas se faire ridiculiser dans les transactions administratives. Cependant la majorité de ces transporteurs reste analphabète et maîtrise peu ou pas le français. Sur ce point, il faudrait remarquer qu'il s'agit ici de l'école "moderne" car certains savent lire et écrire l'arabe.

On estime en moyenne deux (2) chauffeurs de profession dans chaque ménage à Sokodé. Il y a ceux qui possèdent un permis de conduire mais qui exercent dans l'artisanat ou le commerce. Pour ces derniers, ce serait l'occasion

d'accumuler des capitaux et pour enfin se reconvertir en transporteur avec l'achat d'un véhicule d'occasion. D'autres encore obtiennent leurs permis de conduire et se lancent dans l'aventure avec l'espoir de revenir avec un véhicule. Cette activité comme on le voit préoccupe plus d'un à Sokodé. Nous distinguons quatre (4) catégories de transporteurs répartis comme suit :

- transporteurs essentiellement préoccupés par le transport urbain. C'est le cas des chauffeurs de taxi qui parfois desservent les villages environnants (Photo 11).
- les conducteurs effectuant de longs voyages pour le transport de passagers et de marchandises. Ils sont nombreux et accumulent comme nous le verrons, d'importants revenus.
- le troisième groupe est formé de transporteurs intervenant dans le transit de marchandises inter-Etats, dans le transport des produits-finis vers les pays enclavés comme le Burkina-Faso, le Niger. Ils sont en nombre réduit.
- Enfin, la masse la plus importante constituée de jeunes titulaires d'un permis de conduire mais qui ne sont pas en activité. Ils forment la classe des racoleurs et sont voués au chômage (Photo 10).

S'agissant des revenus, ceux qui ont accepté répondre à nos questions estiment qu'ils sont fonction de l'état du véhicule, du statut du conducteur (selon qu'il soit propriétaire ou non du véhicule), mais aussi des saisons.

Lorsqu'on se situe dans la première catégorie, (transport urbain) le gain journalier est compris entre 2 500 et 4 000 F CFA. Le salaire mensuel prévu aux chauffeurs non propriétaires ne dépasse guère 8 000 F CFA. Il revient alors à ce dernier compte tenu de ce salaire bas, d'être plus actif pour réaliser des bénéfices journaliers. Les acteurs des longs voyages sont plus rémunérés du fait des risques qui deviennent plus importants. Les revenus mensuels (pour les non propriétaires) vont de 45 000 à 55 000 F CFA. Les propriétaires eux réalisent des chiffres d'affaires de 150 000 à 250 000 F CFA par semaine en fonction du véhicule.

Quand aux racoleurs, leur situation est encore critique. Ils ne sont pas loin des petits commerçants et de certains artisans. Leur revenu journalier est en moyenne de 500 F CFA.

Les saisons favorables pour les bonnes affaires sont les vacances (Juillet - Août - Septembre).

Hormis quelques transporteurs propriétaires de leurs véhicules, tous s'accordent à dire que les revenus sont insuffisants.

Tableau 21: Répartition des transporteurs selon que les revenus soient suffisants ou insuffisants.

Réponse	Fréquence	Pourcentage
Suffisants	4	11
Insuffisants	31	89
T O T A L	35	100

Source : Notre enquête

Comme on peut le constater 89 % environ des transporteurs n'ont pas de revenus suffisants. Pour ces derniers ces revenus suffisent pour leur besoins mais très insuffisants pour réaliser une épargne et faire d'autres investissements. Disons aussi que ces difficultés sont liées à la mauvaise gestion car ils ignorent dans ce métier la notion de management. Même parmi les 11 % de personnes qui estiment suffisants leurs revenus, la majorité se soucient peu des institutions bancaires. Cette situation de précarité des revenus s'explique aussi par les problèmes que rencontrent les transporteurs dans l'exercice de leur métier.

Les tracasseries policières constituent un handicap redoutable auquel sont confrontés les transporteurs. Les verbalisations sans infractions valables, les pourboires obligatoires, les fouilles intempestives, les barrières douanières et policières, parfois militaires tous les 15 km environ, sont monnaie courante sur le réseau routier togolais. Cela soulève le problème de corruption qui gagne l'administration et la société togolaise. Et puisqu'il n'y a jamais de corrompu sans corrupteur, c'est en cherchant à contourner les contrôles réglementaires qu'interviennent les pourboires. Ce comportement est la cause cependant des accidents observés dans le trafic routier. Il s'agit le plus souvent d'une surcharge de marchandises ou de passagers non vérifiée par la police qui entraîne la perte des vies humaines et des dégâts énormes de marchandises. Ces situations parfois dommageables pour les transporteurs trouvent une explication aussi dans l'état des routes. En effet, les rues de la ville, les voies routières en général sont défectueuses, ce qui fait que les transporteurs sont loin de pouvoir amortir leurs dettes.

Un autre problème qui reste aussi en suspens est celui de la construction d'une véritable gare routière dans cette ville. Initialement installée à côté du Grand marché non loin de la RN1 (Route Nationale 1), la gare routière fut transférée à la veille des années 1990 à Tchallo à 3,5 km au sud de Sokodé.

Mécontents pour n'avoir pas été associés à l'initiation du projet, les conducteurs réunis alors dans l'USYNDICTO (Union des Syndicats de Conducteurs du Togo), refusent de regagner le nouveau cadre pourtant bien construit. C'est alors que la gare actuelle a été choisie entre les services du GIPATO (Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo) au Sud et la cathédrale au Nord.

Au terme de ce tour d'horizon de l'environnement socio-économique de la ville de Sokodé, un constat s'impose : dans un cadre économique et démographique très difficile (crise économique du secteur moderne et croissance rapide de la population urbaine), les activités "informelles" semblent animées d'un dynamisme évident. En effet elles assurent non seulement des emplois et des revenus à beaucoup de personnes mais aussi forment, soignent, équilibrent et assistent ces mêmes personnes ou d'autres. Ces activités qui allient le besoin de gagner de quoi assurer la subsistance en ville et le respect de la parenté et des alliances traduisent bien ce que certains auteurs ont appelé la "débrouillardise" des travailleurs du secteur informel. Jean-Marc ELA (1983) traduit bien ce phénomène lorsqu'il note que « l'observateur de passage dans les villes d'Afrique est frappé par la capacité d'initiative et l'ingéniosité d'une jeunesse qui (...) se jette à l'eau avec le seul système de la débrouillardise, pour améliorer jour après jour sa vie quotidienne avec les moyens du bord ». Cette "capacité d'initiative", cette "ingéniosité", en un mot cette "débrouillardise" comme si elle ne suffisait pas va inciter certains jeunes à l'émigration.

C - L'émigration des jeunes

La propension du Sokodéen à partir à la découverte n'est pas récente : la colonisation et ses diverses formes d'exploitation, les atrocités des différentes chefferies de Tchaoudjo ont agi de façon décisive pour éveiller chez lui cette tendance à émigrer. Depuis l'indépendance du Togo, d'autres facteurs sont entrés en jeu : le déséquilibre économique entre les régions, la stagnation de l'économie togolaise et surtout le déséquilibre entre la demande et l'offre d'emploi.

Contrairement à ce qu'on observe aujourd'hui, l'émigration des Kotokoli vers la Côte de l'Or (Ghana) s'expliquait par le travail forcé instauré par le colonisateur pour trouver la main-d'oeuvre nécessaire à ces grands travaux d'infrastructure, l'enrôlement sous les drapeaux principalement durant les deux guerres mondiales. La pauvreté des familles, l'espoir des jeunes qui s'effondre et la détérioration de la situation socio-politique vont provoquer après les indépendances les départs massifs pour d'autres horizons notamment Lomé la capitale.

1 - L'affluence des jeunes vers la capitale

Les capitales en Afrique noire ont souvent été considérées comme les seules cités en mesure d'assurer le bien-être des populations. Leur urbanisation rapide, qui << plonge ses racines dans l'histoire coloniale, est chaque jour renforcée par les gouvernements nationaux, issus des indépendances, qui veulent faire des capitales la vitrine d'un développement apparent et trompeur >> (K. NYASSOGBO, 1993).

En effet, après l'indépendance du Togo, Lomé connaît un développement rapide. Elle va abriter l'essentiel des activités économiques et financières et des équipements socio-collectifs, des activités politiques et administratives, des emplois. Sur le plan démographique, si en 1960, Sokodé seconde ville du pays devait multiplier sa population (14 877 habitants) par 4,9 pour atteindre celle de Lomé (73 646 habitants), il lui fallait davantage (6,6 fois) dix ans plus tard en 1970 (30 727 habitants) (K. NYASSOGBO, 1990). Lomé comptait alors 192 745 âmes soit plus du double pour la même durée. En l'an 2000, si cette progression est maintenue, notre capitale atteindra le million d'habitants. Comme on le voit, toutes ces réalisations constituaient des indices qui font de Lomé une cité macrocéphale, qui va attirer les populations de l'intérieur notamment celle de Sokodé.

Le contingent de migrants venus de cette ville est important. Constitué en majorité de jeunes, ils habitent les quartiers peuplés (pauvres) que sont : Lycée, Adéwi, Gbadago et Agoè-nyivé la banlieue nord. Vivant généralement dans des logements de fortune, ils s'adonnent à toutes sortes de métiers pouvant leur assurer la survie. Ils forment l'essentiel des chauffeurs de taxi. Les jeunes filles sont des domestiques, servantes dans les restaurants, vendeuses de denrées alimentaires dans les marchés, de cigarettes, de kola, bref se consacrent à de petits métiers pour des revenus dérisoires. Pour ces jeunes pour la plupart analphabètes, résoudre les difficultés d'emploi est synonyme de délinquance et de prostitution. Lomé apparaît pour d'autres très audacieux une cité de transit pour se lancer dans une aventure à l'étranger.

2 - Les départs pour l'étranger

Etant donné la perméabilité des frontières au Togo, comme celles de la plupart des pays d'Afrique d'ailleurs, il est difficile de mesurer l'ampleur des migrations internationales. Toutefois, l'aperçu historique de ces mouvements montre que pendant la période coloniale de nombreux Togolais lettrés se sont

expatriés dans toute l'Afrique de l'Ouest pour servir comme agents des compagnies commerciales ou en tant qu'instituteurs, entre autres.

Les migrations d'agriculteurs vers le Ghana sont également bien connues et la zone cacaoyère de ce pays a beaucoup souffert de l'expulsion des Ghanéotogolais en 1969 lors de "l'Aliens Compliance Order" adopté par le gouvernement ghanéen dirigé alors par le Professeur Busia.

C'est dire que les Togolais sont nombreux à traverser les frontières du Togo pour une vie meilleure ou pour apporter leur compétence aux pays voisins. Malgré le courant de retour des migrants constaté vers la fin de la décennie soixante à cause notamment des expulsions, surtout en provenance du Ghana, le recours à la migration vers l'étranger continue à avoir la faveur des jeunes de Sokodé. Les difficultés économiques et d'emplois que connaît notre pays incitent plusieurs à tenter leur chance au Nigeria, au Gabon et dans certains autres pays limitrophes (Burkina-Faso, Bénin).

La migration lointaine (vers l'Europe notamment) est la préoccupation de presque tous les jeunes de Sokodé aujourd'hui. Les troubles politiques de 1990 ont contraint beaucoup de jeunes à se réfugier en Allemagne, une ancienne puissance coloniale du Togo. Ces départs massifs vers ce pays se sont poursuivis jusqu'en 1995 lorsque le pouvoir en place prit des mesures contraignantes pour décourager les jeunes. Mais cette euphorie demeure dans l'esprit de la jeunesse.

Bref, tant que la situation économique du pays n'aura pas connu une amélioration, nos villes et campagnes de l'intérieur se videront de leurs cerveaux. Des mesures concrètes suivies d'actes et de volonté devront être mises dans le sens de trouver des solutions aux difficultés d'emploi, pour enfin donner un espoir à cette jeunesse angoissante.

La situation ainsi présentée des villes secondaires en général et de Sokodé en particulier est sombre. Les difficultés d'emploi consécutives à la mauvaise gestion des ressources humaines existantes et aux effets de la crise économique vont accentuer les départs des jeunes ruraux vers les villes. Il en sera de même du chômage, du sous-emploi, de la délinquance. Tant que des mesures appropriées ne seront pas prises, les petits métiers de rues difficiles à saisir par la comptabilité nationale et les départs pour l'étranger s'amplifieront. C'est à ces tentatives de solutions pour atténuer ces maux que le chapitre suivant s'attellera.

**CHAPITRE V - QUELQUES TENTATIVES DE SOLUTIONS
POSSIBLES EN VUE D'ATTENUER
LES PROBLEMES D'EMPLOI**

CHAPITRE V - QUELQUES TENTATIVES DE SOLUTIONS POSSIBLES EN VUE D'ATTENUER LES PROBLEMES D'EMPLOI

Les problèmes prioritaires auxquels notre pays doit faire face dans le domaine des ressources humaines sont : la rapide croissance démographique, le chômage grandissant dans tous les secteurs et le sous-emploi général qui sévit dans le secteur agricole, la pénurie du personnel suffisamment qualifié et compétent pour assurer un développement national effectif, l'absence de stimulants capables d'orienter les individus vers certaines branches d'activité ayant une importance vitale pour le développement national. Pour ce faire, la stratégie de l'emploi de tout gouvernement togolais doit tendre vers la réalisation d'un équilibre quantitatif entre l'offre et la demande d'emploi, d'un équilibre structuré en recherchant une adéquation entre les qualifications et les possibilités d'emploi pour une formation professionnelle efficace.

Une attention particulière devra être accordée à la maîtrise de la croissance urbaine, à la réduction de l'exode rural et à l'encouragement de la politique de décentralisation qui répond ainsi à la nouvelle donne dans la coopération nord-sud.

I - La création d'emplois et l'augmentation des chances d'emploi

Une véritable solution au chômage réside dans la création d'emplois en ville pour l'absorption des migrants ruraux qui sont à la recherche d'un emploi. Pour une seconde ville, l'installation d'unités de production à forte intensité de main-d'oeuvre est incontournable. Cependant, contrairement à ce que l'on observe dans notre pays, des études préalables doivent être menées en tenant surtout compte des ressources humaines et naturelles dont disposent la ville et la région. Les décideurs ne doivent pas perdre de vue la nécessité de repenser le système éducatif en visant une adéquation entre les qualifications et les emplois disponibles.

A - Une véritable politique de développement

La complexité du problème de l'emploi est imputable aux grandes différences de densité démographique. Bien menés, un programme de maîtrise de la croissance urbaine et une intense politique d'industrialisation peuvent, avec le temps, contribuer de manière appréciable à atteindre les principaux objectifs économiques, sociaux, politiques des plans de développement et plus spécialement à améliorer le problème de chômage.

1 - La maîtrise de la croissance urbaine

Analysant le phénomène de l'explosion urbaine en Afrique noire après la deuxième guerre mondiale, J.-M. ELA notait : "Paradoxalement, le continent le moins urbanisé du globe est aussi celui qui détient le plus fort taux d'accroissement urbain".

La population des villes, grandes et petites, est passé de 300 millions dans les années 1950 à 1,8 milliard dans les années 1980. Selon les prévisions de l'ONU, ce chiffre pourrait atteindre 4 milliards en 2020. En Afrique subsaharienne où le niveau d'urbanisation est encore bas, l'accroissement prévu pourrait entraîner la constitution de populations urbaines importantes. C'est ainsi que les grandes villes notamment les capitales ont longtemps attiré l'attention des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics. Les petites villes connaissent aujourd'hui une croissance particulièrement rapide.

Suivant les derniers chiffres sortis par la Direction de la Statistique dans le cadre des travaux préparatoires au recensement, Sokodé comptait en juillet 1997, 76 000 habitants, suivie de Kara (72 000), Palimé (54 000) et Atakpamé (53 000).

L'accroissement de la population des villes provient en grande partie de l'augmentation naturelle du nombre des citoyens, accélérée par leur âge relativement jeune.

En effet, ceux qui se penchent sur le développement de la ville dans le domaine de l'emploi doivent s'intéresser aux conséquences de la limitation des naissances. Avec un taux d'accroissement annuel de 3,5 %, la population active de Sokodé augmente chaque année. Ce taux d'accroissement de la population peut influencer sensiblement sur les possibilités de réduire ou d'éliminer le chômage urbain et rural. Les taux antérieurs de natalité et de mortalité ont permis de déterminer l'effectif et la composition de la population si bien que la limitation des naissances n'aura qu'un effet immédiat limité sur le chômage. Il est vrai qu'un grand nombre d'enfants peut représenter une lourde charge pour une famille et, entraver par là même, l'épargne et les investissements. Les taux d'épargne sont fortement influencés par la proportion des personnes à charge. Dans un pays où le taux d'accroissement démographique est faible, on constate que l'Etat aura à investir des ressources limitées dans la construction d'écoles. Il investit alors dans l'exécution d'autres activités productives. On voit donc que, quand bien même elle n'influera réellement sur l'effectif de la population active qu'à longue échéance, une baisse du taux de croissance démographique peut avoir indirectement quelques effets importants sur le développement de l'emploi par

son incidence sur le volume global de l'épargne et sur l'affectation des ressources publiques et privées.

Il faut cependant souligner que cette question de limitation des naissances doit être traitée avec beaucoup d'attention. Si pour les uns, il est impérieux d'épouser cette idée, pour les autres une limitation de la croissance démographique entraînera une pénurie de la main-d'oeuvre dans l'agriculture. Cette dernière pourtant nécessite une main-d'oeuvre abondante.

Il ne faudra pas opter pour une politique de réduction de main-d'oeuvre lorsque l'on sait que notre pays n'est pas soumis aux fortes pressions démographiques que subissent bon nombre des pays de l'Asie du sud-est où le taux d'accroissement de leur population est actuellement le plus élevé du monde.

Une solution à la pénurie de main-d'oeuvre consisterait à l'utilisation des outils et des machines. Or, le matériel dont a besoin l'agriculture togolaise reste encore dans une large mesure un problème non résolu. Les nouveaux outils que l'on a essayé d'introduire étaient souvent mal adaptés aux besoins des cultivateurs et le problème de l'emploi n'est pas non plus résolu. A long terme, une installation des unités de production peut conduire à une solution si les réalités de la région sont prises en considération.

2 - La politique d'industrialisation

Un effort constant doit être fait pour rechercher de nouvelles formes d'activités économiques ou sociales dans le sens de créer de nouveaux emplois. Il faut donc forcer le processus en trouvant des formules de développement économique créant un nombre élevé d'emplois, tout en s'inscrivant dans le mouvement général d'adaptation des structures économiques du pays au mouvement mondial, faire preuve d'imagination tout en respectant les contraintes du développement économique. Cela suppose de la part des entreprises un effort de recherche de nouveaux marchés aussi bien à l'intérieur de notre pays, qu'à l'extérieur. A cette démarche, les pouvoirs publics doivent apporter leur aide en évitant d'imposer à des entreprises devant s'adapter à un monde mouvant une réglementation trop contraignante des charges fiscales et sociales trop lourdes. Il s'agit de développer l'initiative privée.

Mais cela exige de la part des pouvoirs publics une démarche d'un genre tout à fait différent et presque inconnu jusqu'à présent. Elle doit être fondée sur l'analyse prioritaire des effets de toutes les mesures de politique économique et sociale que l'Etat est amené à prendre dans le domaine de l'emploi de telle sorte qu'il privilégie celles qui ont les effets les plus positifs sur la situation du marché

du travail. La politique d'installation d'une zone franche industrielle au Togo doit être orientée dans ce sens. Il y a là tout un travail de recherche à entreprendre.

Accorder une telle priorité à l'emploi ne veut pas dire que tous les autres aspects de la politique économique et sociale doivent être sacrifiés à ce seul objectif.

Nous proposons dans le cadre d'une politique industrielle, le choix des techniques de production à forte intensité de main-d'oeuvre. Pour cela, il faudrait substituer les importations par la production locale, ce qui revient à exploiter surtout nos produits agricoles. De plus, le code des investissements doit permettre au secteur privé détenu par des investisseurs nationaux de s'engager pleinement dans le circuit économique. Enfin, un code des investissements dont l'application est laissée entièrement à la discrétion des autorités a de grandes chances de décourager les investisseurs étrangers. Les pouvoirs publics doivent s'investir également à favoriser l'installation des petites et moyennes entreprises à l'intérieur du pays notamment dans les villes secondaires.

Dans les années à venir, les institutions de l'emploi joueront un rôle prédominant. Mais il ne suffit pas de développer les institutions existantes. Un changement de mentalité est également nécessaire.

Ceci est vrai d'abord au niveau des pouvoirs publics. Les moyens financiers de la politique de l'emploi sont en cause de même que les moyens en hommes. Les services de l'emploi restent, nous l'avons déjà dit, mal équipés au niveau des études comme aux échelons opérationnels. Cette situation ne permet pas aux pouvoirs publics d'établir les prévisions nécessaires sur l'évolution de la situation de l'emploi et de définir une politique économique centrée sur la réduction du chômage par tous les moyens dont l'Etat peut disposer.

B - La résolution du problème d'inadéquation entre formation et marché du travail

Les différents problèmes ne peuvent être résolus que si le gouvernement élabore une politique adéquate d'éducation et de formation professionnelle. Il faut pour ce faire, des données fiables sur la main-d'oeuvre, l'emploi et le marché du travail. Ces données lui permettront en effet de diagnostiquer la situation et donc d'élaborer à terme un bilan prévisionnel emploi-formation, pour une meilleure répartition des ressources humaines adéquates aux besoins de développement économique, social et culturel du pays.

1 - La planification de l'éducation et la résolution du problème de chômage

La planification de l'éducation n'est pas une planification comme les autres parce qu'elle s'attaque à la fabrication d'un produit bien particulier : un homme, chargé de connaissances et de savoir-faire. Elle touche donc à la fois aux sciences de l'homme et à l'économie.

L'idée principale que nous développons ici est que la planification orientée vers les besoins de main-d'oeuvre doit être plus qu'une simple répartition de travailleurs par catégories professionnelles. Elle doit aller au-delà des prévisions, projections ou objections concernant l'enseignement scolaire. Il convient au contraire de la rattacher à une stratégie globale de mise en valeur des ressources humaines plutôt qu'à une conception étroite de la planification de l'enseignement.

En ce qui concerne le développement de l'enseignement, des choix s'imposent entre les niveaux d'enseignements, la qualité et la quantité, les études scientifiques et techniques ou études littéraires. Le dernier choix à faire a trait au but de l'enseignement. On établit un certain ordre de priorité concernant l'accroissement des effectifs de différentes catégories de main-d'oeuvre, en fonction d'objectifs sociaux et économiques déterminés.

L'école traditionnelle n'est plus apte à dispenser une éducation complète, qui permet à l'homme d'agir avec efficacité dans la société. Cette remise en cause de l'école traditionnelle procède dans une large mesure des exigences de la vie moderne. Les mutations profondes que nous vivons impliquent la formation d'un nouveau type d'hommes, capables de s'adapter à des situations sans cesse renouvelées, donc de dominer et de dépasser leur formation première. Cela suppose que l'école doit être conçue comme étant un moyen de préparation à la vie, plutôt qu'une dimension de la vie. Le système éducatif demeure encore trop coupé du reste des activités humaines. Le primaire, le lycée, l'université consistent dans de nombreux cas, des univers clos.

La conséquence de cet état de chose est la croissance particulièrement rapide du nombre de diplômés des universités. L'expansion du système universitaire et scolaire entraînant l'augmentation des effectifs de diplômés permettait une nouvelle croissance des taux de scolarité dans l'enseignement du second degré, qui entraînait elle-même, dans les années suivantes, une nouvelle augmentation d'effectifs de l'enseignement supérieur.

Aux espoirs de promotion par le diplôme a succédé le désenchantement. Les familles et les jeunes avaient investi leurs efforts dans ce système d'enseignement dans la perspective d'en avoir le bénéfice dès l'exercice d'une profession. Dans leur esprit, le plus souvent, ce bénéfice n'était pas matériel, mais un niveau d'éducation élevé permettait d'envisager une carrière plus intéressante que celle de leurs parents, des conditions de travail meilleures et surtout de bénéficier d'un niveau social plus élevé. Or, l'expérience leur a montré que leurs projets entraînaient une scolarité longue, mais que leurs espérances de carrière n'étaient pas pour autant meilleures, quelquefois même inférieures à celles que leurs parents avaient connues. L'exemple présenté par Philippe BOCQUIER (1996) le montre clairement : "Imaginons un père devenu, au lendemain de l'indépendance un salarié dans une entreprise moderne avec un niveau scolaire ne dépassant pas le primaire ; il aura quelque chance de voir son fils travailler dans le même type d'entreprise en 1990, seulement s'il a réussi à l'envoyer à l'école jusqu'au niveau terminale ou supérieur". Etant donné que le fils n'aura plus de chance d'obtenir un emploi salarié que le père à son époque, on imagine aisément les frustrations du père et du fils dans le cas où il n'obtiendrait pas un tel emploi.

L'évolution du nombre de diplômés a correspondu à celle des besoins en personnel qualifié, parce que la croissance économique se poursuivait à un taux élevé et régulier dans le temps. On constate aujourd'hui un ralentissement des taux de la croissance économique qui correspond à une accélération des sorties de diplômés. Une distorsion s'établit entre l'évolution des besoins en personnel d'un secteur donné et les sorties de formation du personnel nouveau dans cette catégorie. Un renversement de situation s'est ainsi produit, souvent d'ailleurs dans les métiers pour lesquels la pénurie avait été la plus forte dans les années passées : le personnel enseignant par exemple.

Pour l'opinion publique, le progrès de l'éducation devenait synonyme de la montée du chômage. On peut même dire que la formation se développait contre l'emploi. Elle devenait pour les jeunes source d'illusion.

En résumé, le chômage, et plus particulièrement le chômage des individus instruits doit être traité différemment de celui du chômage total. Les chômeurs instruits coûtent plus cher à la société, en termes réels, que les chômeurs non instruits. L'investissement qu'a nécessité la formation des chômeurs instruits n'est pas rentable et constitue une perte et aussi une menace pour la stabilité politique du pays, alors qu'il n'en est pas de même pour les chômeurs non instruits. Les grèves et les manifestations d'élèves et d'étudiants ne sont sans doute pas étrangères à ce décalage entre les aspirations des jeunes instruits et les potentialités du marché de l'emploi. Le chômage des instruits comme celui des non-instruits, font en effet partie du même problème, à savoir une politique

générale de création d'un excédent de main-d'oeuvre. En conséquence, il n'est pas possible dans cette optique de séparer le problème et la solution du chômage des intellectuels de ceux qui concernent le chômage dans son ensemble.

Une collaboration entre les organismes chargés de la planification de l'éducation et du ministère du travail est indispensable. Nous admettons que le système éducatif est responsable pour sa part du chômage dans son ensemble ; l'enseignement dispensé étouffe l'initiative et l'esprit d'entreprise, ou en tout cas décourage les jeunes d'exercer une activité indépendante, ce qui pourrait ensuite assurer un travail à d'autres. En d'autres termes, le système éducatif ne crée pas l'excédent global de main-d'oeuvre, mais quand cet excédent existe, il ne fait rien pour le réduire et concourt probablement à l'aggraver. "De toute évidence, l'instruction n'est aucunement responsable du problème du déséquilibre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. Toutefois, l'instruction est, sans conteste, à l'origine de l'un des problèmes du déséquilibre structurel : celui de la concordance entre les possibilités et les espérances en matière d'emploi" (Louis EMMERIG, 1972).

Le moyen le plus adéquat de remédier au chômage dont souffrent les personnes ayant fait des études, consiste à restreindre l'expansion de l'instruction en limitant le nombre des places aux différents degrés de l'enseignement et en sélectionnant les candidats à chaque degré au moyen d'examens organisés à l'échelon national. En principe, on peut appliquer ce système à tous les âges, mais en pratique, cela ne semble guère possible. L'école étant obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans, cette restriction ne pourrait s'appliquer que dans les universités et établissements supérieurs d'enseignement technique.

Par ailleurs, la réduction des écarts de rémunération sur le marché du travail paraît une solution au problème actuel. Il en est de même pour la professionnalisation des programmes de l'emploi.

2 - La corrélation permanente entre la formation et l'emploi : les mécanismes d'adaptation de la formation à l'emploi.

Après avoir connu un système éducatif au service des objectifs des pays colonisateurs, l'Afrique noire, devenue indépendante s'est inspirée de l'idéal occidental de la "tête bien faite" et a transféré chez elle un système d'éducation qui sépare le général et le technique, dévalorise le travail professionnel et manuel. Jusqu'à une époque récente, parler de métier technique, c'était s'exposer à des moqueries. "Mécaniciens, était plus ou moins synonyme d'illettré, de mains sales

et rugueuses sentant le cambouis" (J.-M. ELA, 1983). Tout conspirait à faire de l'élève ou de l'étudiant un futur avocat, administrateur ou ministre. Or le développement est l'affaire d'un peuple formé et informé. C. E. Beeby l'avait si bien souligné : "Dépenser davantage pour l'enseignement professionnel est un des remèdes les plus efficaces au chômage". La formation professionnelle doit être donnée aux jeunes comme aux adultes. Cette mesure est considérée comme l'un des moyens essentiels de lutte contre le chômage.

Outre les réformes indispensables à apporter à notre système éducatif, seule la formation peut en effet réaliser l'adaptation à un marché du travail en mutation. L'inadéquation de la formation à l'emploi, si invoquée pour expliquer les difficultés de l'emploi des jeunes recouvre une autre situation qui est l'inverse de celle qui vient d'être exposée. Nous avons vu que la forte augmentation des taux de scolarité a créé un phénomène nouveau : la prédétermination du métier par le choix des études. Un nombre croissant de jeunes s'est ainsi présenté sur le marché du travail titulaire d'un diplôme correspondant à un métier ou à un groupe de métiers précis, et désireux d'exercer cette activité professionnelle. Mais dans la mesure où la formation choisie par certains ne correspondait pas aux besoins du marché, le placement d'une partie de ces jeunes se révèle particulièrement difficile, soit qu'ils cherchent longtemps un emploi correspondant à leur formation sans le trouver, soit qu'ils acceptent un poste de niveau de qualification moindre ou dans un métier qui ne correspond pas à leur formation. Dans les deux cas, des travailleurs qualifiés formés à grands frais par le système éducatif ne sont pas utilisés par la société dans la mesure des efforts effectués pour les former. Et un sentiment de frustration justifiée est créé chez les jeunes qui se trouvent dans une telle situation, après des études quelque fois longues et difficiles.

Le problème de chômage continuera à se poser tant que subsistera une inadéquation qualitative des demandes d'emploi. On parle beaucoup de réformes. Celle de la formation technique et professionnelle est loin d'être achevée. Trop souvent, l'enseignement technique travaille à l'écart de l'économie, sans concertation avec elle, et forme des spécialistes pour des professions moins demandées ou pour des types d'activités qui n'intéressent pas l'économie nationale. Travailler à la formation professionnelle en ordre dispersé, sans connaître les besoins des parties prenantes de l'économie, est une absurdité socio-économique.

Le remède qui, croyons-nous, est simple, consiste d'abord, pour réaliser une concertation entre formateurs et parties prenantes, à réunir régulièrement autour d'une table, sur l'initiative des services officiels de main-d'oeuvre, les responsables qualifiés de l'économie et ceux de l'enseignement, à obtenir des

premiers des estimations valables de leurs besoins en main-d'oeuvre numériquement et par spécialité, à court terme et à moyen terme sur les mêmes points, enfin à confronter ces estimations avec ce que peut offrir l'enseignement technique et professionnel.

Il consiste en second lieu, pour l'Education Nationale, en se basant sur les résultats de la confrontation précédente, à opérer une conversion partielle de ses établissements, de manière à obtenir une adéquation entre les besoins prévisibles de l'économie et les types de spécialités qu'elle doit former.

Il consiste enfin à informer les jeunes et leurs familles sur ces besoins à venir et sur les possibilités de formation proposées, afin qu'ils puissent prendre leurs décisions en connaissance de cause.

Suffirait-il de donner, au moins un niveau minimum de formation professionnelle à l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge et d'adapter la formation aux besoins connus de l'économie pour que le chômage puisse sensiblement être réduit dans les années à venir ? Sans doute de telles mesures réduiraient le nombre de chômeurs. L'une des causes essentielles du chômage serait éliminée, celle qui est la plus choquante, car elle résulte d'un défaut d'organisation de la société qui paraît assez simple à résoudre, la mauvaise orientation du système éducatif.

Dans un système où les jeunes ont un libre accès aux cycles d'études, à la seule condition qu'ils aient le diplôme de base exigé pour suivre ces cycles, l'information et l'orientation jouent un rôle primordial. Elles sont le seul moyen rationnel de régulation des flux scolaires et universitaires. En l'absence d'informations, les décisions sont prises par les jeunes en fonction de leurs seuls goûts pour une discipline ou un métier, ou de phénomènes de mode, ou d'indicateurs erronés sur les débouchés supposés des formations choisies. Des cycles d'études peuvent ainsi faire l'objet d'inscriptions particulièrement nombreuses, alors que les débouchés sont très faibles.

L'information objective doit contrecarrer les nombreuses influences que les jeunes et leurs familles subissent. Ces influences sont d'abord celles du passé : certains métiers sont en pointe parce qu'ils ont permis dans le passé ou permettent à l'heure actuelle à ceux qui l'exercent d'avoir des revenus élevés et un grand prestige social. Mais ces avantages n'existeront plus dans l'avenir et un grand nombre de jeunes s'orientent vers une profession, en fonction d'une image de celle-ci qui s'avérera fautive, lorsqu'ils commenceront à l'exercer.

Elle doit lutter également contre les modes du jour mettant en avant certaines professions qui ne correspondent pas à de réels besoins dans l'avenir, ou pour lesquelles les débouchés sont beaucoup plus faibles que le nombre des élèves qui veulent l'exercer.

Par ailleurs, nous sommes favorable à la reconduction de mesures qui, comme les contrats d'apprentissage, la formation et les stages pratiques, réalisent la nécessaire transition entre l'école et la vie active.

Il s'agira de développer l'apprentissage, qui est une voie d'accès privilégiée vers les métiers qualifiés. L'une des premières actions à engager dans ce domaine passe par l'information des jeunes avant même qu'ils n'aient quitté l'école. Dans l'ensemble, les textes qui régissent ces activités sont parfois ignorés et souvent violés. La formation des apprentis se déroule de façon anarchique et les contenus des formations laissées à la seule initiative des artisans et les employeurs peuvent pour l'apprentissage d'un même métier être très différents d'un artisan à l'autre.

Comment pourrait-on essayer d'envisager des solutions susceptibles de répondre aux besoins réels du Togo ? Il ne s'agit pas de procéder à une remise en cause totale du système actuel mais plutôt d'imaginer des aménagements progressifs qui permettront à l'apprentissage de conduire les jeunes qui n'ont pas pu accéder à l'enseignement secondaire général, professionnelle ou technique, d'acquérir la maîtrise d'un métier. Là encore, il faudrait déterminer avec le maximum de précision, les besoins en main-d'oeuvre du marché du travail, par spécialité et à la limite par poste de travail à pourvoir, à court terme et à long terme.

La situation dans le domaine de la formation professionnelle au Togo est fort préoccupante. Le développement de l'économie nécessite une main-d'oeuvre de plus en plus qualifiée à tous les niveaux. Etant donné la capacité d'accueil du Centre National de Perfectionnement Professionnel (CNPP) et l'accroissement sans cesse grandissant des besoins en formation professionnelle et en perfectionnement, on peut penser que le Togo devra se doter de puissants moyens de formation professionnelle pour faire face à la demande du marché du travail dans les meilleurs délais. Le Centre devrait travailler en étroite collaboration avec les entreprises, les industries, le secteur privé et tertiaire, les différents organismes publics et privés touchant de loin ou de près la formation professionnelle. Il devrait assurer toutes enquêtes sur les besoins du marché du travail et orienter les politiques de formation professionnelle avec comme principal objectif l'adéquation formation-emploi. La réduction de l'exode rural doit être une priorité tout comme l'adéquation formation-emploi.

II - Les mesures tendant à réduire l'exode rural.

On peut aussi chercher à atténuer dans l'immédiat l'acuité du chômage urbain en restreignant l'afflux des migrants ruraux qui n'ont que des chances minimales de trouver du travail en ville. Cela est réalisable par des mesures qui peuvent aller de l'accroissement des possibilités d'emploi à la redynamisation des jeunes en milieu rural.

A - L'accroissement des possibilités d'emploi en milieu rural.

L'exode rural est un phénomène bien établi et le planificateur doit en tenir compte. Il est pour cela indispensable de créer des possibilités d'emploi dans les branches dont l'évolution concourt au développement agricole. Si pour le moment l'exécution d'une politique d'industrialisation s'avère impossible, on peut envisager la production de biens et de services répondant aux besoins des marchés locaux en expansion, et le regroupement des jeunes en coopératives.

1 - Le regroupement en coopératives

Ce regroupement vise à organiser une collaboration permanente entre les paysans. Cette collaboration est loin d'être organisée de façon satisfaisante.

La coopérative comporte certains avantages ; ce regroupement des paysans entre eux leur permet d'avoir accès aux crédits octroyés par les banques. Nous dirons que l'octroi de ces crédits aux paysans pris individuellement est en toute mesure difficile voire impossible, car le paysan ne peut pas remplir les conditions nécessaires (caution inexistante, identité défaillante...).

La coopérative dans notre pays n'a pas atteint les objectifs escomptés. La réticence et la méfiance que connaît le monde rural constituent un obstacle à son développement. Il convient à travers une campagne de sensibilisation de permettre au paysan de croire que l'union fait la force, expliquer à la masse les facteurs de freinage ou de blocage de son développement. Les chercheurs, les vulgarisateurs, les spécialistes des sociétés d'études et de développement, les ONG (Organismes Non Gouvernementales), les agriculteurs avertis doivent participer à cette détermination. La participation paysanne, chaque fois qu'elle se révèle possible est indispensable. Il s'agit en effet, de rechercher avec les paysans, les nouveaux systèmes destinés à se substituer aux systèmes actuels et obtenir l'adhésion réelle des intéressés à la campagne de diffusion.

Plus généralement, il s'agit d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des paysans, de définir clairement les objectifs, les méthodes, les moyens, les rôles. Il faudrait, informer les agriculteurs et contribuer à l'innovation en organisant des structures de participation, contribuer ensuite avec l'aide des services spécialisés à une formation fonctionnelle se rapportant à l'alphabétisation, à la santé, à la nutrition (à base des cultures vivrières), au niveau de vie et genre de vie (planification du travail), enfin détecter les responsables capables d'apporter l'adhésion réelle du groupe à des opérations de développement acceptées et aussi d'assurer des responsabilités dans ces organisations coopératives.

Dans les perspectives de croissance et de développement, l'estimation des disponibilités et des potentialités concernant la terre, le travail et éventuellement l'accumulation du capital, revêt alors une importance particulière.

La nécessité d'une réforme agraire est admise comme le précisait Martin Sternberg (1971) : "Il ne fait aucun doute que des réformes agraires efficaces peuvent contribuer d'une façon sensible à la réduction de l'exode rural".

2 - L'installation de petites unités de transformation de produits agricoles

Parmi les moyens de créer des possibilités d'emploi dans les campagnes, on fait de plus en plus de place à la diversification de l'économie rurale. On y tend d'ordinaire, en s'attaquant au problème du développement rural de différentes manières, par une action combinée qui porte à la fois sur l'amélioration de l'agriculture, l'équipement social des campagnes et surtout la création de certaines industries.

a) - Création d'une petite unité de production de fil semi-mécanisé dans la région de Sokodé.

Le tissage est une activité très développée au Togo, notamment dans la Région Centrale. Selon le recensement des activités rurales dans cette zone, on comptait en 1983, 314 tisserands à Tchamba, 76 dans le Tchaoudjo et 14 à Sotouboua. Aujourd'hui ces chiffres sont à la hausse.

L'un des problèmes les plus aigus à l'heure actuelle qui freinent le développement de ces activités, est le manque de fils. Traditionnellement, il y avait des fileuses, mais leur activité s'est progressivement réduite avec l'apparition du fil industriel. Or, il existe actuellement une réelle difficulté d'approvisionnement.

Le tissage procure des revenus substantiels et le pagne est parfois un instrument d'épargne. Quand on a les moyens, on achète des pagnes que l'on conserve. Quand survient une période de difficultés financières ils sont revendus.

La région étant productrice du coton et kapok, l'initiative (filature) permettrait aux tisserands de la région de Sokodé de disposer de fils pour leurs travaux à tout moment et seront à l'abri des ruptures de stock. L'emploi serait ainsi sauvegardé et même accru grâce à la disponibilité des fils. Des vocations pourraient naître, des jeunes seraient tentés par le métier et accepteraient de rester en milieu rural.

b) - Création d'une petite unité de transformation industrielle de l'igname

L'igname est l'un des rares produits qui fait l'objet de spéculation au Togo. Elle est surtout produite dans les Régions Centrale et des Plateaux où elle constitue l'aliment de base. Sa consommation s'étend de plus en plus à l'ensemble du pays.

La production n'est pas entièrement utilisée immédiatement après les récoltes. Une proportion importante est stockée. Les problèmes de conservation n'étant pas bien maîtrisés, il y a des pertes très importantes pouvant atteindre 60% après 6 mois de conservation.

Il est donc possible d'envisager la mise sur pied d'une petite unité de transformation industrielle de l'igname qui, en la transformant, favoriserait sa conservation. La fabrication de flocons d'igname présenterait l'avantage d'être plus facilement manipulables et transportables et de rendre plus aisée la préparation du fofou, activité qui est actuellement très pénible. La transformation éviterait aussi les fluctuations trop importantes des prix qui n'arrangent ni le producteur ni le consommateur, sauf le vendeur.

On peut dire que le présent projet, en plus de favoriser la valorisation des ressources domestiques, permettrait une redistribution du revenu, le maintien de la population en milieu rural, la création d'emploi et la redynamisation des jeunes en milieu rural.

B - La redynamisation des jeunes en milieu rural.

La solution de l'exode des jeunes réside dans la modernisation de la vie rurale, dans la réduction des disparités entre les revenus des ruraux et des

citadins. La création de différentes activités culturelles ne ferait qu'épanouir le jeune paysan et le retenir à la campagne.

1 - Les activités socio-culturelles

L'on constate malheureusement le manque de structures adéquates dans nos campagnes en ce qui concerne les loisirs pour la jeunesse. Il serait donc opportun voire indispensable de multiplier des centres d'éducation et de loisirs qui permettent à moyen et à long terme de lutter contre la délinquance juvénile, la drogue, la prostitution, l'alcoolisme et de résoudre par la même, les problèmes culturel, technique et psychologique de la jeunesse.

La création des centres de formation permanente et des mouvements de jeunesse (Croix-Rouge, Coeur-Vaillant, Scoutisme...) constitue un excellent programme de récupération et d'occupation des jeunes.

L'Etat doit favoriser la multiplication des lieux et des modes de distraction telles que la projection de films, les représentations théâtrales organisées par les jeunes mêmes des villages, les rencontres sportives (surtout le football sport roi du milieu). Ces distractions occuperaient les jeunes des villages après les longues journées de rudes travaux champêtres. Ainsi, ils n'auront pas beaucoup à envier aux jeunes citadins.

Même si l'expérience a montré qu'en Afrique, plus on crée des centres de loisirs dans les centres ruraux, plus on accélère l'exode rural, cela n'empêche pas leur création. C'est une solution qui aura pour effet l'amélioration des conditions de vie des ruraux.

2 - L'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales

C'est incontestablement dans le domaine des équipements collectifs (éducation, santé, logement...) et des éléments de confort qui leur sont directement ou indirectement rattachés, que les disparités entre le monde urbain et le monde rural sont plus manifestés.

Sur le plan de l'éducation, les établissements secondaires se concentrent surtout dans les seules grandes agglomérations, et les écarts constatés au niveau de l'enseignement deviennent grands.

Pour avoir une vue plus exacte des disparités qui existent sur le plan de la santé, il importe d'analyser plus précisément les conditions d'accès aux équipements sanitaires, leurs modalités de fonctionnement, leur efficacité, le degré de qualification du personnel selon les différents centres et les régions etc.

En dehors des agglomérations, la plupart des maisons sont construites avec des matériaux de fortune (banco, bois) selon une architecture et une organisation spatiale qui est fonction des caractéristiques socio-culturelles, ethniques et régionales.

Si l'on prend en compte les éléments de confort de l'habitat, on constate des disparités importantes. L'alimentation en eau courante, demeure insatisfaisante dans les campagnes. Cette situation rend la vie difficile aux habitants de ces campagnes qui doivent parfois accomplir chaque jour des dizaines de kilomètres pour se procurer une eau qui n'est pourtant pas saine. Il est donc indispensable de fournir des commodités pour réduire l'attrait exercé par les centres urbains en particulier sur les jeunes qui quittent l'école. En assurant l'alimentation en eau potable, en développant les services de santé, en créant des centres sociaux, en améliorant le logement, on peut contribuer beaucoup à rendre la vie rurale attrayante.

S'agissant des disparités de revenus, René Dumont (1962) faisait remarquer : "Un député travaillait trois mois par an, mais recevait chaque mois de 120 à 165 000 F CFA. En six mois de salaire, donc un mois et demi de travail, il gagnait autant que le paysan moyen en trente-six ans, en toute une vie de dur labeur". Dans ces conditions, il est difficile au petit écolier africain d'échapper à la tentation de croire que l'agriculture est le dernier des métiers. Il convient alors de relever les prix des produits agricoles, afin que les jeunes finissent par croire à la possibilité d'une réelle promotion sociale à l'intérieur de la profession agricole.

Il conviendrait de procéder avec circonspection aux investissements sociaux de ce genre, de ne pas créer des installations ou appliquer des normes qui dépassent ce que l'économie locale, par sa capacité de production, peut supporter. Cela devra se faire dans un cadre institutionnel qui permette aux collectivités locales de se prendre en charge.

III - L'encouragement de la politique de décentralisation

La question de savoir si les structures institutionnelles existantes permettent réellement de résoudre les problèmes liés à l'emploi et à la pauvreté à l'échelon des villes, mérite une attention particulière. Dans la plupart des pays en développement, notamment au Togo, le rôle des autorités municipales consiste

essentiellement à mettre en place et entretenir les infrastructures, et à assurer les services urbains. Elles se montrent généralement peu intéressées, et souvent mal outillées, pour aborder des problèmes d'ordre social et économique, tels que la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté. Pour imaginer des moyens viables pour élaborer et mettre en oeuvre des programmes de lutte contre la pauvreté dans nos villes, il faudrait octroyer une certaine autonomie des décisions, un transfert de pouvoir et de compétence aux collectivités locales, et stimuler l'initiative privée.

A - Le transfert de pouvoir et de compétences

La décentralisation comme instrument de gestion administrative et de promotion du développement local a commencé bien plus tôt au Togo. Déjà, en 1951, l'arrêté n° 532-51/A.P érigeait en commune mixte Sokodé, tout comme Aného, Kpalimé, Atakpamé. Des Conseils de Notables étaient installés et avaient au départ une voix délibérative et consultative. Cette politique ne connaîtra une nouvelle orientation que dès octobre 1984. A partir de cette période chaque commune urbaine élit son conseil municipal.

Disons, sur la décentralisation qu'elle a commencé plus tôt dans notre pays, mais c'est seulement maintenant que les choses sérieuses se mettent en place.

En effet, en dépit de la pauvreté, les villes sont relativement riches. La tâche des pouvoirs publics consiste à traduire cette richesse en une efficacité qui permettrait aux villes d'alimenter le développement national et de répondre aux besoins de la population. C'est précisément là que le bât blesse. Bien que les villes assurent la majeure partie de la production, les pouvoirs publics refusent généralement de consacrer les revenus à l'amélioration du fonctionnement urbain. Les autorités locales sont souvent privées de leur pouvoir par le pouvoir central, elles sont surchargées de responsabilités mais ne possèdent ni l'assise financière, ni l'autonomie institutionnelle.

Il faudrait, pour la promotion de nos communes, des ressources financières et des moyens techniques suffisants.

Jusqu'ici les budgets municipaux sont dérisoires. Sokodé, seconde ville du pays dispose d'un budget resté constant depuis 1990, de 40 000 000 F CFA. Lorsque nous comparons les recettes et dépenses durant la même période, nous constatons qu'après les dépenses de fonctionnement (entretien des routes, des bornes-fontaines publiques, éclairages, ...), il ne reste plus rien pour le budget d'investissement (Tableau 22).

Tableau 22 : Situation financière de la commune de Sokodé. 1990 - 1995

Années	Recettes	Dépenses	Prévisions budgétaires (Recettes et dépenses)
1990	27 958 998	30 818 503	40 000 000
1991	32 268 133	40 000 000	40 000 000
1992	24 837 511	24 466 999	40 000 000
1993	20 644 007	24 970 428	40 000 000
1994	10 336 907	3 147 038	40 000 000
1995	19 052 618	22 051 803	40 000 000

Source : Mairie de Sokodé

Dans ces conditions, il est difficile de créer des activités génératrices d'emplois et de résoudre les problèmes d'ordre social dans la commune. Les pouvoirs locaux sont alors obligés de s'adresser au pouvoir central.

Sur le plan technique, les communes doivent disposer du matériel lourd (camions, bulldozers) pour la réalisation de certains travaux tels que l'entretien des rues, le tracé de nouvelles rues, l'assainissement des quartiers.

Les seuls moyens financiers et techniques suffisent-ils pour développer la commune ? Les collectivités locales doivent avoir à leur tête des hommes capables d'administrer et de gérer les biens de la commune. Les conseillers municipaux doivent compter en leur sein des gestionnaires et des techniciens pour mener à bien les différents projets en mettant la population au centre de tout programme de développement.

Il est aujourd'hui admis que les arbitres les mieux placés pour choisir les projets et leur ordre de priorité sont les autorités locales et non les services centraux de l'Etat tels que les ministères des travaux publics, de l'enseignement ou de la santé qui décident souvent du lieu, du type et du calendrier de certaines constructions en consultant à peine les habitants de la ville. Toutefois, pour qu'une telle politique aboutisse, des efforts considérables devront être déployés en vue d'améliorer les compétences et les capacités de gestion des autorités municipales appelées à planifier ces programmes et à les mettre en oeuvre. C'est dans cette perspective que le rôle des ONG (Organisation Non Gouvernementales) sera probablement le plus utile, en aidant les habitants à formuler leurs besoins et à les exposer aux autorités locales.

Il revient aux représentants de l'Etat de veiller à ce que toutes les décisions et tous les actes des organes locaux soient conformes aux lois et règlements en

vigueur. Ce devoir de surveillance permet au Gouvernement de s'assurer de l'harmonie des décisions prises sur l'ensemble du territoire. C'est le contrôle de la légalité.

De tout ce qui précède, il est clair que la décentralisation ne peut aboutir que dans un cadre juridique et institutionnel clairement défini. Cela suppose une démocratisation du pouvoir qui laisse une place à la liberté de pensée et d'expression, au débat contradictoire et au pluralisme politique. C'est à cette condition que la participation populaire, la mobilisation communautaire et le développement local des collectivités territoriales peuvent être possibles.

B - La promotion de l'initiative privée

Le gouvernement doit faire preuve d'initiative et de créativité. La politique d'incitation à l'initiative privée et à la création d'emplois peut être renforcée grâce au recours à des travaux à haute intensité de main-d'oeuvre, en encourageant les entreprises qui forment et engagent les jeunes diplômés. Des facilités financières et fiscales devront être accordées aux jeunes entrepreneurs togolais.

Pour ce faire, la création ici et là d'organisations non gouvernementales (ONG), et la "coopération décentralisée" aujourd'hui prônée par les bailleurs de fonds et les pays du nord, devront être perçues comme une condition sine qua non du décollage. Une volonté politique des gouvernants s'avère indispensable pour promouvoir la coopération décentralisée ou le "développement à la base", qui consiste à mettre l'aide au développement directement à la disposition des collectivités locales du Sud en "contournant" les administrations centrales des Etats. Le jumelage entre Sokodé et Champagne-Ardenne (France) devra être encouragé. L'action de cette coopération à travers le GIPATO (Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo) est déterminante.

L'épargne doit être stimulée et orientée plus vers la création de nouveaux emplois que vers l'immobilier et le commerce. L'Etat togolais doit pour ce faire :

- éduquer les Togolais dans le domaine de l'épargne. Il faut alors à ce titre leur montrer les avantages de l'épargne à titre personnel et à titre national. Ceci peut se faire dans les écoles, à travers des campagnes de sensibilisation et les mass-média.
- organiser l'épargne collective et publique en fixant les prix de vente des produits locaux et des produits importés de façon raisonnable.

Comme on le voit, l'existence de la caisse d'épargne et des Banques n'est pas suffisante. La prise en main de l'épargne et l'orientation des Togolais vers le monde des affaires donneront une bouffée d'oxygène à notre économie très affaiblie.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

A la veille du 3^e millénaire, on s'interroge sur le rôle que peuvent jouer dorénavant les villes secondaires dans la recherche des solutions aux difficultés économiques que connaissent les pays au sud du Sahara. Longtemps reléguées au second plan au profit des capitales, ces villes sont considérées aujourd'hui comme des entités incontournables pour la résolution des maux dont souffrent les populations.

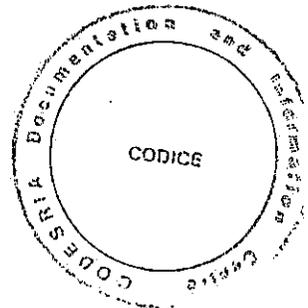
Seconde ville du pays par le poids de sa population, talonnée aujourd'hui par Kara, Sokodé constitue l'un des principaux centres de drainage des produits locaux et de redistribution des biens manufacturés au Togo. Tous ces atouts ont contribué d'une façon très importante à l'accroissement de la population de la ville. L'urbanisation rapide de cette agglomération va s'accompagner des maux dont souffre aujourd'hui sa population à savoir le chômage et le sous-emploi. Ces problèmes se posent de façon cruciale quand on sait que les populations de nos villes sont essentiellement jeunes.

Au terme de ce travail, il convient de relever l'insuffisance de données sûres concernant l'ampleur du chômage dans nos villes parce que les études consacrées à ce problème sont très peu nombreuses. Les rares renseignements disponibles confirment abondamment ce que tout observateur quelque peu informé sait déjà : le chômage est un problème extrêmement grave. Cependant, malgré le déséquilibre de l'offre et de la demande d'emplois, le rythme de l'exode rural ne montre aucun signe de ralentissement. A l'exode rural qui vient aggraver dangereusement le problème, il faut ajouter l'incapacité des pouvoirs publics à juguler la crise économique que connaît encore le pays mais aussi les mesures contraignantes d'ajustement structurel instituées par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) et l'inadéquation entre formation et emploi.

Les petits métiers de rue que nous avons observés, ne sont que le résultat de la crise sociale que connaissent les populations. Ce secteur intéresse une gamme étendue d'activités, allant de la coiffure à la confection des vêtements, de la vente des pièces détachées à la réparation d'engins de tous genres, de la vente ambulante de plats cuisinés à toutes sortes de prestation de services. Il intéresse aussi bien les hommes que les femmes, les vieux que les jeunes, les lettrés que les illettrés, les mariés que les célibataires. En un mot, il intéresse plus de la moitié de la population active de nos villes.

A l'heure où ce secteur devient une source majeure d'emplois et de revenus, les institutions qui devraient l'appuyer font cruellement défaut. Aucune stratégie n'est mise en oeuvre par les pouvoirs publics pour le réorganiser. Les auteurs des programmes d'ajustement structurel n'avaient pas mesuré l'importance de ce secteur car leur objectif, il faudrait le préciser, n'est pas l'amélioration de la vie de la population. Seules les ONG (Organisations Non Gouvernementales) s'attèlent à cette tâche en ce sens qu'elles interviennent par le biais de la coopération décentralisée pour octroyer de petits crédits aux acteurs du secteur informel et les organiser en coopératives. Cependant les ONG ne doivent pas agir en lieu et place des pouvoirs publics. Les ONG comme le gouvernement ne doivent jamais perdre de vue que leur collaboration est nécessaire pour la croissance. Les mesures destinées à lutter contre la pauvreté dans nos villes doivent s'accompagner de mesures favorisant les revenus, d'une part, et viser à renforcer la productivité globale des économies urbaines, d'autre part.

Bref, les tendances actuelles du processus d'urbanisation de Sokodé et de l'ensemble des villes vont probablement se maintenir, mais la crise pourra être évitée si les pouvoirs publics veillent à la mise en place d'un climat propice à la création d'institutions capables de soutenir les activités du secteur informel. De plus, les actions de l'Etat peuvent néanmoins être déterminantes pour favoriser le développement des petites villes, à condition d'accepter une décentralisation des pouvoirs de décision, en d'autres termes d'accepter que les autorités locales soient dotées d'un véritable pouvoir local. Cette approche implique notamment de leur donner le droit de lever des impôts et d'en dépenser localement les recettes. Une telle stratégie semble être la seule à même de renforcer leur propre capacité de réponse aux problèmes rencontrés, sans leur retirer leur qualité essentielle : l'autonomie d'initiative et d'action. Cette approche participative exige une présence souple et incitative de l'Etat et l'organisation autonome des populations qui prendraient ainsi leur destinée en main. Le bien-être des jeunes et de l'ensemble des couches sociales en dépend.



BIBLIOGRAPHIE

- ADDRA (T.C) : L'expérience togolaise de l'ajustement structurel. Communication faite au séminaire organisé par la BCEAO-COFEB et l'Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale-Dakar, 18 Nov.-18 Déc., 1987, 21 p. + Annexes.
- AGBOVI (K.B.A) : Les problèmes de l'emploi au Togo. UB-ESACJ, Lomé, 1977. (Mémoire de maîtrise) 175 p.
- ALAGBE (D.) : Une méthodologie d'intégration urbaine de zones d'occupation de fait : l'exemple de Kpangalam à Sokodé. Diplôme d'urbanisme, D. I. E. A. U, EAMAU, Lomé, 1986, 112 p + annexes.
- AMSELLE (J.-L.) (sous la direction de) : Migrations africaines, Maspéro Paris, 1976, p. 91.
- BABACAR (F.) : Ajustement structurel et emploi au Sénégal. Série de livres du CODESRIA, Karthala, Paris, 1997, 247 p.
- BAIROCH (P.) : Le chômage urbain dans les pays en développement. BIT, Genève, 1972, 106 p.
- BARBIER (J. - C.) : Kpangalam et Sokodé : le village qui va vers la ville, in Pratiques foncières locales d'Afrique noire. Colloque International de Saint Riquier (France), 5-9 Décembre 1983, 12 p.
- BARBIER (J. - C.) : Logiques de l'instance communale. La municipalité de Sokodé (Togo) dans tous ses états : 1952-1987, in DUBRESSON (A.) et JAGLIN (S.) : Pouvoirs et Cités d'Afrique noire : décentralisations en questions. Karthala, Paris, 1993, pp 69-100.
- BARBIER (J. - C.) et KLEIN (B.) : Sokodé, ville multcentrée du Nord-Togo. Petit atlas urbain, ORSTOM, Paris, 1995, 135 p.+Annexes.
- BARTHELEMY (G.) : Artisanat et développement. Collection des Ateliers du développement n° 8. GRET, Paris, 1986, p. 24.
- BEAUJEU - GARNIER (J.) et CHABOT (G.) : Traité de Géographie urbaine. Armand Collin, Paris, 1970.

- BELLONCLE (G.) : La question éducative en Afrique noire. Karthala, Paris, 1984, 268 p.
- BINGUINCHA (y.) : L'intégration des variables de l'emploi dans la planification économique et sociale au Togo. Ecole Nationale d'Administration (ENA) - Cycle II ; Lomé, 1988. (Mémoire), (58 p.)
- BIT : L'emploi en Afrique : aspects critiques du problème. Genève, 1973, 303 p.
- BIT : L'emploi et la population : facteurs indissociables du développement. Genève, 1994, 25 p.
- BIT : L'emploi dans le monde 1995. Magazine de l'OIT "Travail" n° 11, Genève, 1995.
- BIT/PECTA : Crise économique et perspectives de l'emploi dans une économie ouverte : le cas du Togo. Lomé, 16 Mars 1984 Vol1 (457 p), Vol2 (352 p.) Vol3 (178 p.).
- BOCQUIER (P.) : Insertion et mobilité professionnelle à Dakar. ORSTOM, Paris, 1996, 304 p.
- BOURAÏMA (N.) et MARGUERAT (Y.) : La population du Togo en 1981. Premières observations sur les résultats provisoires du recensement de Novembre 1981 - Lomé, Juin 1983, 80 p.
- BOUKO-LEVY : Problèmes d'urbanisation à Sokodé-Togo. Projets de solutions adoptées. Travail de fin d'études, UPAM, Marseille, 1985, 257 pages.
- CANEL (P.) , DELIS (Ph.), GIRARD (Ch.) : Construire la ville africaine. Acct-Karthala, Paris 1990, 196 p.
- Capitaine SIGRE (1918) : L'artisanat, l'industrie et le commerce dans le Cercle de Sokodé, in Documents du Centre d'Etudes et de Recherches de la Kara, Lama-Kara, 1968, pp 224 - 236.
- COQUERY - VIDROVITCH (C.) et NEDELEC (S.) : Tiers-Mondes : l'informel en question ? L'Harmattan, Paris, 1991, 285 p.

- CORNEVIN (R.) : Le Togo des origines à nos jours. Académie des Sciences d'Outre-mer, Paris, 1988, 556 p.
- DAZIMWAÏ (Y.B) : Croissance démographique et problème d'équipements socio-collectifs d'une ville secondaire du Togo : Sokodé. UB-FLESH, Lomé, 1992, 106 p. (Mémoire de maîtrise-Géographie humaine).
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE : Résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitat (9-22 Novembre 1981). Vol.1, Ministère du Plan et de l'industrie - Lomé, 1985, 411 p.
- DUBRESSON (A.) et JAGLIN (S.) : Pouvoirs et Cités d'Afrique noire : décentralisations en questions. Karthala, Paris, 1993, 308 p.
- DUMONT (R.) : L'Afrique étranglée. Le Seuil, Paris, 1980, 264 p.
- DUMONT (R.) : L'Afrique noire est mal partie. Le Seuil, Paris, 1962,
- DURUFLE (G.) : L'ajustement structurel en Afrique. Karthala, Paris, 1993, 308 p.
- ELA (J.-M.) : L'Afrique des villages. Karthala, Paris, 1982 230 p.
- ELA (J.-M.) : La ville en Afrique noire. Karthala, Paris, 1983, 219 p.
- FELIX-CABRAS (Y.) Premiers résultats de l'enquête urbaine portant sur le milieu non structuré artisanal de Sokodé. Direction Générale du Plan, Sokodé, 1984.
- GOZO (K.) : Composition et distribution géographique de la population
 - In : Ministère du Plan et des Mines, Direction de la Statistique, - Analyse des données du recensement de la population et de l'habitat 9-22 novembre 1981 - Lomé, 1989, 104 p.
- HADA (G.) : Contribution à l'étude du secteur "informel". L'intégration socio-économique des commerçants ambulants de la communauté urbaine de Niamey (Niger). FLESH/Sociologie, Lomé, 1991, 138 p. (Mémoire de maîtrise).
- HUGON (Ph.) : Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie). Revue Tiers Monde t XXI, n° 82,

- IEDES, Avril-Juin 1980, pp 405-426.
- KENGNE (F.) Les petits métiers de rue et l'emploi : le cas de Yaoundé. SOPECAM, Yaoundé, 1991, 163 p.
 - LACHAUD (J.-P.) : Les lois de fonctionnement du secteur informel <<traditionnel>> : présentation d'un modèle. Revue Tiers Monde, t XXI, n° 82, IEDES, Avril-Juin 1980, pp 435-450.
 - LACHAUD (J.-P.) (sous la direction de) : Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : Analyse comparative. Institut international d'Etudes Sociales. Genève, 1994, 270 p.
 - LECOZ (PH.), POINTEREAU (Ch.), SYLLA (A.) : L'assainissement d'une ville secondaire, Sokodé au Togo. Mémoire de DESS " Urbanisme, Aménagement, Développement", Institut français d'Urbanisme, Université de Paris VIII, 1988.
 - ROUSSEL (L.) : Problèmes et politiques de l'emploi en Côte-d'Ivoire, in BIT : L'emploi en Afrique : aspects critiques du problème. Genève, 1973, pp 189-209.
 - MALDONADO (C.) : Petits producteurs urbains d'Afrique francophone. Le Courrier n° 110, Juillet-Août 1988, pp 68-71.
 - NASSAM (O.-S. T.) : Processus de démocratie administrative des collectivités locales : l'exemple de Sokodé. Lomé, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLESH)/Département d'Histoire. UB, 1990, 101 p. (Mémoire de maîtrise).
 - NIHAN (G.) : Le secteur non-structuré : signification, aire d'extension du concept et application expérimentale. Revue Tiers Monde TXXI n° 82, IEDES, Avril-Juin 1980, pp 261-284.
 - NYASSOGBO (K.) : L'urbanisation et son évolution au Togo. Cahiers d'Outre-mer n° 146, Avril-Juin 1984, pp 136-158.
 - NYASSOGBO (K.) : L'essor d'une ville secondaire à l'extrême-nord du Togo : Dapaong. Sixièmes journées géographiques de Côte-d'Ivoire. Man, 12-17 Février 1990, 42 p dact.

- NYASSOGBO (K.) : La maîtrise du développement urbain en Afrique subsaharienne : le cas du Togo. Actes du Colloque International de Ouagadougou. 1er-5 Octobre 1990. ORSTOM Paris (pp. 162-180), 1991.
- NYASSOGBO (K.) : Comment une capitale devient macrocéphale en Afrique subsaharienne : le cas de Lomé au Togo (Afrique de l'Ouest), in TAYLOR (J.), LENGELLE (J. G.) and ANDREW (C.) Capital Cities. International Perspectives. Les capitales - Perspectives internationales. Carleton University Press, Ottawa, 1993, pp. 325-342.
- NYASSOGBO (K.) : Crise économique, crise urbaine, crise politique et mutations dans les politiques urbaines en Afrique de l'Ouest : le cas du Togo. 8e Assemblée Générale du CODESRIA-Dakar, 26 Juin - 2 Juillet 1995, 15 p.
- NYASSOGBO (K.) : Développement local, villes secondaires et décentralisation au Togo, in BERTRAND (M.) et DUBRESSON (A.) (éditeurs) : Petites et moyennes villes d'Afrique noire. Karthala, Paris 1997, pp. 89-109.
- ODOARDO (C.) : Une économie africaine de plus en plus informelle. Le Courrier n° 151, Mai-Juin 1995, pp. 75-76.
- OSITA (O.), IKIARA (G.) : La crise de l'urbanisation en Afrique subsaharienne. Le Courrier n° 149, Janv.-Fév. 1995, pp. 52-56.
- OSMONT (A.) : La Banque Mondiale et les villes-Karthala, Paris, 1990, 309 p.
- OYOWE (A.) : L'emploi : un défi des années 1990. Le Courrier n° 110, Juillet-Août 1988, dossier : Emploi, pp 24-56.
- PAIN (M.) Kinshasa. La ville et la cité - Editions de l'ORSTOM, Etudes Urbaines. Paris, 1984, 267 p.
- PIERRE-JOSEPH (L.) : Les pouvoirs politiques locaux et la décentralisation au Burkina-Faso. L'Harmattan, Paris, Cahiers du CIDEF n° 26, Septembre 1995 - 170 p.
- SALEH (M. N.) : Ajustement structurel en Afrique subsaharienne - Finances et Développement. Septembre 1993, pp 20-23.

- SCHWARTZ (A.) : Eléments pour une étude de l'emploi au Togo à l'horizon du IVe Plan quinquennal (1981-1985) - ORSTOM, Lomé, 1980, 106 p.
- SEGBOR (P. K.) : Contribution à l'étude de géographie régionale. La région de Sokodé : Etude de géographie régionale. Thèse de Doctorat de 3e Cycle de géographie - Université de Toulouse. Le Mirail, 1975, 292 pages.
- SOTED (Société Togolaise d'Etude et de Développement) : Diagnostic de l'emploi au Togo et proposition d'une stratégie d'action (Rapport provisoire). Ministère du Plan et des Mines, Lomé, Mars 1990, 121 pages.
- STEEL (W. F.) : Intensité du capital, dimension de la firme et choix entre emplois et production : l'importance de l'analyse multisectorielle. Revue Tiers - Monde TXXI, n° 82, IEDES, Avril - Juin 1980, pp 287 - 305.
- TODARO (M. P.) : L'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi et les revenus, in BIT : L'emploi en Afrique : aspects critiques du problème. Genève, 1973, pp 49-74.
- TOURE (A.) : Les petits métiers à Abidjan - L'imagination au secours de la conjoncture. Karthala, Paris, 1985, 290 p.
- VENARD (J.-L.) : Bailleurs de fonds et développement local. Le pouvoir local vu d'en << haut >>, In DUBRESSON (A.) et JAGLIN (S.). Pouvoirs et Cités d'Afrique noire : décentralisations en questions - Karthala, Paris, 1993, pp 19 - 33.
- WALTER (G) : Essais sur l'emploi. BIT, Genève, 1971, p 1.

LISTE DES TABLEAUX

Pages

<u>Tableau 1</u> : Répartition de l'échantillon par quartiers -----	13
<u>Tableau 2</u> : Précipitations moyennes mensuelles -----	28
<u>Tableau 3</u> : Précipitations et Températures moyennes mensuelles et annuelles (1961-1990) - Station : Sokodé. -----	29
<u>Tableau 4</u> : Précipitations et Températures moyennes mensuelles et annuelles (1991 - 1995) - Station : Sokodé. -----	30
<u>Tableau 5</u> : Températures moyennes mensuelles -----	31
<u>Tableau 6</u> : Répartition des anciennes villes du Togo selon les rapports de masculinité en 1981 -----	35
<u>Tableau 7</u> : Répartition des actifs de tout âge et des deux sexes à Sokodé, selon la profession et le statut dans la profession en 1981 -----	39
<u>Tableau 8</u> : Croissance de la population de Sokodé de 1955 à 1996 -----	40
<u>Tableau 9</u> : Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe ; Sokodé 1981 (Rapport de masculinité). -----	42
<u>Tableau 10</u> : Evolution de la demande et de l'offre d'emploi à Sokodé entre 1992 et 1994 -----	45
<u>Tableau 11</u> : Répartition des enquêtés selon leurs renseignements sur les activités de la Direction de l'emploi et la main-d'oeuvre, Sokodé. -----	47
<u>Tableau 12</u> : Taux de sortants (abandons) par sexe et par circonscription pédagogiques dans le 1er degré. Sokodé. -----	62
<u>Tableau 13</u> : Taux d'abandon par établissement au 3e degré. -----	63

<u>Tableau 14</u> : Répartition des migrants selon le lieu d'hébergement dès l'arrivée à Sokodé. -----	75
<u>Tableau 15</u> : Répartition des infractions selon les tranches d'âge dans la ville de Sokodé pour les années 1994-1995. -----	80
<u>Tableau 16</u> : Répartition des commerçants ambulants interrogés suivant leur âge. -----	85
<u>Tableau 17</u> : Répartition des commerçants ambulants interrogés d'après leur niveau d'instruction. -----	86
<u>Tableau 18</u> : Répartition des commerçants ambulants interrogés d'après le type de problèmes rencontrés. -----	87
<u>Tableau 19</u> : Répartition des artisans selon les corps de métiers dans la ville de Sokodé. Mars 1983. -----	89
<u>Tableau 20</u> : Répartition des artisans selon les corps de métiers dans la ville de Sokodé. Avril 1989. -----	90
<u>Tableau 21</u> : Répartition des transporteurs selon que les revenus soient suffisants ou insuffisants. -----	96
<u>Tableau 22</u> : Situation financière de la Commune de Sokodé. 1990 - 1995. ---	117

LISTE DES CARTES

<u>Carte n° 1</u> : Localisation de la zone d'étude. -----	4
<u>Carte n° 2</u> : Situation de la Région Centrale. -----	25
<u>Carte n° 3</u> : Les quartiers de Sokodé -----	34

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique n° 1 : Diagramme Ombrothermique (1961 - 1990). Station :
Sokodé. ----- 29
- Graphique n° 2 : Diagramme Ombrothermique (1991 - 1995) - Station :
Sokodé. ----- 30
- Graphique n° 3 : Rapport de masculinité à Sokodé - 1981 ----- 36
- Graphique n° 4 : Population résidente selon les ethnies - Sokodé, 1981. ----- 37
- Graphique n° 5 : Pyramide des âges - Sokodé 1981. ----- 43

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Direction du Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo (GIPATO) - Sokodé.

Photo 2 : Tisserands traditionnels en activité à Kouloundé.

Photo 3 : Boutique de vente au Centre National de Tissage à Bariki fruit de la coopération IRCOD Champagne - Ardenne et GIPATO.

Photo 4 : Mécaniciens - Auto en activité, rue de Bassar au quartier Tchawanda.

Photo 5 : Réparateur d'engins à deux roues en activité, rue de Bassar au quartier Tchawanda.

Photo 6 : Cordonnier discutant avec son client au grand-marché.

Photo 7 : Réparateur de roues à l'ancienne gare routière non loin du grand-marché.

Photo 8 : Forgerons en activité à Zongo

Photo 9 : Meunier à légumes - Côté nord du grand-marché.

Photo 10 : Racoleurs à la gare routière.

Photo 11 : Taxi espérant des passagers - Situation Service TOTAL - Rue de la barrière.

Photo 12 : Vendeuses de pain aux abords du grand-marché.

Photo 13 : Vendeuses de céréales au petit-marché de Zongo.

Photo 14 : Abords du grand-marché jonchés de vendeurs de tous genres.

Photo 15 : Exposition - vente d'appareils électriques d'occasion de tous genres - Rue de la barrière - Zongo

Photo 16 : Jeunes délinquants - Place de l'indépendance.

Photo 17 : Mendiants - Place de l'indépendance.

A N N E X E S

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

UNIVERSITE DU BENIN

Année universitaire

**Faculté des Lettres et Sciences
Humaines (FLESH)**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

MEMOIRE DE MAITRISE

**THEME: Urbanisation et difficultés d'emploi
dans les villes secondaires du
TOGO : le cas de Sokodé**

QUESTIONNAIRE

Enquêteur: S.A. YERIMA

QUESTIONNAIRE

N°	QUESTIONS	CODES
	<u>I- IDENTIFICATION</u>	
	Numéro d'ordre	/___/___/
	Quartier : * Tchawanda	/___/
	* Zongo 1	
	* Didawrè 2	
	<u>II - RENSEIGNEMENTS GENERAUX</u>	
1	Nom et Prénoms : _____	
2	Sexe :	/___/
	* Masculin 1	
	* Féminin 2	
3	Age :	/___/
4	Nationalité :	/___/
	* Togolaise 1	
	* Etrangère 2	
	(à préciser) _____	
5	Ethnie :	/___/
	* Kotokoli 1	
	* Bassar 2	
	* Kabyè 3	
	* Losso 4	
	* Mina 5	
	* Ewé 6	
	* Moba Gourma 7	
	* Autres 8	
	(à préciser) _____	
6	Etat Matrimonial :	/___/
	* Marié (e) 1	
	* Célibataire 2	
7	Lieu de résidence du père :	/___/
	* Sokodé 1	
	* Région Centrale 2	
	* Région de la Kara 3	
	* Région des Savanes 4	
	* Région des Plateaux 5	
	* Région Maritime 6	

N°	QUESTIONS	CODES
8	Profession du père : * Agriculteur 1 * Transporteur 2 * Commerçant 3 * Fonctionnaire 4 * Artisan 5 * Autres 6 (à préciser) _____	/___/
9	Niveau d'instruction : * Primaire 1 * Secondaire 2 * Supérieur 3 * Néant 4	/___/
10	Diplômes obtenus : * CEPD 1 * BEPC ou équivalent 2 * Baccalauréat ou équivalent 3 * Diplômes Supérieurs 4 * Certificat fin d'apprentissage .. 5 * CAP Technique 6 * B.E.P. 7 * Autres 8	/___/
<u>III - MIGRATIONS ET INTEGRATIONS</u>		
11	Depuis quand êtes-vous à Sokodé ? * Moins d'1 an 1 * 1 an - 3 ans 2 * 4 ans et plus 3	/___/
12	Pourquoi êtes-vous venu à Sokodé ? * Chercher du travail 1 * Fuir les contraintes du village... 2 * Simple visite 3	/___/
13	Etiez-vous déjà venu avant ? * Oui 1 * Non 2	/___/
14	Si oui, pour quoi faire ? * De passage 1 * Achats 2 * S'informer pour une prochaine installation 3	/___/

N°	QUESTIONS	CODES
15	Qui vous a hébergé en arrivant ? * Un proche-parent 1 * Un ami 2 * Personne 3	/___/
16	Que faisiez-vous avant de venir à Sokodé ? * Agriculture 1 * Commerce 2 * Artisanat 3 * Néant 4	/___/
17	Au village, faites-vous partie d'associations ? * Oui 1 * Non 2	/___/
18	Si oui, lesquelles ? * Coopérative agricole 1 * Association récréative 2	/___/
19	Pensez-vous toujours rester à Sokodé ? * Oui 1 * Non 2	/___/
20	Si non, où irez-vous ? * Village 1 * Autre ville 2 * Capitale 3	/___/
21	Pensez-vous que vous avez bien fait de venir à Sokodé ? * Oui 1 * Non 2	/___/
22	Si oui, pourquoi ? * Situation améliorée 1 * Contact avec les nouveautés ... 2	/___/
23	Si non, pourquoi ? * Conditions de vie très chère 1 * Indifférence et individualité des gens. 2 * Violence et vols 3 * Autres raisons 4 (précisez) _____	/___/
24	Avez-vous l'intention de rentrer un jour définitivement au village ? * Oui 1 * Non 2	/___/

N°	QUESTIONS	CODES
	IV - ACTIVITES ET GESTION DES REVENUS	
25	Exercer-vous un métier ? * Oui 1 * Non 2 Si non, se référer au titre V	/___/
26	Si oui, lequel ? * Apprentissage 1 * Artisanat 2 * Transport 3 * Racolage 4 * Petit commerce 5 * Autres 6	/___/
27	Etes-vous autonome dans l'exercice de votre métier ? * Oui 1 * Non 2	/___/
28	Quel est votre gain journalier ? * Moins de 500 F CFA 1 * 500 à 1.000 F CFA 2 * 1.000 F CFA et plus 3	/___/
29	Selon vous, est-il suffisant ? * Oui 1 * Non 2	/___/
30	Si non, pourquoi ? * Insuffisant pour satisfaire les besoins. 1 * Insuf. pour venir en aide aux parents... 2 * Insuffisant pour épargner 3	/___/
31	Si oui, arrivez-vous à épargner . * Oui 1 * Non 2	/___/
32	Où épargnez-vous ? * Banque ou caisse spécialisée ... 1 * Tontine 2 * Autres 3	/___/
33	Pourquoi épargnez-vous ? * Prévoir une éventuelle maladie ... 1 * Changer de métier 2 * Venir en aide aux parents restés au village 3	/___/

N°	QUESTIONS	CODES
34	Etes-vous reconnu par les Services des Impôts ? * Oui 1 * Non 2	/___/
35	Si non, que faites-vous lors des contrôles de ces services ? * Fermeture des locaux 1 * Déplacement des locaux 2 * Corruption des agents 3	/___/
36	Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre métier ? * Oui 1 * Non 2	/___/
37	Si oui, lesquelles ? * Concurrence 1 * Manque de capitaux 2 * Prise en charge des parents 3 * Prise en charge de sa propre famille.. 4	/___/
38	Les différentes crises économiques du pays ont-elles affecté vos activités ? * Oui 1 * Non 1	/___/
V - <u>GESTION DU CHOMAGE ET DU SOUS-EMPLOI</u>		
39	Etes-vous à la charge de vos parents ? * Oui 1 * Non 2	/___/
40	Si non, comment arrivez-vous à satisfaire vos besoins ? * Aides des amis 1 * Aides des services des affaires sociales 2 * Cadeaux venus du village 3 * Autres 4	/___/
41	Depuis quand êtes-vous dans cette situation ? * Moins d'un an 1 * 1 à 3 ans 2 * 4 à 5 ans 3 * 6 ans et plus 4	/___/

N°	QUESTIONS	CODES
42	Etes-vous à la recherche de votre premier emploi ? * Oui 1 * Non 2	/___/
43	Si oui, qu'aimeriez-vous faire ? * Transport 1 * Commerce 2 * Activités agricoles 3 * Salarié de la fonction publique .. 4 * Autres 5	/___/
44	Si non, où êtes-vous employé ? * Secteur public 1 * Secteur privé 2	/___/
45	Pourquoi aviez-vous abandonné cet emploi ? * Salaire bas 1 * Licenciements 2 * Autres 3	/___/
46	S'il s'agit d'un licenciement, quelles en sont les causes ? * Faute grave 1 * Règlement de comptes 2 * Effets des programmes d'ajustement structurel (PAS) 3	/___/
47	Etes-vous renseigné sur les activités de la Direction de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre ? * Oui 1 * Non 2	/___/
48	Si oui, les méthodes de recrutement de la Direction de l'Emploi et la Main d'Oeuvre vous paraissent-elles correctes ? * Oui 1 * Non 2	/___/
49	Si oui, pourquoi ? * Pas de corruption 1 * Tient compte de l'ordre d'arrivée des demandes 2 * Le recrutement est fait selon la formation reçue 3 * Autres 4	/___/

N°	QUESTIONS	CODES
	Si non, pourquoi ? * Privilégie les relations familiales. 1 * Agents corrompus 2 * Les règles régissant le recrutement sont rigides 3	/___/
50	En cas d'échec dans la recherche d'un emploi, que pensez-vous faire ? * Initier de petits projets en ville.. 1 * Initier de petits projet au village. 2 * S'aventurer à l'étranger 3	/___/
51	Que proposez-vous pour améliorer la situation d'emploi dans votre localité ? _____ _____ _____	
<u>V - ENQUETE SCOLAIRE (Réservée uniquement à quelques individus poursuivant leurs études</u>		
52	Nom et prénom de l'élève : _____ _____	
53	Etablissement fréquenté : _____ _____	
54	Quelle profession voudriez-vous exercer ? * Fonctionnaire de la fonction publique.. 1 * Transporteur 2 * Artisan 3 * Agriculteur 4 * Commerçant 5 * Autres 6 (à préciser) _____	/___/
55	Où voudriez-vous vivre plus tard ? * Sokodé 1 * Autres villes du Togo 2 * Un village 3 * Etranger 4 Pourquoi ? _____ _____ _____	/___/



Photo 1 : Direction du Groupement Interprofessionnel des artisans du Togo (GIPATO) - Sokodé.

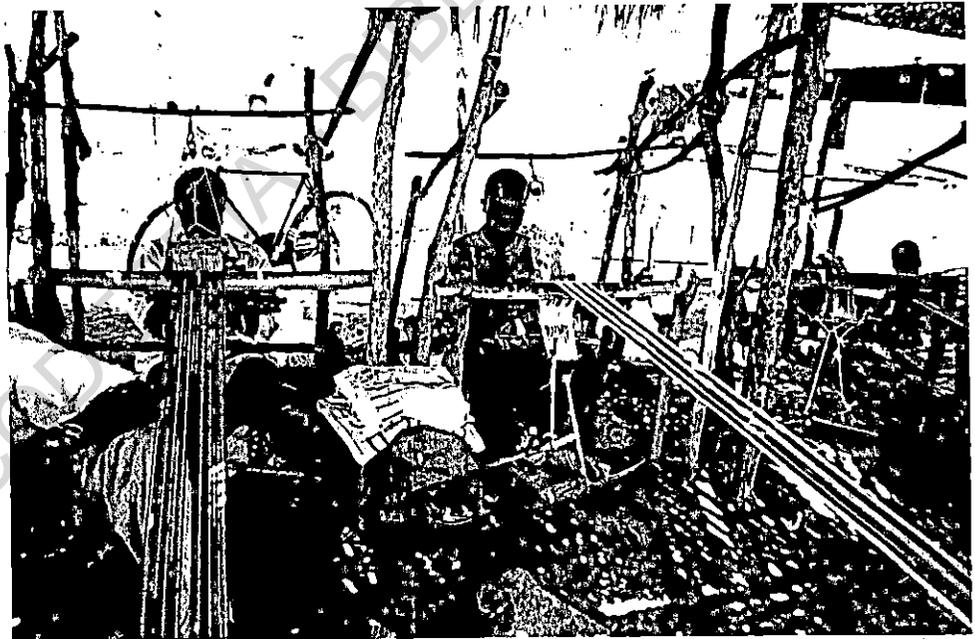


Photo 2 : Tisserands traditionnels en activité à Kouloundè.



Photo 3 : Boutique de vente au Centre National de Tissage à Bariki fruit de la coopération IRCOD Champagne-Ardenne et GIPATO.



Photo 4 : Mécaniciens-Auto en activité, rue de Bassar au quartier Tchawanda.



Photo 5 : Réparateur d'engins à deux roues en activité, rue de Bassar au quartier Tchawanda.



Photo 6 : Cordonnier discutant avec son client au grand-marché.

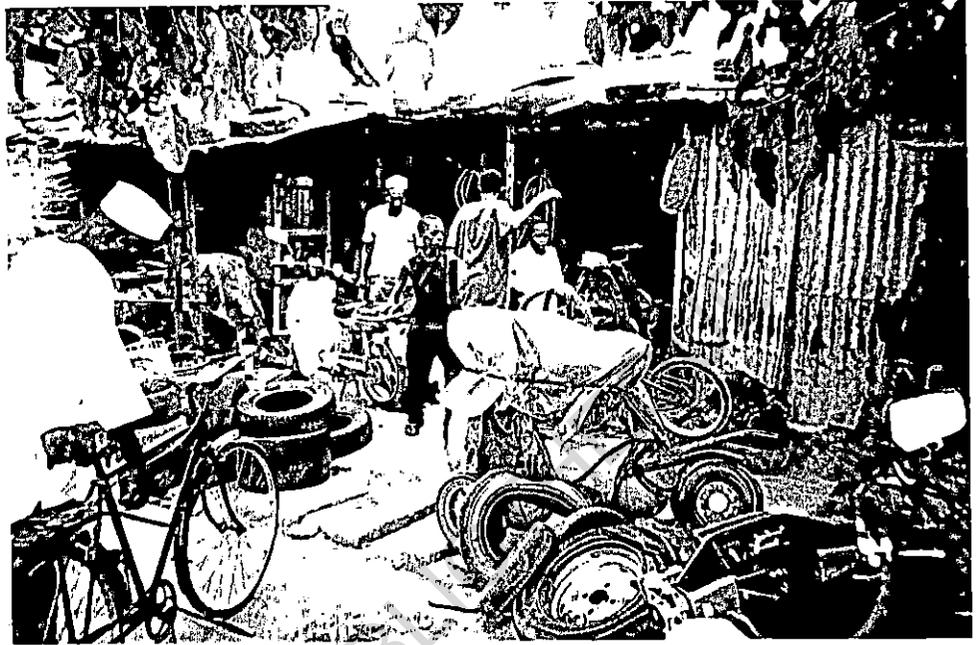


Photo 7 : Réparateur de roues à l'ancienne gare routière non loin du grand-marché.



Photo 8 : Forgerons en activité à Zongo.



Photo 9 : Meunier à légumes - Côté nord du grand-marché.



Photo 10 : Racleurs à la gare routière.



Photo 11 : Taxis espérant des passagers - Station Services TOTAL - Rue de la Barrière.



Photo 12 : Vendeuses de pain aux abords du Grand-marché.



Photo 13 : Vendeuses de céréales au petit marché de Zongo.

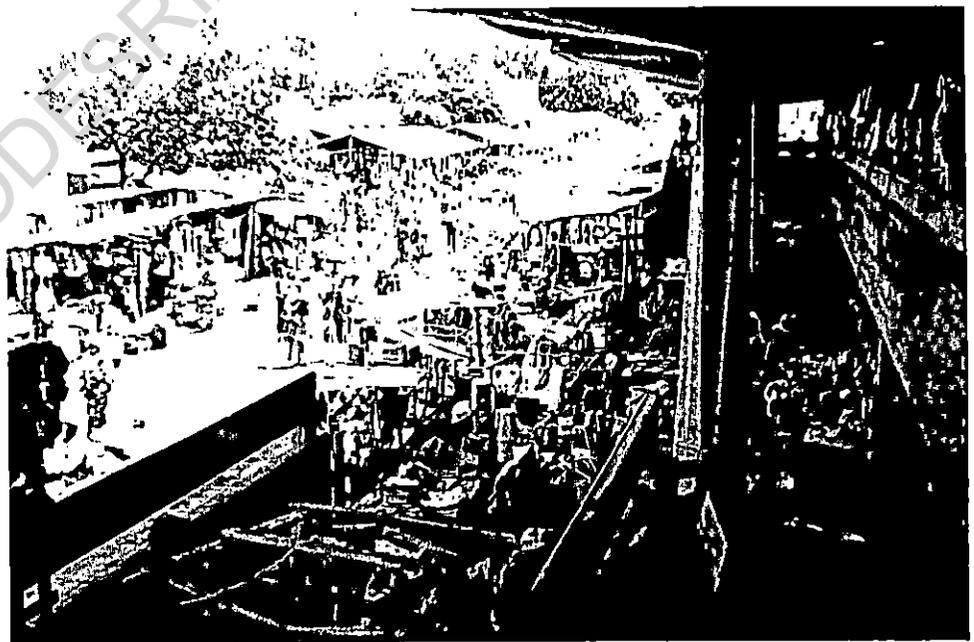


Photo 14 : Abords du grand-marché jonchés de vendeurs de tous genres.



Photo 15 : Exposition-vente d'appareils électriques d'occasion de tous genres, Rue de la Barrière - Zongo.

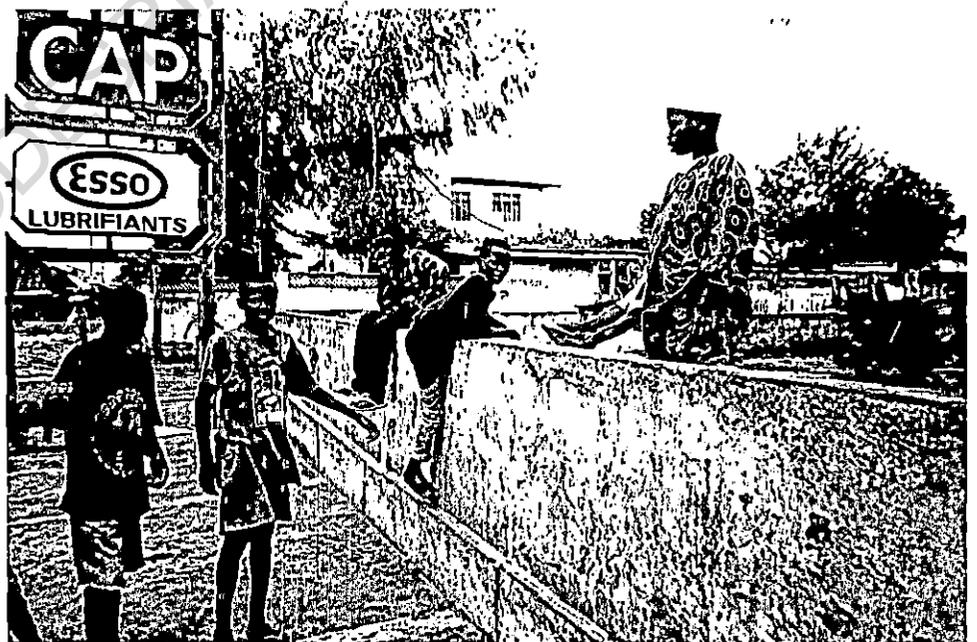


Photo 16 : Jeunes délinquants - Place de l'indépendance.

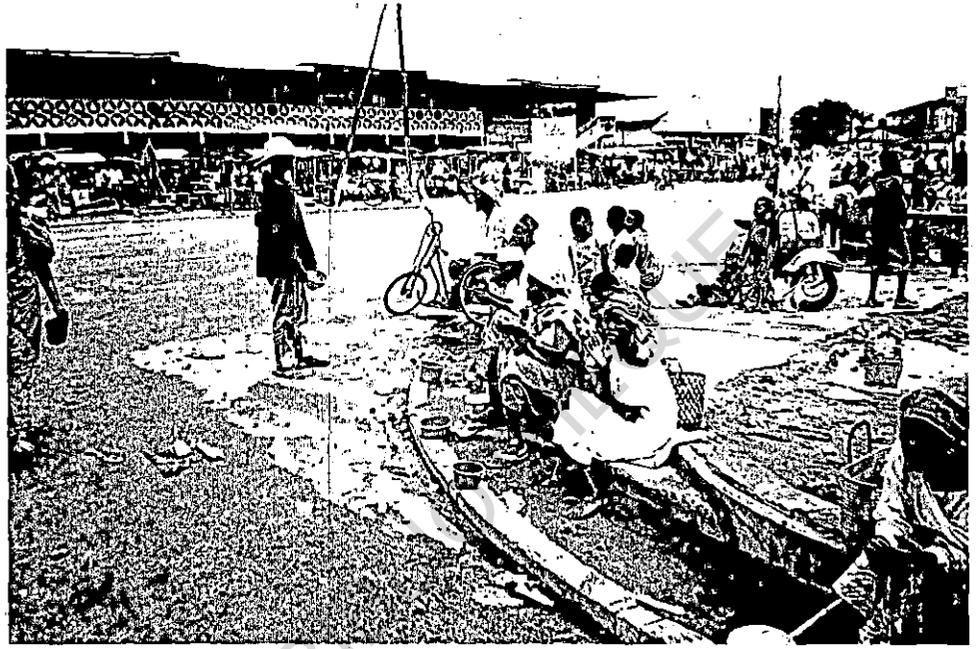


Photo 17 : Mendiants - Place de l'indépendance.

CODESRIA - 51